
VOYAGE
DE
I. CARTIER
AU
CANADA

RELATION ORIGINALE

DE

JACQUES CARTIER

Lyon. -- Imprimerie de Louis Perrin.

BREF RECIT ET SUCCINCTE NARRATION

DE LA

NAVIGATION

FAITE EN MDXXXV ET MDXXXVI

PAR LE CAPITAINE

JACQUES CARTIER

AUX ILES DE

CANADA

HOCHELAGA, SAGUENAY

ET AUTRES

RÉIMPRESSION FIGURÉE
DE L'ÉDITION ORIGINALE RARISSIME DE MDXLV
AVEC LES VARIANTES DES MANUSCRITS
DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PRÉCÉDÉE
D'UNE BRÈVE ET SUCCINCTE
INTRODUCTION
HISTORIQUE
PAR M. D'AVEZAC



PARIS
LIBRAIRIE TROSS
PASSAGE DES DEUX PAVILLONS (PALAIS-ROYAL), N° 8
1863



BREVE ET SUCCINCTE

INTRODUCTION

HISTORIQUE.

I.

Aucun peuple ne ſemble avoir tenu auſſi peu de compte que les Français de la part légitime qui devait lui appartenir dans l'hiſtoire des découvertes & de l'exploration des contrées lointaines ; nul ne s'eſt montré ſi peu ſoucieux de la renommée que pourraient lui acquérir ſes aventures maritimes ou ſes pérégrinations terreſtres ; & tandis que d'autres nations ſonnaient leurs plus éclatantes fanfares en l'honneur de leurs propres mérites, nous avons laiſſé perdre le ſouvenir des navigations & des voyages parallèlement accomplis avec moins de retentiſſe-

ment par nos aïeux, & qui nous ſont quelquefois accidentellement révélés, à notre grand ébahiſſement, par les récits des étrangers.

Qui donc, par exemple, nous pourra dire aujourd'hui quel était ce navire français dont l'arrivée à Canton eſt racontée ſous la date de 1521 dans les Annales chinoiſes, à l'époque où le Portugal & l'Eſpagne prétendaient avoir ſeuls, par privilége, l'accès de ces mers? Bien d'autres de nos proueſſes, ſurtout des plus anciennes, ont ainſi diſparu, ſans doute, de la mémoire des hommes.

Les entrepriſes officielles patronnées par le ſouverain ont preſque ſeules échappé à ce total oubli des contemporains & de la poſtérité; mais pour beaucoup d'entre elles, c'est à grand'peine encore qu'il ſe peut recueillir quelques lambeaux des relations où elles étaient racontées.

Tel eſt préciſément le cas pour le célèbre navigateur breton qui le premier alla planter le drapeau de la France aux lieux où s'élèvent maintenant Québec & Montréal: ſur ſes trois voyages au Canada, nous ſommes redevables à un collecteur italien (Ramuſio) de nous avoir tranſmis le récit du premier dans une verſion que nous tenons volontiers pour fidèle, comme nous devons à un collecteur anglais (Hakluyt) d'avoir ſauvé les fragments mutilés du troiſième dans une traduction que nous voulons bien ſuppoſer exacte; c'eſt uniquement pour le ſecond voyage qu'il eſt parvenu juſqu'à nous une relation originale françaiſe, émanée de l'un des compagnons de Jacques Cartier, ſinon de lui-même: & de l'édition qui en fut faite à Paris en 1545, les bibliographes ne connaiſſent plus en Europe qu'un ſeul exemplaire, conſervé au muſée Britannique; c'eſt là qu'il a fallu en aller prendre une exacte

copie à l'intention des amateurs qui attachent du prix à ces vieilles reliques, pour la reproduire ſcrupuleuſement dans le mince volume en tête duquel nous écrivons ces lignes.

II.

Les côtes derrière leſquelles s'étendent les parages explorés, pour la première fois ſuivant toute apparence, par le célèbre malouin, avaient dès longtemps été reconnues, & la tradition a conſervé la mémoire d'établiſſements fort anciens en quelques parties de ce vaſte littoral qui s'étend, vis-à-vis de l'Europe occidentale, depuis les abords de la zone torride juſqu'aux froides régions arctiques.

Les enfants de la verte Erin, qui de nos jours émigrent en ſi grand nombre vers les Etats de l'Union américaine, avaient, comme aux Fær-œr & comme en Iſlande, devancé pareillement ſur cette marge extrême de l'Océan occidental, les aventuriers ſcandinaves, qui partout les rencontrèrent déjà établis : quand le chef iſlandais Are Marſon, le triſaïeul du ſavant Are Froda, fut jeté par la tempête en 983 ſur ces lointains rivages, que les ſagas du Nord ont appelés *Irland it Mikla*, ou la Grande-Irlande, il y fut recueilli par une population chrétienne, qui le baptiſa & le retint au milieu d'elle ; c'eſt là que ſeize ans après vint ſe réfugier Biœrn Asbrandſon, s'arrachant à l'amour de la belle Thurida pour fuir la colère d'un frère offenſé ; & il avait paſſé vingt-huit années ſur cette terre étrangère quand y aborda ſon compatriote Gudleif Gudlangſon, parti de Dublin pour retourner en Iſlande, pouſſé par les vents du

nord-eſt juſque par delà l'Océan, ſurpris d'y entendre encore les ſons de la langne d'Erin, mais reprenant auſſitôt la mer, grâce à l'entremiſe de Biœrn, & emportant de la part du vieil exilé un anneau d'or pour ſa bien-aimée Thurida, & une épée pour Kiartan, le fils qu'il avait eu d'elle.

A côté de ces veſtiges des anciennes émigrations tranſatlantiques des Irlandais, leurs voiſins les Gallois ont peut-être auſſi une place à revendiquer pour eux-mêmes : du moins ſe conſerve-t-il chez eux une certaine tradition des navigations occidentales de Madoc, le ſecond des fils d'Owen Guynedd, un de leurs princes ; fuyant les diſcordes inteſtines de ſa propre famille, il partit en 1170 pour aller à la découverte vers ces lointains parages, y choiſit un lieu à ſa convenance où il débarqua cent vingt hommes, & revint équiper en Europe une flotille de dix navires pour tranſporter dans ce nouvel établiſſement tous les éléments d'une colonie permanente ; mais là s'arrête la vieille légende, & quelques vers gallois du quinzième ſièle ont ſeuls tardivement conſacré le ſouvenir de l'entrepriſe de Madoc ap Owen.

III.

Les établiſſements ſcandinaves offrent à notre inveſtigation plus de certitude, de ſuite & de durée. L'iſlandais Biarne Hériulfson, écarté pendant une brume intenſe de ſa route vers le Grœnland où il allait retrouver ſon père, avait aperçu & côtoyé en 986 des terres inconnues vers l'occident, d'où il avait regagné en cinq journées de mer la demeure

paternelle : le récit qu'il en faiſait un jour, après pluſieurs années, à la cour de Norvège, fit naître le regret qu'il n'eût pas effectué une reconnaiſſance plus exacte de ces contrées nouvelles ; ſi bien qu'un de ſes compagnons, Leif Erikſon ayant réſolu d'aller compléter ſa découverte, lui acheta ſon navire, y embarqua trente-cinq hommes au printemps de l'an 1000, & vint atterrir à la côte ſignalée par Biarne, au point où celui-ci l'avait perdue de vue : ce n'était qu'un plateau rocheux & aride, *Helluland*, où l'érudition moderne a cru reconnaître Terre-Neuve ; on reprit la mer, & l'on vint deſcendre, au bout de trois journées au ſud-oueſt, ſur une terre plate & boiſée, *Markland*, ſignalée par la blancheur des ſables du rivage, telle que les inſtructions nautiques repréſentent l'Acadie ; puis navigant encore deux journées au ſud-oueſt, on atteignit une île, près de laquelle une péninſule s'avançait à l'eſt & au nord, comme on voit aujourd'hui le cap Cod dépaſſer au nord-eſt l'île Nantucket ; Leif s'engagea dans le détroit, puis trouvant au-delà un lieu favorable, il forma près d'une petite rivière un établiſſement pour explorer à ſon aiſe le pays ; & comme on rencontra dans les environs de *Leifsbudir*, la vigne croiſſant ſpontanément, on donna à cette contrée le nom de *Vinland ;* c'eſt aujourd'hui le Rhode-iſland & la région voiſine. Après avoir pris un chargement de bois de conſtruction, Leif revint au printemps de 1001 au Grœnland, & pendant une douzaine d'années encore les frères Thorwald & Thorſtein, ſa belle-ſœur Gudrida remariée à Thorfinn Karlſefne, & enfin ſa vaillante ſœur Freydiſa, firent diverſes expéditions ſemblables au Vinland ; mais l'hoſtilité des ſauvages indigènes les fit renoncer à pourſuivre ces armements périodiques. D'autres, ſans doute, les reprirent à leur

tour, & les établiſſements fondés par Leif & par Thorfinn ſe développèrent à la longue d'une manière permanente, puiſque l'évêque grœnlandais Erik s'y rendit lui-même en 1121 afin de pourvoir aux beſoins ſpirituels de la colonie.

Les ſagas du Nord ont conſervé quelques autres traces des relations qui ſe continuèrent entre le Grœnland & la côte oppoſée : en 1266 des navires furent envoyés en reconnaiſſance par delà les ſtations de pêche les plus avancées, juſqu'à la hauteur, penſe-t-on, du détroit de Barrow; en 1285 deux eccléſiaſtiques iſlandais, Adalbrand & Thorwald Helgaſon, naviguaient à l'oueſt juſqu'à Terre-Neuve, déſignée en cette circonſtance par les chroniqueurs ſous le nom de *Fundu-nyia-land*, qui ſe retrouve tout entier dans la forme anglaiſe actuelle de New-foundland; enfin, en 1347, un voyage de dix-ſept Grœnlandais au Markland fut contrarié au retour par une tempête qui entraîna le navire en Iſlande; & la narration qu'on en faiſait en 1356 montre que le pays de Markland était alors encore fréquenté par les Scandinaves. Mais il n'en eſt plus queſtion dans leurs hiſtoires ultérieures.

IV.

Un récit vénitien, venu à la lumière après un trop long oubli, peut néanmoins, ſans trop de ſcrupule, être admis en appendice à la ſuite de ces ſouvenirs des navigations ſcandinaves : je veux parler des lambeaux d'une correſpondance de famille émanée des frères Nicolas & Antoine Zéni, qui s'étaient éta-

blis vers 1390 aux Fær-œr, ou comme on diſait alors, en Friſlande, & naviguèrent ſucceſſivement pendant une quinzaine d'années dans ces mers ſeptentrionales.

Le dernier y recueillit, de la bouche d'un vieux pêcheur, la notice d'une terre lointaine dans l'oueſt, nommée *Eſtotiland*, où vingt-ſix ans auparavant (vers 1380 à ce qu'il ſemble), il avait été jeté par une furieuſe tempête; les habitants conſervaient des rapports habituels avec le Grœnland, & poſſédaient encore quelques livres latins, qu'ils ne comprenaient plus. Aſſocié par eux, au bout de cinq années, à une expédition dans le ſud, vers le pays de *Drogio*, une tempête le jeta plus loin, chez un peuple de ſauvages cannibales qui le gardèrent eſclave pendant de longues années, jusqu'à ce qu'après bien des viciſſitudes il parvint à s'échapper de leurs mains & à regagner Drogio, d'où il revint après trois ans d'attente à Eſtotiland : il ſe livra alors au commerce entre ces deux contrées, s'y enrichit, & put terminer enfin ſa longue odyſſée en armant lui-même un navire pour retourner en Friſlande.

C'eſt encore à ces relations de plus en plus rares, mais qui n'avaient jamais été complètement abandonnées entre les Etats ſcandinaves & leurs colonies du nord-oueſt, que ſe rattache le ſouvenir de ce pilote norvégien, originaire de Pologne, Hans Kœln ou Ivan z'Kolna, c'eſt-à-dire Jean de Kolno en Mazovie, envoyé en 1476 pour ravitailler les ſtations du Grœnland, & qui viſita, dit-on, la côte oppoſée en pénétrant juſqu'à la grande baie qui devait recevoir longtemps après le nom de Hudſon.

V.

Il eſt naturel de penſer qu'une notion plus ou moins préciſe, mais certaine & inconteſtée, de l'exiſtence des régions tranſatlantiques tant de fois abordées par les marins du Nord, s'était conſervée parmi eux, & les écrits d'Adam de Brème prouvent qu'elle avait même pénétré, dès le onzième ſiècle, juſqu'au ſein de la Germanie. On devait la trouver d'autant plus vivante & plus aſſurée, qu'on s'élevait davantage vers les eſcales d'où étaient parties les plus fréquentes expéditions : il ne faut donc point ſe récrier contre la ſuppoſition que dans ſon voyage d'Iſlande en 1477, Chriſtophe Colomb aurait recueilli en cette île des indices propres à exciter ou confirmer dans ſon eſprit la conviction que l'Océan occidental pouvait être franchi par de hardis navigateurs, ſûrs de trouver au-delà des rivages acceſſibles. Les théories du florentin Toſcanelli avaient déjà, en 1474, ſoutenu cette thèſe auprès des ſavants de Portugal, & lorſque Colomb parvint à les connaître quelques années après, vers 1481 ſuivant toute apparence, il n'héſita plus à ſe conſacrer ſans réſerve à l'accompliſſement du grand deſſein d'aller par cette voie de l'occident à la rencontre des plages extrêmes de l'Aſie orientale ; mais il lui fallut l'immenſe courage de mendier encore pendant plus de dix années, auprès des rois de l'Europe latine, des vaiſſeaux que, nouveau Typhis, il pût conduire à la conquête de cette autre toiſon d'or.

Serait-il vrai que, dans l'intervalle, un navigateur français, le capitaine Couſin, de Dieppe, porté à

l'oueſt, en 1488, juſqu'à de lointains parages inconnus, aurait alors atteint ou aperçu quelque point de la côte américaine? Rien ne ſe peut déduire avec préciſion des vagues indices que nous ont tardivement tranſmis à ce ſujet d'inſuffiſantes traditions; & en admettant le fait comme certain, ce ne ferait en définitive qu'un anneau de plus à compter dans la chaîne des découvertes au bout de laquelle vient ſe ſouder, à la fameuſe date du 10 octobre 1492, la véritable priſe de poſſeſſion, par l'Europe, de l'hémiſphère tranſatlantique, ſimplement juſqu'alors viſité à l'aventure par les devanciers de l'immortel Génois.

VI.

Pendant que Colomb, tout plein encore des illuſions de ſes rêves coſmographiques, s'ingéniait à retrouver dans l'archipel des Antilles le Zipan-gu & les domaines du grand qâân du Khatay, marqués à cette place ſur la carte que lui avait jadis envoyée Toſcanelli, un autre navigateur italien, établi depuis longtemps en Angleterre au port de Briſtol, Jean Cabot, de Veniſe, s'étant élevé vers l'oueſt durant un de ſes voyages, arriva, le 24 juin 1494, en vue d'une terre & d'une île inconnues, qu'il appela du nom de Saint-Jean, le patron du jour; & il revint ſolliciter une commiſſion royale qui lui aſſurât le privilége de ſes découvertes ſous l'autorité de la Couronne d'Angleterre, ce qui lui fut accordé par lettres-patentes données à Weſtminſter le 5 mars 1496. Il effectua en conſéquence, en 1797, ſur un navire armé à Briſtol au compte du roi Henri VII,

& accompagné de trois bâtiments marchands, un second voyage de trois mois, dont il était de retour au commencement d'août, après une navigation de trois cents lieues le long d'une côte où nul habitant ne s'était montré, & sur laquelle il avait planté la bannière britannique de Saint-Georges & le pavillon vénitien de Saint-Marc.

De nouvelles lettres royales, du 3 février 1498, l'autorisèrent alors à choisir dans les ports d'Angleterre jusqu'à six navires de charge destinés à transporter des colons aux terres & îles ainsi découvertes, & bientôt deux bâtiments armés aux frais du roi & portant trois cents hommes partirent pour cette destination sous les ordres de Sébastien Cabot, qui avait accompagné son père dans ses deux précédentes explorations; mais la rigueur de la saison, bien qu'on fût au mois de juillet, lui fit perdre une grande partie de son monde : arrêté par les glaces vers 56° à 58° de latitude, il descendit la côte jusqu'à la hauteur du détroit de Gibraltar, & n'ayant plus de vivres, il revint en Angleterre, ramenant avec lui trois sauvages, qui furent présentés au roi quelque temps après.

L'insuccès de cette expédition, la mort de son père, & peut-être des compétitions rivales, éloignèrent pour longtemps Sébastien Cabot de ces entreprises. Passé au service de l'Espagne, mais revenu momentanément en Angleterre à la mort de Ferdinand le Catholique, on le revit seulement en 1517, sur les vaisseaux de Henri VIII, recommencer, en compagnie de sir Thomas Pert, vice-amiral d'Angleterre, une exploration de la côte qu'il avait déjà trois fois visitée, atteindre le 11 juin une latitude de 67° 30', & se trouver forcé par la timidité du commandant & l'opposition des équipages, de renoncer

à pouſſer plus loin ſes découvertes, bien que la mer parût encore libre devant eux.

VII.

Les découvertes anglaiſes de 1497 & l'eſſai de colonisation de 1498, bientôt connus en Eſpagne & en Portugal, y éveillèrent la crainte d'une concurrence inattendue dans la recherche des richeſſes dont on s'était promis la poſſeſſion excluſive, & des expéditions y furent auſſitôt projetées à l'encontre de cette méconnaiſſance de leurs prétendus droits.

On a cru retrouver dans une lettre royale datée de Séville le 6 mai 1500, & dans quelques autres circonſtances douteuſement ſignificatives, les indices d'une entrepriſe méditée par l'Eſpagne, mais qui n'eut point alors de ſuites ſérieuſes.

Le Portugal fut plus actif : une expédition fut confiée dès l'année 1500, par le roi Emmanuel à Gaſpard Cortereal, qui partit de Tercère avec deux navires, s'avança tout d'abord juſqu'à 50° de latitude ou davantage, & reconnut, juſqu'à un fleuve chargé de glaçons, *Rio Nevado*, la grande terre qui fut alors appelée de ſon nom & que l'on déſigne aujourd'hui ſous celui de Labrador. Revenu heureuſement à Lisbonne, il en repartit l'année ſuivante avec ſes deux navires ; ſe dirigeant à l'oueſt nord-oueſt, il trouva la terre à une diſtance de deux mille milles, & courut l'eſpace de ſix à ſept cents milles encore le long d'une côte, arroſée de fleuves nombreux & couverte de grands bois, qu'il ſuppoſa devoir être la continuation de celle qu'il avait vue dans le nord l'année précédente, mais juſqu'à la-

quelle il ne pouvait tenter d'arriver cette fois, à caufe des glaces : le pays était très-peuplé, & il ne fe fit pas fcrupule d'y enlever un certain nombre d'habitants, dont il garda cinquante à fon bord, & plaça huit autres fur la feconde de fes caravelles. Celle-ci rentra à Lisbonne le 8 octobre 1501, mais l'autre, attendue d'heure en heure, de femaine en femaine, ne reparut plus. Michel Cortereal réfolut d'aller à la recherche de fon frère, & partit au printemps de 1502 avec trois navires pour aller fouiller féparément toutes les rivières de la côte, fixant au 20 août un rendez-vous général en un lieu convenu, pour le retour ; mais il ne s'y trouva point lui-même, & les deux autres navires, après l'avoir vainement attendu, revinrent feuls en Portugal, où l'on n'eut plus aucune nouvelle de fon fort.

Dans l'intervalle, d'autres Portugais des Açores, Jean Gonçalves, Jean & François Fernandes, s'affociaient à des armateurs de Briftol, Richard Warde, Thomas Ashehurfte & Jean Thomas, pour une expédition de découverte en ces parages, & obtenaient avec eux à cet effet, du roi Henri VII, des lettres de privilége, données à Weftminfter le 19 mars 1501, en conféquence defquelles deux voyages paraiffent avoir été exécutés cette même année & la fuivante. A la fin de celle-ci, une nouvelle affociation fut concertée pour le même objet entre les deux Portugais Jean Gonçalves & François Fernandes, & les deux armateurs de Briftol Hugues Elyot & Thomas Ashehurfte, qui obtinrent pareillement des lettres royales données à Weftminfter le 9 décembre 1502, & en vertu defquelles paraiffent avoir été exécutés en 1503, 1504 & 1505 des voyages fucceffifs, dont on retrouve quelque trace, comme pour les deux précédents, dans les comptes de dépenfes

de la caſſette particulière du roi Henri VII : on peut même conjecturer qu'il ſe tentait dès lors de nouveaux eſſais de coloniſation, puiſqu'un prêtre faiſait partie de l'expédition de 1504.

VIII.

Les Français, de leur côté, pratiquaient auſſi, dès cette époque, les mers qui baignent la côte orientale des deux Amériques ; ſans nous arrêter à parler de leurs navigations auſtrales, bornons-nous à rappeler ici leurs expéditions de pêche & leurs explorations privées en ces parages où l'autorité royale vint ſi tardivement donner une conſécration publique à leurs efforts. Nous ne chercherons même pas à recueillir de ſimples traditions ou de vagues indices plus ou moins dignes d'un examen ſérieux : nous voulons nous en tenir à des témoignages explicites & formels.

C'eſt à la collection italienne de Ramuſio qu'il nous faut recourir pour retrouver, ſous un vêtement étranger, avec le titre pompeux de grand capitaine de mer, un français de Dieppe, dans lequel il nous eſt permis de reconnaître l'aſtronome & pilote Pierre Crignon, qui fut le compagnon des frères Parmentier dans leur voyage de 1529 à Sumatra, & qui avait également navigué ſur les côtes du Bréſil & de Terre-Neuve.

En décrivant cette dernière, qui s'étend, continent & îles, du 40ᵉ au 60ᵉ degrés de latitude ſur une longueur de trois cent cinquante lieues, il fait remarquer la briſure accuſée par le cap Ras entre la direction de la côte méridionale qui ſe refuſe vers

l'oueſt, & celle de la côte boréale qui court vers le nord. Aux Portugais eſt due la découverte des ſoixante-dix lieues environ de littoral compriſes entre le cap Ras & le cap de Boaviſta; tout ce qui eſt au ſud du cap Ras a été exploré en 1504 par les Normands, & par les Bretons, qui y ont laiſſé leur nom à un cap bien connu; tout ce qui eſt au nord du cap de Boaviſta a été relevé pareillement par leſdits Normands & Bretons : le capitaine Jean Denys, de Honfleur, avec le pilote Camart, de Rouen, y conduiſit ſon navire en 1506, & en rapporta, dit-on, une carte aſſez étendue; puis, en 1508, le capitaine Thomas Aubert, commandant le navire *la Penſée*, armé par Jean Ango, père du célèbre gouverneur de Dieppe, y tranſporta le premier des colons normands.

Dix ans après, en 1518, ſuivant l'interprétation commune, mais peut-être en réalité quelques années plus tard, fut entrepriſe une expédition analogue « par le ſieur baron de Léry & de Saint-Juſt vicomte « de Guen, lequel ayant le courage porté à choſes « hautes, déſiroit s'eſtablir par delà & y donner com- « mencement à une habitation de François »; il s'était approviſionné d'hommes & de beſtiaux, & fit voiles juſqu'à l'île de Sable en face des pêcheries bretonnes; « mais la longueur du voyage l'ayant trop « longtemps tenu ſur la mer, il fut contraint de déchar- « ger là ſon beſtail, vaches & pourceaux, faute d'eaux « douces & de pâturages »; & cette expédition avortée n'eut d'autre réſultat que d'avoir jeté ſur cette terre aride des animaux qui s'y multiplièrent graduellement, & devinrent, longtemps après, une reſſource ineſpérée pour d'autres Français qu'une fortune de mer devait un jour condamner à y ſéjourner cinq ans entiers dans un déplorable abandon.

Juſqu'alors, ce n'étaient que des expéditions privées.

IX.

Enfin le roi de France ſe détermina à prendre lui-même ſa part dans le lotiſſement des terres d'outre-mer que ſe faiſaient à leur guiſe les autres ſouverains de l'Europe occidentale, & il envoya officiellement à ſon tour, à la découverte des pays tranſatlantiques où il lui conviendrait de prendre pied.

Le temps était déjà loin, où l'on avait cru retrouver en ces contrées le Japon, la Chine & les Indes d'Aſie : les navigations de Cabot dans le nord, comme celles de Veſpuce dans le ſud avaient démontré qu'il s'agiſſait en réalité d'un monde nouveau ; & bien qu'on le crût réuni à ſes dernières limites aux régions boréales aſiatiques, l'extenſion des conquêtes eſpagnoles dans l'oueſt, & la circumnavigation de Magellan, avaient appris qu'il y avait au-delà de ce nouveau continent une autre mer par laquelle on arrivait à l'Orient véritable, ſi plein de richeſſes & de merveilles : quelque paſſage, moins éloigné que le détroit franchi par l'eſcadre caſtillane, pouvait exiſter ſur l'immenſe ligne des côtes américaines, & conduire par une voie plus courte à ces îles des épices, objet de tant de convoitiſes rivales.

François Ier mit en 1523 aux ordres du florentin Jean Verrazzano quatre navires pour aller à la recherche d'un tel paſſage & prendre poſſeſſion des terres où il ferait poſſible de le rencontrer. Mais une tempête fit avorter les premières tentatives ; les

vicissitudes de la guerre & de la mer ne laissèrent au navigateur la faculté d'effectuer son exploration que dans une seconde campagne & avec une seule nef, *la Dauphine*, sur laquelle il partit définitivement de Madère le 17 janvier 1524 pour aller atterrir à la fin de février vers 34° de latitude, sur une côte inconnue, qu'il longea l'espace de cinquante lieues en tirant au sud, sans y découvrir aucune baie ; ce qui lui fit reprendre la bordée du nord, & suivre ensuite le littoral à l'est & au nord-est jusqu'au parallèle de 41° 40', descendant à terre par intervalles, pour reconnaître le pays, où la vigne croissait en abondance, & les habitants, dont le teint était généralement foncé, & les mœurs hospitalières ; il rencontra enfin une belle & grande rivière, aux eaux profondes, aux pittoresques rivages (le Hudson), d'où un orage soudain le força de s'éloigner à son grand regret, pour ne s'arrêter qu'après une course de quatre-vingts lieues encore droit à l'est, où il rencontra une île triangulaire semblable à celle de Rhodes, qu'il appela *Louise*, du nom de la mère du roi de France, & derrière laquelle s'ouvrait une baie commode (Narragansett) habitée par une population beaucoup plus blanche que toutes les autres & qui lui fit l'accueil le plus cordial. Après avoir joui pendant quinze jours de cette gracieuse hospitalité, il reprit sa route le 6 mai, longeant une côte qui s'élevait progressivement & se couvrait de bois touffus habités par un peuple brun & farouche, puis une terre nue & rocheuse bordée d'un grand nombre d'îles ; jusqu'à ce qu'arrivé à 50° de latitude, ayant consommé toutes ses munitions & ses vivres, il revint en France, & écrivit en rade de Dieppe le compte-rendu de son voyage, qu'il adressa au roi le 8 juillet 1524.

On raconte que dans une expédition ultérieure

aux mêmes parages. Verrazzano étant defcendu à terre fans affez de précaution, fut faifi par les fauvages, & fervit de pature à un horrible feftin. Avait-il immédiatement reçu de François Ier une nouvelle miffion, on ne fait. D'autres foucis étaient venus abforber les penfées du monarque, & le prifonnier de Pavie n'eut bientôt plus le loifir de fonger de long-temps à la pourfuite de fes projets d'établiffement outremer.

X

L'Efpagne, au contraire, triomphait, & pendant que Fernand Cortez adreffait de Mexico, le 18 octobre 1524, à l'empereur Charles-Quint, un rapport où il développait l'idée de faire explorer à la fois la côte atlantique depuis la Floride jufqu'aux Bacalaos, & la côte oppofée fur l'Océan pacifique, pour trouver le fecret de ce paffage que Verrazzano était allé découvrir ; un pilote portugais au fervice de l'Efpagne, déferteur de l'expédition de Magellan & repouffé de celle de Loayfa, Etienne Gomes de Porto, obtenait à Séville, à la fin de cette même année, l'autorifation d'aller explorer auffi, fur les traces de Verrazzano, le littoral compris entre la Floride & les Bacalaos. Le comte Fernand d'Andrade, le docteur Beltram, le riche Chiftophe de Haro, lui armèrent un petit navire avec lequel il partit de la Corogne au commencement de 1525, alla toucher à Cuba & à la pointe de la Floride, & remontant au nord, explora particulièrement la côte comprife de 40° à 41° de latitude, un peu en-deçà & un peu au-delà, y enleva un grand nombre d'habitants pour en faire

des efclaves, pouffa enfuite fa navigation, à ce qu'on dit, jufqu'au cap Ras, & revint, après une abfence de dix mois, défarmer à la Corogne, d'où il fe rendit à Tolède en novembre, précédé de la fauffe nouvelle qu'il apportait du girofle, tandis qu'il n'amenait en réalité que des efclaves : méprife née d'un jeu de mots involontaire qui avait fubftitué *clavos* à *efclavos*. Et les cofmographes efpagnols donnèrent le nom de *Tierra de Eftévan Gomez* à la contrée qu'il avait reconnue & pillée, entre celle du licencié Luc Vafquez de Aylion & les pêcheries bretonnes.

XI.

Les Anglais de leur côté renouvelèrent leurs tentatives : un riche commerçant de Briftol établi à Séville, fils de l'un des affociés de Hugues Elyot dans l'armement de 1503 pour Terre-Neuve, Robert Thorne, qui venait de prendre un intérêt matériel confidérable dans l'entreprife de Sébaftien Cabot par le fud en 1526, adreffait peu de temps après au roi Henri VIII, un mémoire pour fignaler à fon attention l'avantage que l'Angleterre aurait fur les Efpagnols & les Portugais fi elle découvrait un paffage par le nord-oueft vers les îles aux épices; & fur l'invitation du révérend Edouard Lee, envoyé de Henri VIII auprès de Charles-Quint, il remettait à cet ambaffadeur des confidérations étendues & développées, pour le même objet.

Quelle qu'ait pû être l'influence de ces écrits fur les déterminations royales, toujours eft-il que deux navires, le *Samfon* & la *Mary* de Guilford, quittant la Tamife le 20 mai 1527, & partant définitivement

de Plymouth le 10 juin, ſous le commandement de Jean Rut, firent voile vers le nord jusqu'au 1er juillet, qu'ils furent aſſaillis dans la nuit par un violent orage; la tempête les ſépara, & fit probablement ſombrer le *Samſon*, qui ne reparut plus; deux jours après, par 53° de latitude, la *Mary*, droſſée par les glaces, redeſcendait vers 52°, où elle aperçut la terre; elle atteignit un hâvre bien abrité, & s'y arrêta dix jours pour faire de l'eau. Comme, au départ des deux navires, le rendez-vous avait été donné, en cas de ſéparation accidentelle, au cap de Sper de Terre-Neuve, où l'on devait s'attendre mutuellement durant ſix ſemaines, Rut gouverna au ſud pour s'y rendre, & vint mouiller le 3 août dans la baye de Saint-Jean, où il trouva onze navires de pêche normands, un breton & deux portugais; de là il écrivit au roi pour lui rendre compte des événements, pendant que le mathématicien de l'expédition, Albert de Prato, chanoine de Saint-Paul de Londres, écrivait de ſon côté, le 10 août, au cardinal Wolſey légat du ſaint-ſiége.

C'eſt chez les hiſtoriens eſpagnols des Indes occidentales qu'il faut chercher les traces ultérieures de cette expédition avortée : on y trouve ſignalée l'apparition, aux Antilles, d'un navire anglais, armé en même temps qu'un autre pour aller par le nord au pays du grand khan, ſéparé de ſon compagnon par la tempête, arrêté dans ſa route par les glaces, redeſcendu aux Bacalaos où il avait rencontré juſqu'à cinquante bâtiments de pêche eſpagnols, français & portugais, ayant vu ſon pilote (un piémontais, peut-être préciſément ce même Albert de Prato dont il vient d'être queſtion) maſſacré par les ſauvages ſur une côte inhoſpitalière, venu enſuite le long du littoral juſqu'à la rivière de Chicora, de là gagnant

la Jamaïque, repoussé de Saint-Domingue à coups de canon, & reprenant enfin la route d'Angleterre.

Les souvenirs que Hakluyt put recueillir longtemps après de la bouche de quelques contemporains, c'est que le navire parti de la Tamise le 20 mai 1527 était rentré au port vers le commencement d'octobre de la même année.

XII.

Quand la paix de Cambrai eut rendu à François Ier le loisir d'aviser à l'administration de son royaume, il put reprendre ses desseins d'exploration & d'établissement dans le nouvel hémisphère : c'était un moyen encore de lutter contre son hautain & trop heureux rival. Il accueillit donc avec faveur la demande qu'un capitaine de navire de Saint-Malo, Jacques Cartier, adressait en 1533 à Philippe de Chabot, seigneur de Brion, comte de Buzançois & de Charny, amiral de France, d'être envoyé au compte du roi pour continuer l'entreprise de découverte & de colonisation confiée neuf ans auparavant à Jean Verrazzano.

Deux navires, du port de soixante tonneaux, ayant chacun soixante & un hommes d'équipage, furent en conséquence mis sous ses ordres; & le vice-amiral Charles de Mouy, seigneur de la Meilleraye, ayant pris au nom du roi le serment de tous les gens de l'expédition, elle partit de Saint-Malo le 20 avril 1534, & vint atterrir le 10 mai suivant à Terre-Neuve, près du cap Boavista, mouillant à cinq lieues de là vers le sud, dans un port qui reçut le nom de Sainte-Catherine; on remonta ensuite la côte

vers le nord pour entrer dans le golfe des Châteaux, c'eſt-à-dire le détroit actuel de Belle-Iſle, & le nom de Sainte-Catherine (qui était peut-être celui d'un des navires) reparut une ſeconde fois pour déſigner l'île même qui ſignale cette ouverture.

A partir de ce point, Cartier longea vers l'oueſt la côte méridionale du Labrador, jalonnant çà & là ſa route de quelque nom breton, tel que Breſt ou Saint-Servan, au milieu de beaucoup d'autres, juſqu'à la baie de Shecatica, qui fut appelée port de Jacques Cartier. Comme le golfe allait s'élargiſſant de plus en plus, il voulut en reconnaître la rive opposée, & il vint aborder au cap Double, la pointe Riche de nos jours, pour deſcendre enſuite la côte juſqu'à un cap qu'on atteignit le 24 juin & qu'on appela pour cette raiſon cap de Saint-Jean, aujourd'hui cap de l'Anguille. De là, tournant à l'oueſt, on toucha ſucceſſivement à diverſes îles, à l'une deſquelles fut laiſſé le nom de Brion, en l'honneur du grand-amiral qui avait patroné l'expédition, & l'on arriva au fleuve des Barques (la rivière Miramichi); on remonta enſuite au nord en explorant la baie des Chaleurs, dont l'entrée eſt ſignalée au delà par le cap de Prato (aujourdhui cap Farillon), où l'on ſerait tenté de chercher un ſouvenir du pilote piémontais maſſacré dans l'expédition anglaiſe de 1527. Puis, coupant le détroit de Saint-Pierre (entre Gaſpé & Anticoſti) on regagna les terres ſeptentrionales près de la réſidence du chef ſauvage Tiéno, au cap actuel de Montjoli, & prenant déſormais à l'eſt pour s'en retourner, on franchit de nouveau le détroit de Belle-Iſle le jour de l'Aſſomption, & l'on rentra à Saint-Malo le 5 ſeptembre.

XIII.

Le rapport que fit auffitôt Cartier, des réfultats de ce premier voyage, fut très-bien accueilli, & dès le 30 octobre fuivant le grand-amiral lui faifait expédier, fous fon propre feing, une nouvelle commiffion « du voulloir & commandement du Roy, pour « conduire, mener, & employer troys navyres équip-« pez & advitaillez chafcun pour quinze mois, au « parachèvement de la navigation... jà commencée « à defcouvrir oultre les terres neufves, & en iceluy « voyage effayer de faire & accomplir ce qu'il a plu « à mondit feigneur... commander & ordonner. »

Cartier ayant tout difpofé pour l'exécution de fa nouvelle miffion, partit de Saint-Malo le 19 mai 1535, &, contrarié par les vents dans fa traverfée, n'arriva que le 7 juillet à l'Ifle aux Oifeaux, d'où il fe rendit au détroit de Belle-Ifle pour y attendre fes deux conferves, qui le rejoignirent le 26 juillet; il prit alors à l'oueft vers le cap de Tiéno, où il était le 31 juillet, pourfuivit la même route jufqu'au 10 août, à l'entrée de la rivière actuelle de Saint-Jean, qu'il appela baie de Saint-Laurent, en l'honneur du patron du jour; & allant enfuite vifiter la grande île de Natifcotec (ou Anticofti, comme prononce le vulgaire) il y aborda le 15 août & lui donna en conféquence le nom de l'Affomption.

Du côté du fud elle faifait face au pays de Honguedo, où commençait la grande rivière conduifant à Canada & à Hochelaga, qu'il réfolut de remonter, en reprenant fon exploration de la rive feptentrionale depuis la baie de Saint-Laurent. Il rencontra

d'abord ſept iles qu'il appela les iles Rondes, puis les iles du Bic auxquelles il donna le nom d'ilots de Saint-Jean; le 1er ſeptembre il reconnut l'entrée de la grande rivière de Saguenay & les deux îles (l'île Blanche & l'île Rouge) qui lui ſont face. Pourſuivant ſa route, il s'arrêtait le 6 ſeptembre ſur une île couverte de coudriers, laquelle conſerve encore le nom d'île aux Coudres qu'il lui donna, & le lendemain il atteignit un amas d'iles, où commençait le pays de Canada. La plus grande était chargée de vignes, ce qui la lui fit appeler d'abord île de Bacchus; mais il préféra enſuite le nom d'île d'Orléans, qui lui eſt reſté. Au bout ſe trouvait un endroit convenable pour le mouillage de ſes navires : il s'y arrêta le 14 ſeptembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dont ce lieu prit le nom; c'eſt la rivière Saint-Charles d'aujourd'hui. Tout auprès était Stadacone, réſidence royale du chef de Canada, remplacée maintenant par la ville de Québec, dont le faubourg Saint-Jean eſt aſſis préciſément à l'endroit où giſait l'ancienne capitale des ſauvages.

Après avoir pourvu à la ſûreté de ſes navires dans le hâvre de Sainte-Croix, Cartier réſolut de pouſſer ſa reconnaiſſance dans le haut du fleuve juſqu'à Hochelaga avec le plus petit des trois bâtiments & les embarcations. Parti le 19 ſeptembre, il navigua ſans interruption juſqu'au 28, qu'il atteignit les domaines du chef Ochelay, à l'entrée d'une rivière où le courant était rapide & dangereux (la rivière Richelieu d'aujourd'hui), & bientôt après un grand lac formé par l'élargiſſement du fleuve (le lac Saint-Pierre actuel) : là il lui fallut laiſſer le navire pour continuer de remonter avec les embarcations ſeules, & le 20 octobre on arrivait à Hochelaga, au-deſſous des rapides impétueux appelés aujourd'hui le cou

rant de Sainte-Marie. La capitale était assise au pied d'une montagne bien cultivée, qui reçut le nom de Mont-Royal, lequel s'est perpétué à la même place sous la forme de Montréal, ainsi qu'on appelle maintenant le chef-lieu du Haut-Canada.

En redescendant le grand fleuve, il remarqua, le 7 octobre, un affluent de la rive septentrionale dont l'entrée était signalée par quatre petites îles boisées, & auquel il donna le nom de Fouez (c'est-à-dire de Foix), qu'a remplacé celui de Trois-Rivières. Quatre jours après il rentrait au hâvre de Sainte-Croix, où les matelots des deux navires restés au mouillage avaient pendant son absence élevé un fort. Il y passa tout l'hiver, très-maltraité par le scorbut, qui lui enleva vingt-cinq de ses compagnons, & aurait fait de plus grands ravages si les indigènes ne lui eussent enseigné un remède souverain dans la décoction des feuilles & de l'écorce d'épinette blanche ou pesse du Canada (*pinus alba* de Linné). Enfin, le 6 mai 1536, il appareilla pour retourner en France, abandonnant la carcasse d'un de ses navires, faute de monde pour le réarmer. Les restes en ont été retrouvés dans la vase par les habitants de Québec, le 26 septembre 1843, & quelques fragments en ont été envoyés, comme une précieuse relique, au musée de Saint-Malo.

Le 21 mai Cartier reconnaissait Honguedo, puis le cap de Prato, d'où il gagnait l'île de Brion, & le 1er juin, prenant au sud-est, il touchait successivement à deux pointes de terre qu'il appela le cap de Lorraine & le cap de Saint-Paul, au nord & à l'est de l'île du cap Breton; il abordait ensuite à Terre-Neuve dans une anse qu'il appela le hâvre du Saint-Esprit, & qui n'est autre que le port aux Basques de nos jours; puis il rangeait la côte jusqu'aux îles de

Saint-Pierre, où il rencontra plusieurs navires français, & prenant enfin le large au sortir du hâvre de Rognouse ou baie des Trépassés, il rentrait à Saint Malo le 16 juillet suivant.

XIV.

Pendant que Cartier faisait sa traversée de retour, il se croisait avec une expédition anglaise composée de deux navires, la *Trinité* & le *Mignon*, montés par une association de gens distingués tenant à la cour & à la magistrature, réunis sous la direction de maître Hore, homme de grand courage & fort adonné à l'étude de la cosmographie, pour aller tenter des découvertes dans le nord-ouest : partis de Londres à la fin d'avril 1536, ils mirent plus de deux mois à atteindre le cap Breton, d'où ils gagnèrent l'île aux Pingouins, & s'élevèrent ensuite fort avant dans le nord, au milieu des glaces; mais la disette de vivres devint telle parmi eux, qu'ils étaient réduits aux dernières extrémités quand apparut un navire français bien approvisionné; ils parvinrent à s'en emparer par la ruse, & s'esquivèrent aussitôt pour retourner en Angleterre, où ils arrivèrent à la fin d'octobre, & ne purent être rejoints que plusieurs mois après par les Français qu'ils avaient dépouillés, & que le roi Henri VIII prit le parti d'indemniser de ses propres deniers.

En France, où Cartier avait ramené quelques sauvages canadiens, on s'occupait de les instruire, afin de trouver en eux des interprètes & des auxiliaires pour la civilisation de leurs compatriotes : ils furent baptisés le 25 mars 1538; mais le change

ment de climat leur devint funeste, & ils moururent tous sauf un seul (une jeune fille) avant qu'on pût tirer d'eux aucun service. Malgré ce désappointement, une nouvelle expédition fut résolue par l'intervention active d'un gentilhomme picard, Jean François de la Roque sieur de Roberval, que le roi, par lettres du 15 janvier 1540, nomma son lieutenant géneral ès terres neufves de Canada, Hochelaga & Saguenay & autres circonvoisines. Des lettres royales, données à Saint-Prix le 17 octobre suivant, instituèrent Jacques Cartier capitaine général & maître pilote de tous les navires & vaisseaux qui seraient envoyés pour cette entreprise.

Cinq navires jaugeant ensemble quatre cents tonneaux ayant été convenablement disposés en conséquence, Cartier partit de Saint-Malo le 23 mai 1541, laissant en France Roberval, qui devait le rejoindre bientôt avec le complément du matériel destiné à la fondation de l'établissement projeté. Cartier se trouvait le 23 août au hâvre de Sainte-Croix; mais il préféra pour l'hivernage de ses vaisseaux un autre endroit à quatre lieues plus loin, à l'entrée d'une rivière près du cap Rouge, où il construisit un fort & des magasins, auxquels il donna le nom de Charlesbourg royal; après quoi il renvoya en France deux de ses navires, sous les ordres de Macé Jalobert son beau-frère, & d'Etienne Noël son neveu, qui partirent le 2 septembre. Il alla lui-même reconnaître au-dessus de Hochelaga les sauts ou rapides qui barrent le cours du fleuve, revint hiverner au fort, & n'ayant aucune nouvelle de Roberval à la fin de mai 1542, il prit le parti de s'en retourner en France. Ayant relâché au hâvre Saint-Jean, sous le cap Double, il y rencontra Roberval qui arrivait enfin avec deux navires, mais il se refusa à remonter

avec lui, & vint defarmer à Saint-Malo, où on le voit, le 21 octobre, tenir fur les fonts baptifmaux la fille du lieutenant de Roi gouverneur de cette ville.

A quelque temps de là, fur l'ordre du Roi, qui rappelait Roberval en France, Cartier partit de rechef de Saint-Malo au printemps de 1543 pour aller chercher les reftes de cette expédition avortée, & rentra définitivement à Saint-Malo après une abfence de huit mois.

Et l'idée d'un établiffement français au Canada demeura déformais abandonnée pendant plus d'un demi-fiècle.

XV.

Après cette revue de toutes les navigations européennes vers les rivages tranfatlantiques du nord-oueft, depuis les plus anciennes traditions qui nous foient parvenues, jufqu'à la dernière de celles où figure le nom de Jacques Cartier, il ne nous refte que peu de mots à dire fur la perfonne du célèbre pilote malouin, & fur les lambeaux qui ont été recueillis de fes relations.

Un vieux marin de Saint-Malo, plein de zèle & de patriotifme, Charles Cunat, avait recouvré la vigoureufe ardeur de fes jeunes années, pour fouiller les archives de toute forte qui fe pouvaient trouver à fa portée dans fa chère ville natale; & ce qu'il n'y a point découvert, nul autre fans doute ne l'y faurait rencontrer. Auffi loin qu'il a pu remonter dans les actes de l'état-civil qui exiftent encore, il a entrevu un Jehan Cartier, qui de fon mariage avec

Guillemette Baudoin avait eu six enfants, dont l'aîné, Jamet ou Jacques, né le 4 décembre 1458, eut à son tour, de son mariage avec Jesseline Jansart, un fils né le 31 décembre 1494, lequel n'est autre que le célèbre navigateur Jacques Cartier, marié lui-même en 1519 avec Catherine des Granches, fille de Jacques des Granches connétable de la ville & cité de Saint-Malo, mais de laquelle il n'eut point de postérité.

Après qu'il eut renoncé à la navigation, il habitait pendant l'hiver, dans la ville de Saint Malo, une maison située « jouxte l'hôpital Saint-Thomas », mais dont il ne reste depuis longtemps aucun vestige; l'été il se retirait dans le domaine seigneurial de Limoilou, au village ainsi appelé, où son château conserve encore le nom de Portes Cartier.

Il avait eu à soutenir, après le retour de Roberval, une instance dans laquelle on lui demandait compte des deniers dont il avait eu la disposition pour l'entreprise commune : il fut reconnu qu'il y avait mis plus qu'il n'avait reçu, & la sentence du tribunal d'Amirauté, du 21 juin 1544, lui donna gain de cause sur tous les points.

On perd sa trace après l'année 1552, & l'on en conclut qu'il décéda probablement avant d'atteindre sa soixantième année.

XVI.

Rédigea-t-il lui-même les relations des diverses expéditions qu'il avait conduites au Canada? On peut le penser, bien qu'il y soit toujours question

ſe lui à la troiſième perſonne, à la manière dont il eſt parlé de Jules Céſar en ſes immortels *Commentaires*. Dans tous les cas, le rédacteur a évidemment fait partie de chacune des expéditions racontées.

Un célèbre collecteur italien, qui s'était procuré diverſes relations françaiſes dont il ne nous reſte aujourd'hui rien autre choſe que la verſion qu'il en a publiée, Ramuſio, avait recueilli celle du premier voyage de Cartier, & c'eſt uniquement dans ſa précieuſe collection, ainſi que nous l'avons rappelé dès le début, qu'il faut aller reprendre, ſous ſon déguiſement étranger, un récit qui eſt pour nous d'un ſi grand intérêt. Cette verſion italienne, parue pour la première fois à Veniſe en 1556, y fut reproduite dans les réimpreſſions de 1565, 1606 et 1613. Elle fut retraduite en français pour être ainſi publiée à Rouen en 1598, chez Raphael du Petit-Val, libraire & imprimeur du Roi, en un volume petit in-8° de 64 pages, ſous ce titre : *Diſcours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux terres neufves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dite Nouvelle France, avec particulières meurs, langage & cérémonies des habitans d'icelle.* Leſcarbot la réimprima avec une médiocre exactitude dans ſon *Hiſtoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres II à V), dont il y a quatre éditions, aux dates de 1609, 1611, 1617 & 1618. Les *Archives des voyages* de Ternaux-Compans l'ont reproduite en 1840 avec plus de ſcrupule, dans leur première livraiſon (pages 117 à 153). Enfin la Société littéraire & hiſtorique de Québec l'a compriſe à ſon tour dans un volume de réimpreſſions conſacré aux *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 & 1542*, publié à Québec en 1843, & dont ce morceau occupe les vingt-trois premières pages ; mai-

heureufement les inexactitudes de Lefcarbot n'y ont pas toutes été rectifiées.

Ainfi que nous l'avons dit auffi dès le début, c'eft au collecteur anglais Richard Hakluyt d'Oxford, que nous fommes redevables de nous avoir confervé, dans une verfion anglaife, les fragments mutilés qu'il avait pu fe procurer pendant fon féjour en France (de 1584 à 1588) concernant le troifième voyage de Cartier : c'eft d'abord la relation, non achevée, du navigateur; puis une lettre de fon petit-neveu Jacques Noël, écrite de Saint-Malo le 19 juin 1587, & un fragment d'une feconde lettre du même, conftatant que toutes les recherches faites dans la famille pour retrouver une relation plus complète étaient demeurées fans réfultat. Hakluyt a imprimé à la fuite, toujours en anglais, le routier du voyaye depuis Belle-Ifle jufqu'à 230 lieues en amont de la rivière de Canada, rédigé par Jean Allefonfce, de Sainte-Onge près Cognac, maître pilote de Roberval en 1542; & enfin la relation de Roberval lui-même, non achevée il eft vrai, mais conduite jufqu'au 22 juillet 1543, date probablement peu éloignée de celle où Cartier vint le rechercher d'après les ordres du roi. Hakluyt avait donné en 1600 le volume qui contient l'édition originale de ces pièces (pages 232 à 242); elles fe trouvent naturellement reproduites dans la réimpreffion de 1812. La Société littéraire & hiftorique de Québec a repris dans Hakluyt tous ces lambeaux pour les retraduire en français & les inférer en 1843 dans le volume que nous avons mentionné plus haut.

XVII.

Quant à la relation du ſecond voyage, qui nous intéreſſe plus ſpécialement ici, elle eſt, comme on ſait, la ſeule dont nous poſſédions la rédaction françaiſe originale ; il en exiſte une édition, imprimée à Paris en 1545, en un volume de 48 feuillets petit in-8°, d'une telle rareté que les bibliographes n'en connaiſſent en Europe qu'un exemplaire. Une reproduction ſcrupuleuſe & figurée de cet exemplaire unique a tenté le zèle d'un éditeur fort habitué à la recherche & au maniement des livres curieux; & voilà comment a pris naiſſance l'édition d'amateur en tête de laquelle doit ſe placer l'introduction dont nous écrivons en ce moment la dernière page.

Ce volume introuvable, qui échappait à toutes les recherches, était ſi peu connu, que l'on n'avait même qu'une très-fauſſe idée de ce qu'il contenait, & la Société littéraire & hiſtorique de Québec en 1843, auſſi bien que M. Ternaux-Compans en 1841, le conſidéraient comme la rédaction françaiſe originale de la relation du *premier* voyage, au lieu du *ſecond ;* pour celui-ci, on n'en connaiſſait d'autre publication que celle de Leſcarbot dans ſon *Hiſtoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres VI à VIII, XII à XVIII, & XXII à XXVII) où le voyage de Cartier ſe trouve morcelé & entrecoupé de fragments diſloqués du voyage de Champlain.

Mais il exiſte à Paris, à la Bibliothèque impériale, trois exemplaires manuſcrits de cette même relation de Cartier, ſous les n°s 5589, 5644 & 5653 : M. Ternaux-Compans ayant eu communication des deux

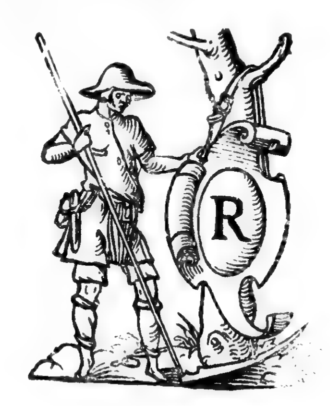
premiers, en tira une copie, qu'il fit imprimer en 1841 en tête du fecond volume de fes *Archives des voyages* (pages 5 à 66). De fon côté la Société littéraire & hiftorique de Québec ayant fait prendre copie du troifième manufcrit, & l'ayant collationné avec les deux autres, ainfi qu'avec les extraits de Lefcarbot, l'a reproduite dans fon volume de 1843 (pages 24 à 69).

L'édition originale de 1545 ne faurait être préfentée comme exempte d'incorrections, tant s'en faut : les coquilles typographiques y font fréquentes, & l'éditeur d'aujourd'hui aurait peut-être eu lieu d'héfiter à fe montrer fi rigoureufement fidèle à la reproduire avec toutes fes imperfections accidentelles, s'il n'eût trouvé un remède à l'inconvénient de cette reproduction fervile, dans l'attention de relever avec foin, en appendice à la réimpreffion actuelle, les corrections indifpenfables, avec les variantes non feulement des manufcrits, mais auffi des fragments de Lefcarbot & des éditions de Ternaux-Compans & de la Société de Québec, dont les lectures ne font pas toujours préférables aux leçons de l'édition de 1545.

Cet expédient nous a paru donner à l'édition que voici l'avantage de conferver intacte, fuivant le goût impérieux des bibliomanes, la phyfionomie furannée de l'édition primitive, tout en mettant à la difpofition de ceux qui n'attachent à la forme qu'une importance fecondaire, les éléments d'un texte plus correct & plus fidèle que tous les autres.

Neuilly-fur-Seine, ce 12 août 18[illegible]

BRIEF RECIT, & ſuccincte narration, de la nauigation faicte es yſles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, auec particulieres meurs, langaige, & cerimonies des habitans d'icelles: fort delectable à veoir.



Avec priuilege

On les uend à Paris au ſecond pillier en la grand ſalle du Palais, & en la rue neufue Noſtredame à l'enſeigne de leſcu de frãce, par Ponce Roſſet dict Faucheur, & Anthoine le Clerc frères.

1545.

A MONSEIGNEVR LE

Preuost de Paris ou son lieutenant ciuil.

SVppliēt treshumblemēt Ponce Roffet dict le Faulcheur, & Anthoine le Clerc freres & libraires de ceste uille de Paris, qu'il uous plaise leur dōner la permission de imprimer & uendre, ung liure, intitulé Briefue & succincte narration de la nauigation, faicte es ysles de Canada & autres choses y contenues : Pour lequel imprimer leur cōuient faire gros fraiz & despens, dont ilz pourroient estre frustrez, ensemble de leurs labeurs s'il estoit permys à tous de l'imprimer. Ce consideré il uous plaise & ordonner que deffences soient faictes à tous libraires & imprimeurs de la uille & preuoste de Paris, de ne imprimer icelluy liure, n'y de en uendre d'autre que de l'impression desdictz supplians, iusques à quatre ans finiz & accompliz, sur peine de confiscation desdictz liures & d'amende arbitraire, Et uous ferez bien.

Il est permys ausdictz suppliēs, auec les deffences à tous autres, de ne imprimer le dict uoyage pour le temps & espace de trois ans. Faict le dernier iour de Feburier, Mil cinq cens quarāte quatre
Ainsi signé I. Morin.

AV ROY
Treſchreſtien.

CONSIDERANT, *O mon treſredoubté prince, les grãdz bien & don de grace qu'il a pleu à Dieu le Createur faire à ſes creatures: Et entre les autres de mettre & aſſeoir le ſoleil, qui eſt la vie & congnoiſſãce de toutes icelles, & ſans lequel nul ne peult fructifier ni generer en lieu & place la ou il a ſon mouuement, & declination contraire, & non ſemblable es autres planettes. Par leſquelz mouuemẽt & declinaiſon, toutes creatures eſtãs ſur la terre en quelque lieu & place qu'elles puiſſent eſtre, en ont, ou en peuuent auoir en lan dudict ſoleil, qui eſt 365. iours et ſix heures, Autant de veue oculaire les vngs que les autres, non qu'il ſoit tant chault & ardant es*

vngs lieux, que es autres par ses raiz & reuerberations, ny la diuision des iours & nuictz en pareille esgalleté : Mais suffit qu'il ayt de telle sorte & tant temperemēt que toute la terre est ou peult estre habitee en quelque zone, climat, ou paralelle que ce soit : Et icelles auecques les eaues, arbres, herbes, & toutes autres creatures de quelques genres ou especes qu'elles soient par l'influence d'iceluy soleil, donner fruictz & generations selon leur nature par la vie & nourriture des creatures humaines. Et si aucuns vouloient dire le cōtraire de ce que dessus, en alleguant ledict des saiges philosophes du temps passé, qui ont escript & faict diuision de la terre par cinq zones, dont ilz dient & afferment trois inhabitées. Cest assauoir la zone torride, qui est entre les

deux tropiques ou ſolſtices, qui paſſe par le zenic des teſtes des habitans d'icelle: Et les deux zones artique & entartique pour la grand froideur qui eſt en icelle, à cauſe du peu d'eſleuation qu'ilz ont dudict ſoleil & autres raiſons: Ie confeſſe qu'ilz ont eſcript de la maniere, & croy fermemẽt qu'ilz le penſent ainſi, & qu'ilz le treuuent par aucunes raiſons naturelles, ou ilz prenoient leur fondement, & d'icelluy ſe contentoient ſeulemẽt ſans aueuturer n'y mectre leurs perſonnes es dangiers, eſquelz ilz euſſent peu ancheoir à cercher l'experience de leur dire. Mais ie dictz pour ma replique que le prince d'iceulz philoſophes a laiſſé parmy ſes eſcriptures vng mot de grande cõſequence, qui dict que, Experiẽtia eſt rerum magiſtra; *par l'enſeignemẽt*

duquel i'ay osé entreprendre de adresser à la veue de vostre magesté royalle, cestuy propos en maniere de prologue, de ce myen petit labeur: Car suyuant vostre royal commandement. Les simples mariniers de present non ayans eu tant de craincte d'eulz mectre à l'aduanture d'iceulx perilz & dangiers qu'ilz ont eu, & ont desir de vous faire treshumble seruice à l'augmentation de la saincte foy chrestienne, ont congneu le contraire d'icelle opinion des philosophes par vraye experience.

Ie allegue ce que deuant, parce que ie regarde que le soleil qui chascun iour se lieue à l'orient, & se reconce à l'occident, faict le tour & circuit de la terre, donnant lumiere & chaleur à tout le monde en vingt quatre heures, qui est vng iour naturel, sans aucune in-

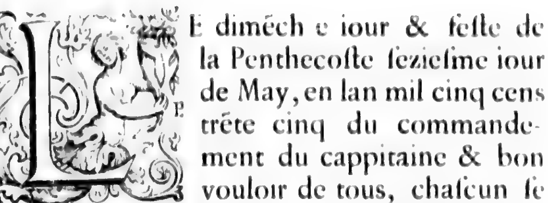
terruption de ſon mouuement & cours naturel. A l'exemple duquel ie penſe à mon foible entendement, & ſans autre raiſon y alleguer, qu'il plaiſt à Dieu par ſa diuine bonté que toutes humaines creatures eſtans & habitans ſoubz le globe de la terre, ainſy qu'elles ont veue, & congnoiſſance d'icelluy ſoleil ayt & ayent pour la temps aduenir congnoiſſance & creance de noſtre ſaincte ſoy: Car premierement icelle noſtre ſaincte foy a eſté ſemee & plantee à la terre ſaincte, qui eſt en Aſye à l'orient de noſtre Europe: Et depuis par ſucceſſion de temps apportee & diuulguee iuſques à nous, & finalement à l'occident de noſtredicte Europe à l'exemple du dict ſoleil portant ſa chaleur & clarté d'orient en occident comme dict eſt. Et pareillement auſſy

auons veu icelle nostre saincte foy, par plusieurs fois à l'occasion des meschās heretiques & faulz legislateurs, eclipses en aucuns lieux: & depuis soubdainemēt reluyre & monster sa clerté plus appertement que auparauant. Et maintenant encores à present voyons comme les meschans lutheriens apostatz & imitateurs de Mahomet, de iour en autre s'efforcent de icelle opprimer, & finablement du tout estaindre, si Dieu & les vrays suppostz d'icelle n'y donnent ordre par mortelle iustice; ainsy qu'on veoit faire chascun iour en voz pays & royaulme, par le bon ordre & police quey auez mys. Pareillement aussi veoit on, comme au contraire d'iceulx enfans de Sathan, les paoures chrestiens, & vrays pilliers de l'Esglise catholique s'efforcent d'icelle augmenter & ac-

croiſtre, ainſi que a faict le catholique Roy d'Eſpaigne, es terres qui par ſon commādemēt ont eſté deſcouuertes en l'occidēt de ſes pais & royaulmes, leſquelles auparauant nous eſtoient incognues, eſtranges, & hors de noſtre foy : Comme la neufue Eſpaigne, Liſabelle, terre ferme, & autres yſles ou on a trouué innumerable peuple, qui a [illegible] baptiſé & reduict en noſtre treſſaincte foy.

Et maintenant en la preſente nauigation faicte par voſtre royal commandement en la deſcouuerture des terres occidentales, eſtans ſoubz les climats & paralelle de voz pays & royaulme, non auparauant à vous n'y à nous congneuz, pourrez veoir & ſcauoir la bonté & fertilité d'icelles, innumerable quantité des peuples y habitans, la bonté & pai-

ſibleté d'iceulx, Et pareillement la fecondité du grãt fleuue qui deſcend & arroſe le permy d'icelles voz terres, qui eſt le pluſ grãt ſans comparaiſon que on ſache iamais auoir veu. Les quelles choſes donnent à ceulx qui les ont veues, certaine eſperance de l'augmentation future de noſtre dicte ſaincte foy & de voz ſeigneuries & nom treſ chreſtien, ainſi qu'il vous plaira veoir par ceſtuy preſent petit liure: Auquel ſont amplemẽt contenues toutes choſes dignes de memoire, que auons veues, & qui nous ſont aduenues tant en faiſant ladicte nauigation, que eſtans & faiſans ſeiour en voſdictz pays & terres.



E diméch e iour & feſte de la Penthecoſte ſezieſme iour de May, en lan mil cinq cens trẽte cinq du commandement du cappitaine & bon vouloir de tous, chaſcun ſe confeſſa, & receuſmes tous enſemblement noſtre createur en leſgliſe cathédrale de ſainct Malo. Apres lequel auoir reçu, feuſmes nous preſenter au cueur de ladicte egliſe, deuãt reuerend pere en Dieu monſieur de ſainct Malo, lequel en ſon eſtat epiſcopal nous donna ſa benediction.

Et le mercredy enſuiuãt dix neufieſme iour de May, le vent vint bon & cõuenable, & appareillaſmes auec trois nauires, Scauoir la grand Hermine du port, enuiron cent a ſix vingtz tonneaulz, ou eſtoit le cappitaine general, & pour maiſtre Thomas froſmond, Claude du pond briand, filz du ſeigneur de Montreueil & eſchanſſon de monſeigneur le Daulphin, Charles de la Pommeraye, Iehan poullet & autres gentizlhommes. Le ſecond nauire, nommé la petite Hermine du port, enuiron ſoixãte tonneaulz. Eſtoit cappitaine ſoubz le dict cartier Mace ialobert, & maiſtre Guillaume le marié. Et au tiers nauire nõmé

lEmerillon du port de enuiron quarante tonneaulz, en eſtoit cappitaine Guillaume le breton, & maiſtre Jacques maingart. Et naui-gaſmes avec bon temps iuſques au 20, iour dudict moys de May, que le temps ſe tour-na en yre & tourmente, qui nous a duré en ventz contraire & ſerraiſons, autant que na-uires qui paſſaſſent iamais la mer, euſſent ſans amendement : Tellement que le vingt cinq-ieſme iour de Iuing par le dict mauuais tẽps & ſerraiſon, nous entreperdiſmes tous trois, ſans que nous ayons eu nouuelles les vngs des autres iuſques à la terre neufue; la ou nous auions lymité nous trouuer tous enſemble. & depuis nous eſtre entreperduz, auons eſté auec la nef generalle par la mer de tous ventz cõtraires, iuſques au ſeptieſme iour du moys de Iuillet, que noꝰ arriuaſmes à la dicte terre neufue, & priſmes terre à l'iſle aux oyſeaulx : laquelle eſt à quatorze lieues de la grãd terre, quelle yſle eſt ſi treſplaine d'oyſeaulx, que toꝰ les nauires de France y pourroient facilemẽt charger, ſans que on ſ'apperceuſt que l'on en euſt tiré, & la en prinſmes deux barques pour partie de noz victailles : Icelle yſle eſt en leſle-uatiõ du pole en. 49. degrez. 40. mynutes. Et le huictieſme dudict moys, nous appareillaſmes de ladicte yſle, & auec bon temps vinſmes au

hable du blanc ſablon eſtant à labbaye des chaſteaulx le. xv. iour dudict moys, qui eſt le lieu ou nous debuoyns rendre : Auquel lieu feuſmes attendans noz compaignons iuſques au vingt ſixieſme dudict moys, lequel iour ilz arriuerent tous deux enſemble : Et la nous acouſtraſmes & priſmes eaues, boys, & aultres choſes neceſſaires, & appareillaſmes & feiſmes voylle pour paſſer oultre le vingt neufieſme iour dudict moys à l'aube du iour, & feiſmes porter le long de la coſte du Nort Giſant, eſt, Nordeſt, & Ornaiſt, Surnaiſt iuſques enuiron les huict heures de ſoir, q̃ meiſmes les voylles bas, le trauers de deux yſles qui ſ'auancent plus hors que les autres que nous nommaſmes les yſles Saĩct Guillaume Et ſont enuiron vingt lieues oultre le hable de Breſt : Le tout ladicte coſte depuis les chaſteaulz iuſques icy giſt eſt Nordeſt & Ornaiſt Surnaiſt rengee de pluſieurs yſles & terres toute hachee & pierreuſe, ſans aucune terre ny boys, fors en aucunes vallees.

Le lendemain penultime iour dudict moys feiſmes courir à Ornaiſt pour auoir cõgnoiſſance d'autres yſles qui nous demouroient enuiron douze lieues & demye. Entre lesquelles yſles ſe faict vne couche vers le Nort toute à yſles & grande voye apparoiſſantes y

auoir plusieurs bons hables, & les nommasmes les ysles Saincte Marthe; hors lesqlles enuiron vne lieue & demye, à la mer y a vne basse bien dãgereuse ou il y a quatre ou cinq testes qui demeurẽt le trauers desdictes bayes en la rotte d'Est & Onaist desdictes ysles Saincte Marthe, enuiron sept lieues : Lesquelles ysles nous vinsmes querir ledict iour, enuiron vne heure apres midy; & depuis ledict iour iusques à l'orloge vyrente feismes courir enuiron quinze lieues le trauers d'ung cap d'ysles basses, que nous nommasmes les ysles Sainct Germain, au Suest duquel enuiron trois lieues y a vne autre basse fort dangereuse. Et pareillemẽt entre le dict cap Sainct Germain & Saincte Marthe, y a vng bãc hors des dictes ysles enuiron deux lieues, sur lequel n'y a que quatre brasses. Et pour le dãgier de la dicte coste mismes les voylles bas, & ne feismes porter la dicte nuict.

Le lendemain dernier iour de Iuillet, feismes courir le long de la dicte coste qui gist Est & Onaist cart de Suest, qui est toute rengee d'isles & basses & coste fort dangereuse; laquelle cõtient depuis le dict cap des ysles Saĩct Germain, iusques à la fin des ysles enuiron dix sept lieues & demye. Et a la fin desdictes ysles, y a vne fort belle terre basse plaine de

grādz arbres & haultz : & eſt icelle coſte tou te rengee de ſablons ſans y auoir aucune ap paroiſſance de hable, iuſques au cap de Thiē-not qui ſe rabaſt, au Nor onaiſt qui eſt enuiron ſept lieues des dictes yſles. Lequel cap congnoiſſons du precedent voyage. Et parce feiſmes porter toute la nuict à Onaiſt Noronaiſt iuſques au iour que le vent vint contraire, & feusmes charcher vng haure ou miſmes noz nauires, qui eſt vng bō petit haure, oultre ledict cap Thiennot enuiron ſept lieues & demye, & eſt entre quatre yſles ſortentes à la mer, nous le nommaſmes le haure Sainct Nicolas, & ſur la plus prochaine yſle plātaſmes une croix de boys pour merche. Et fault amener la dicte croix au Nordeſt, puis l'aller querir & la laiſſer de tribort, & trouuerez de per fond ſix braſſes poſez dedans le dict hable à quatre braſſes, & ſe fault dōner garde de deux baſſes qui demeurent des deux coſtez à demye lieue hors. Toute ceſte dicte coſte eſt fort dāgereuſe & plaine de baſſes : nonobſtāt qu'il ſemble y auoir pluſieurs bōs hables n'y a que baſſes & plateys. Nous feuſmes au dict hable depuis le dict iour iuſques au Dimenche. vii. iour d'Aouſt : Auquel iour appareillaſmes & vinſmes querir la terre deca vers le cap de Rabaſt, qui eſt diſtant du dict hable, enuiron. xx.

lieues Gisans Nort Nordest & Susur Onaist. Et le lendemain le vent vint contraire : Et parce que ne trouuasmes nulz hables à la dicte terre de Su. feismes porter vers le Nort oultre le precedent hable de enuiron dix lieues, ou nous trouuasmes vne moult belle & grãde baye, plaine d'ysles & bonnes entrees & passaige de tous les ventz qu'il scauoit faire : Et pour congnoissance d'icelle baye y a vne grand ysle comme vng cap de terre, qui s'auance plus hors que les autres ; Et sur la terre enuiron deux lieues, y a vne montaigne faicte comme vng tas de bled, nous nommasmes la dicte baye la baye sainct Laurens.

Le douziesme iour du dict moys nous partismes de la dicte baye sainct Laurens & feismes porter à Onaist, & vinsmes querir vng cap de terre deuers le Su qui gist enuiron l'Onaist vng cart de Sur Onaist du dict hable Sainct Laurens enuiron vingt cinq lieues. Et par les deux sauuaiges que auions prins le premier voyage, nous fut dict que cestoit de la dicte terre deuers le Su, & que cestoit vne ysle, & que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de Hõguedo ou nous les auions prins lan precedent à Canada : Et que à deux iournees du dict cap & ysle cõmenceroit le royaulme de Saguenay à la terre deuers le Nort

allant vers le dict Canada, le trauers du dict cap enuiron trois lieues y a de profond cent brasses & plus. Et n'est memoire de iamais auoir tant veu de ballaynes que nous vismes celle iournee le trauers dudict cap.

Le lendemain iour nostredame d'Aoust quinziesme dudict moys, nous passasmes le destroict la nuict de deuant, & le lendemain eusmes congnoissance de terres qui nous demouroient vers le Su : qui est vne terre à haultes montaignes à merueilles, Donc le cap sus dict de la dicte ysle que nous auons nommee l'ysle de l'Assumption, & vng cap desdictes haultes terres gisent Est Nordest & Onaist sur Onaist, & y a entre eulx vingt cinq lieues, Et veoit on les terres du Nord encores plus haultes que celles du Su à plus de trẽte lieues. Nous rãgeasmes lesdictes terres du Su depuis ledict iour iusques au mardy que le vent vint Onaist, & meismes le cap au Nord pour aller querir lesdites haultes terres que voyons, & no[s] estãs là trouuasmes lesdictes terres vnyes & basses vers la mer, & les montaignes deuers le Nort par sus lesdictes haultes terres gisant icelles terres, Est, & Onaist vng cart de Sur Onaist. Et par les sauuaiges que auions, nous a esté dict que cestoit le commencement du Saguenay & terre habitable. Et que de la ve

noit le cuyure rouge qu'ilz appellēt caignetdaze. Il y a entre les terres du Su & celles du Nort, enuiron trente lieues, & plus de deux cens brasses de perfond & nous ont lesdictz Sauuaiges certiffié estre le chemin, & cōmencement du grāt Silenne de Hochelaga & chemin de Canada : lequel alloit tousiours en estroissent iusques à Canada, puis q̃ l'on treuue l'aue doulce qui va si loing que iamais hōme n'auroit esté iusques au bout qu'ilz eussent ouy, & que autre passaige n'y auoit que par bateaulx. Et voyant leur dire & qu'ilz affermoient n'y auoir autre passaige, ne voulut led' cappitaine passer oultre iusques a auoir veu le reste de ladicte terre & coste deuers le Nort, qu'il auoit obmis veoir depuis la Baye sainct Laurens pour aller veoir la terre du Su pour veoir s'il y auoit aucun passaige.

¶ *Comment nostre cappitaine feist retourner les nauires en arriere, iusques a auoir congnoissance de la Baye sainct Laurens pour ueoir s'il y auoit aucun passaige vers le Nort.*

LE mercredy 18. iour de Aoust, nostre cappitaine feist retourner ses nauires en arriere, & mestre le cap à l'autre bort. Et rāgeasmes ladicte coste du Nort qui gist Nordest & Sur Ornaist

faiſant vng demy arc, qui eſt vne terre fort haulte non tant comme celle de Su : Et arriuasmes le ieudy enſuyuant à ſept yſles fort haultes : leſquelles nous nommaſmes les yſles Rondes, qui ſont à enuiron quarante lieues des terres du Su, & s'auancent hors à la mer trois ou quatre lieues, le trauers deſquelles y a vng commencement de basses terres plaines de beaux arbres; leſquelles terres nous rẽgeaſmes le vendredi auec noz barques, le trauers deſquelles y a plusieurs bancqs de ſablon à plus de deux lieues à la mer, fort dãgereux, leſquelz deſcueurent de baſſe mer, & au bout d'icelles baſſes terres qui contiennent enuiron dix lieues, y a vne riuiere d'eaue doulce, ſortant à la mer, tellement que à plus d'une lieue d'elle eſt auſſi doulce q̃ eaue de fontaine. Nous entraſmes en lad riuiere auecq noz barques, & ne trouuaſmes à l'entree d'icelle que braſſe & demye. Il y a dedans ladicte riuiere plusieurs poiſſons, qui ont forme de cheuaulx, lesquelz vont à la terre de nuict, & de iour à la mer, ainſi qu'il nous feut dict par noz deux sauuaiges : Et de ces dictz poiſſons veiſmes grand nombre dedans la dicte riuiere.

Le lendemain 21. iour dudict moys au matin à l'aube du iour feiſmes voylle & feiſmes

porter le long de la dicte coste, tant que nous eusmes congnoissance de la reste de la dicte coste du Nort, que n'auions veu, & de l'ysle de l'Assumption, que nous auions esté querir au partir de la dicte terre : & lors que nous feusmes certains que ladicte coste estoit rengee, et qu'il n'y auoit nul passaige, retournasmes à noz nauires qui estoient esdictz sept ysles où il y a bonne radde à dix huict & vingt brasses de sablon : auquel lieu auons esté sans pouoir sortir n'y faire voylle pour la cause des bruynnes & ventz cõtraires qui faisoiẽt iusques au. xxiiii. iour dudict moys que sommes arriuez à vng hable de la coste du Su, qui est à enuirõ quatre vingt lieues des dictz sept ysles, qui est le trauers de trois ysles plattes, qui sont par le parmy du fleuue. Et enuiron le my chemin des dictes ysles & ledict hable deuers le Nort, y a vne fort grande riuiere, qui est entre les haultes & basses terres, qui faict plusieurs bãcqs à la mer à plus de trois lieues, qui est vng pais fort dangereux & sont de deux brasses & moins, & à la creste de iceulz bancqs trouuerez xxv. & xxx. brasses bort à bort, toute icelle coste du Nort, gist, Nort, Nordest, & Su sur Onaist.

Le hable deuantdict ou posasmes qui est à la terre du Su, est hable de marie & de peu

de valleur, nous les nommaſmes les Yſleaux ſainct Iehan, parce que nous y entraſmes le iour de la decollation dudict ſaict. Et au parauant que arriuer audict hable, y a vne yſle à Beſt d'icelluy enuiron cinq lieues, ou il n'y à point de paſſaige entre terre & elle que par baſteaux: le dict hable des yſleaux ſainct Iehã aſſeche toutes les marees, & y maryne l'eaue de deux braſſes: Le meilleur lieu à mettre nauires eſt vers le Su d'ung petit yſlot qui eſt au parmy du dict hable bort au dict yſlot.

Nous appareillaſmes du dict hable le premier iour de ſeptembre pour aller vers Canada, & enuiron quinze lieues du dict hable à l'Onaiſt, Sur, Onaiſt y a trois yſles au parmy du fleuue, le trauers deſquelles y a vne riuiere fort perfonde & courante, qui eſt la riuiere & chemin du royaulme & terre de Saguenay, ainſi que nous a eſté dict par noz deux ſauuages du pais de Canada. Et eſt icelle riuiere entre haultes montaignes de pierre nue, ſans y auoir que peu de terre, & nonobſtãt y croiſt grand quantité d'arbres & de pluſieurs ſortes qui croiſſent ſur la dicte pierre nue comme ſur bonne terre, de ſorte qui y auons veu arbre ſuffiſant à maſter nauire de trente tonneaulx, auſſi vert qu'il ſoit poſſible de veoir lequel eſtoit ſur vng rocq ſans y auoir aucu-

ne faueur de terre, à l'entree d'icelle riuiere trouuafmes quatre barques des fauuages, lesquelz venoient vers nous en grand peur & craicte, de forte qu'il en recueillit vne, & lautre approcha pres qu'ilz peurent entendre l'un de noz fauuages, qui fe nomma & feift fa congnoiffance, & les feift venir feurement.

Le lendemain deuxiefme iour du dict feptembre, refortifmes hors de la dicte riuiere pour faire le chemin vers Canada, & trouuafmes la mares fort courante & dangereufe, parce que deuers le Su de la dicte riuiere y a deux yfles, A l'entour defquelles, à plus de trois lieues n'y a que deux braffes femees de gros perrons, comme tonneaulz & pippes, & les marees de ce puantes par entre lefdictes ylles, de forte que cuydafmes y perdre noftre gallyon, finon le fecours de noz barques & à la crefte des dictz plateys, y a de perfond trente braffes & plus. Paffe ladicte riuiere du Saguenay & les dictes ysles, enuiron cinq lieues vers le Sur Onaift, y a vne autre ysle vers le Nort, de laquelle y a de fort haultes terres le trauers defquelles cuydafmes pofer l'ancre pour eftaller l'obbe, & ny peufmes trouuer le fonds à fix vingtz braffes a vng traict d'arc de terre, de forte que feufmes cō-

trametz retourner vers la dicte yſle, ou paſ ſames à trente cinq braſſes, & beau fondz.

Le lendemain matin feiſmes voylle, & appareillaſmes pour paſſer oultre, & euſmes congnoiſſance d'une ſorte de poiſſons, deſquelz il n'eſt memoire d'homme auoir veu n'y ouy : Les dictz poiſſons ſont auſſi gros cōme marſouyns ſans auoir aucun eſtre, & ſont aſſez faictz par le corps & teſte de la facon d'ung leurier, auſſi blancs que neige, ſans auoir aucune tache : & en y a fort grand nōbre dedās la dicte riuiere qui viuent entre la mer & l'eaue doulce : Les gens du pais les nommēt Adhothuys : & nous ont dict qu'ilz ſont fors bons à menger, & nous ont affermé n'y en auoir en tout le dict fleuue q̃ en ceſt endroict

Le ſixieſme iour dudict moys auec bon vent feiſmes courir à mont le dict fleuue enuiron quinze lieues, & vinſmes poſer à vne yſle qui eſt bort à la terre du Nort, qui faict vne petite baye & couche de terre : à laquelle y a ung nombre ineſtimable de grandes tortues, qui ſont es enuirons d'icelle yſle, Pareillemēt par iceulx du pais, ſe faiſt es enuirons de la dicte yſle grād peſcherie de Adhothuys. Il y a auſsi grant courant es enuirons de ladicte yſle cōme deuāt Bordeaux de flo, & ebbe. Icelle yſle contient enuiron trois lieues de

long & deux de large, & eſt vne moult bonne terre & graſſe, pleine de beaulx & grandz arbres de pluſieurs ſortes. & entre aultres y a pluſieurs couldres franches que trouuaſmes fort chargees de noiſilles auſſi groſſes & de meilleur ſaueur que les noſtres, mais vng peu plus dures. Et parce la nommaſmes l'yſle es Couldres.

Le ſeptieſme iour dudict moys, iour noſtredame, apres auoir ouy la meſſe, nous partiſmes de ladicte yſle pour aller à mont ledict fleuue, & vinſmes à quatorze yſles qui eſtoiét diſtantes de ladicte yſle es couldres de ſept a huict lieues, qui eſt le commencement de la terre & prouince de Canada: deſquelles en y a vne grande qui a enuiron dix lieues de long & cinq de large, en laquelle y a gens demourans qui font grand peſcherie de tous les poiſſons qui ſont dedans le dict fleuue ſelon leur ſaiſon. Nous eſtans poſez & a l'encre entre icelle grande yſle, & la terre du Nort, allaſmes à terre & portaſmes les deux ſauuaiges que auions prins le precedent voyage.

Et trouuaſmes pluſieurs gens du pays, leſquelz commencerent à fuyr, & ne vouloient aprocher iuſques ad ce que noſdictz deux hõmes commencerét à parler, & leur dire qu'ilz eſtoient Taignoagny & dom Agaya. Et lors

qu'ilz eurent congnoiſſance d'eulx commencerent a demener ioye danſans & faiſans pluſieurs cerimonies, & vindrent parler des principaulx a noz batteaux, leſquelz nous apporterent force anguilles, & aultre poiſſons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui eſt le pain de quoy ilz vivent en la diéte terre, & pluſieurs gros melons. Et icelle iournée vindrent a noz nauires pluſieurs barques du pays chargées de gens tant hommes que femmes pour veoir & faire chere a nos diétz deux hommes, les quelz feurent tous bien receuz par noſtre cappitaine, qui les feſtoya de ce qu'il peuſt, & pour faire la cögnoiſſance leur dona aucuns petis preſens de peu de valleur, de quoy ſe contenterent fort

Le lendemain le ſeigneur de Canada nõme Donnacona en nom, & l'appellent pour ſeigneur Agouhanna, vint avecques douze barques accompaigné de pluſieurs gens dauant noz nauires. Puis en feiſt retirer arriere dix, & vint ſeulement avec deux a bort deſ diétz nauires, accõpaigné de ſeize hommes, & comméca ledićt Agouhanna le trauers du plus petit de noz trois nauires a faire vne predication & preſchement a leur mode, en demenant ſon corps & membres d'une merueilleuſe ſorte, qui eſte vne cerimonié de ioye &

asseurance, Et lors qu'il fut arrivé à la nef generalle ou estoient les dictz Taignoagny & son compaignon, parla le dict seigneur à eulx, & eulx à luy, & luy commécerent a compter ce qu'ilz auoient veu en France, & le bon traictement qu'il leur auoit esté faict, dequoy fut fort ioyeulx, & pria nostre cappitaine luy bailler ses bras pour les baiser & accoller, qui est leur mode de faire chere en ladicte terre. Lors nostre cappitaine entra en la dicte barque du dict Agouhanna, & commanda apporter pain & vin pour faire boire & menger ledict seigneur & sa bande, ce qui fut faict, dequoy furent fort contens. Et pour lors ne fut aultre present faict audict seigneur attendant lieu & temps. Apres lesquelles choses ainsi faictes, se departirent les vngs des aultres, & prindrent congé, & se retira le dict Agouhanna en ses barques pour se retirer & aller en son lieu. Et feist le dict cappitaine apprester ses barques pour passer oultre, & aller auant le dict fleuue auec le flo, pour cercher hable & lieu de saulueté pour mettre les nauires, & feusmes oultre le dict fleuue enuiron dix lieues coustoyãt la dicte ysle. Et au bort d'icelles trouuasmes vng affeurg d'eaulx fort beau & plaisant. Auquel lieu y a une petitie riuiere & hable de

barre marmant de deux à trois braſſes, qui trouuaſmes lieu à nous propice pour mettre noſdictes nauires à ſaueté. Nous nommaſmes le dict lieu ſaincte Croix, par ce que le dict iour y arriuaſmes. Aupres d'iceluy lieu y a vng peuple, dont eſt ſeigneur le dict Donnacona, & y eſt ſa demeurance qui ſe nomme Stadacone, qui eſt auſſi bonne terre qu'il ſoit poſſible de veoir & bien fructiferéte, pleine de fort beaulx arbres de la nature & ſorte de France. Comme cheſnes, ormes, freſnes, noyers, yſz, cedres, vignes, aubeſpines, qui portent le fruict auſſi gros que prunes de damas, & aultres arbres: ſoubz les quelz croiſt de auſsi beau chanure que celuy de France, qui vient ſans ſemence ny labour. Apres auoir viſite le dict lieu, & trouvé eſtre conuenable, ſe retira ledict cappitaine, & les aultres dedans les barques pour retourner es nauires. Et ainſi que ſortiſmes hors de la dicte riuiere trouuaſmes au deuant de nous l'ung des ſeigneurs dudict peuple de Stadacone accompaigné de pluſieurs gens tant hommes, femmes que enfans: lequel ſeigneur commenca a faire vng preſchement à la facon & mode du pays, qui eſt de ioye & aſſeurance, & les femmes danſoient

& chantoient ſans ceſſe eſtans en l'eaue iuſques es genoulx. Noſtre cappitaine voyant leur bñne amour & bon vouloir, feiſt approcher la barque ou il eſtoit, & leur donna des couſteaulx, & petites patenoſtres de voirre, de quoy menerent vne merueilleuſe ioye, de ſorte que nous eſtans departis d'auec eulx diſtãt d'une lieue ou enuiron, les oyons chãter, danſer, & mener ioye de noſtre benne.

Comme noſtre cappitaine retourna es nauires & alla ueoir l'yſle, la grandeur & nature d'icelle, & comme il feiſt mener les dictz nauires à la riuyere ſaincte Croix.

APres que nous feuſmes arriuez auec noz barques auſdictz nauires & retournez de la riuyere ſaincte Croix, le cappitaine Hinanda apprester leſdictes barques pour aller à terre à la dicte yſle veoir les arbres qui ſembloient fort beaulx a veoir, & la nature de la terre d'icelle yſle. Ce que fut faict, & nous eſtans à ladicte yſle la trouuaſmes plaine de fors beaulx arbres de la ſorte des noſtres. Et pareillement y trouuaſmes force vignes, ce que n'auyons veu par cy deuant à toute la terre, & par ce la nommaſmes l'yſle

de Bacchus. Icelle yſle tient de lõgueur enuirõ douze lieues, & eſt fort belle terre a veoir, mais eſt plaine de boys ſans y auoir aucun labouraige, fors qu'il y a aucunes petites maiſons ou ilz font peſcherie, comme par cy deuant eſt faicte mention.

Le lendemain partiſmes auec noſdictz nauires pour les mener audict lieu de ſaincte Croix, & y arriuaſmes le. 14. dudict moys. Et vindrent au deuant de nous leſdictz Donnacona Taignoagny & Dom agaya auec vingt cinq barques chargez de gens qui venoient dudict lieu dont eſtions partis, & alloient audict Stadacone ou eſt leur demourãce, & vindrent tous a noz nauires faiſans pluſieurs ſignes de ioye, fors noz deux hõmes que auiõs apportez, Scauoir Thaignoagny & Dom agaya, leſquelz eſtoient tous changez de propos, & de couraiges, & ne vouloient entrer dedens nos dictz nauires, nonobſtãt qu'ilz en feuſſent pluſieurs fois priez : dequoy euſmes aucune deffiãce d'eulx. Le cappitaine leur demanda s'ilz vouloient aller comme ilz luy auoient promis auec lui à Hochelaga, & ilz reſpondirent que oy : & qu'ilz eſtoient deliberez y aller : lors chaſcun ſe retira.

Le lendemain. 15. ledict cappitaine feuſt à terre auec pluſieurs pour faire plãter balliſes

& merches pour plus ſeurement mettre les nauires à ſauueté. Auquel lieu ſe rẽdirent au deuant de nous pluſieurs gens du pays & entre aultre le dict Donnacona noz deux hommes & leur bande, leſquelz ſe tindrent apart ſoubz vne poincte de terre qui eſt ſur le bort d'ung fleuue, ſans ce que aucun d'eulx vint enuiron nous, cõme les aultres qui n'eſtoient de leur bande faiſoient. Apres que le cappitaine fut aduerty qu'ilz y eſtoient, commanda à parti_ de ſes gens aller auecques luy, & furẽt vers eulx ſoubz ladicte pointe, & trouuerent les ditz Donnacona, Taignoagny, Dom agaya & pluſieurs aultres : & apres ſe eſtre entre ſaluez, ſe auãca ledict Taignoagny de parler, & dit à noſtre cappitaine que ledict ſeigneur Donnacona eſtoit marry, dõt ledict cappitaine & ſes gens portoient tant de baſtons de guerre, par ce que de leur part n'en portoient nulz. A quoy leur reſpõdiſt ledict cappitaine que pour leur marriſſon ne laiſſeront a les porter, & que c'eſtoit la couſtume de France, & qu'il le ſcauoit bien, mais pour toutes leurs parolles ne laiſſerent le dict cappitaine & Donnacona a faire grand chere enſemble. Lors aperceuſmes que ce que diſoit le Taignoagny ne venoit que de luy & ſon cõpaignõ. Et auãt de partir dudict lieu, leſdictz

Doñacona & cappitaine feirẽt vne aſſeurãce de ſorte merueilleuſe, car tout le peuple du-dict ſeigneur Donnacona geecterẽt & feirent trois cris à plaine voix, q̃ ceſtoit choſe hor-rible a ouyr, & a tãt prĩdrẽt cõgié les vngs des aultres, & nous retiraſmes à bort pour celuy iour, & le lẽdemain. 16. dudict moys nous meiſmes les deux plus grãdz nauires dedens ledict hable & riuiere, ou il y a de plaine mer trois braſſes & de bas d'eaue demy braſſe, & fut laiſſe le gallyõ dedẽs la radde pour mener au dict Hochelaga. Et tout ĩcõtinẽt que leſdictes nauires furẽt audict hable & aſſeur, ſe trouuerent deuãt les dictes nauires Doñacona, Taignoagny, Domagaya, & plus de ciq cẽs p̃ſones hõmes, fem̃es, que petis enfans, et entra ledict ſeigneur auec dix ou douze des plus grãdz p̃-ſõnaiges du pays, leſquelz furẽt p̄ ledict cappitaine & autres feſtoyes, & leur fut dõné aucũs petis preſẽs, & fut p̄ Taignoagny dict à noſtre cappitaine, q̃ ledict ſeigneur eſtoit marry dõt il alloit à Hochelaga, & que ledict ſeigneur ne vouloit q̃ luy q̃ p̄loit y allaſt p̄ ce q̃ la riuiere ne valloit riẽs, & leur fuſt reſpõdu p̄ ledict cappitaine q̃ pour tout ce ne laiſſeroit y aller ſ'il luy eſtoit poſſible ; par ce qu'il auoit cõmãdement du roy ſon maiſtre de aller le plus auãt qu'il pourroit : mais ſi le dict Taignoagny y

voulant aller comme il auoit promis, qu'on luy feroit preſent, dequoy il feroit cõtent & grand chere, & qu'ilz ne feroient que aller & venir ſeulement audict Hochelaga, puis retourner. A quoy reſpondiſt le dit Taignoagny, qu'il n'y yroit point. Lors ſe retirerent a leurs maiſons. Et le lendemain 17 dudict moys, le dict Donnacona & les aultres reuindrent comme deuant, & apporterent force anguilles & aultres poiſſons, dequoy ſe faict grand peſcherie audict fleuue, comme ſera cy apres dict. Lors qu'ilz furent arriuez deuant leſdictes nauires, commencerent a chanter & danſer cõme auoient de couſtume. Et apres qu'ilz eurent ce faict, feict ledict Donnacona mettre tous ſes gens d'ung coſté, & feiſt vng cerne ſur le ſable, & y feiſt mettre noſtre cappitaine & ſes gens : & lors commenca vne harengue, tenãt vne fille d'enuiron l'aage de dix à douze ans en l'une de ſes mains, puis la vint preſenter à noſtre cappitaine, & tout incontinent tous les gens dudict ſeigneur ſe prindrent a faire trois criz & hurlemens en ſigne de ioye & alliance. Puis de rechef preſenta deux petis garſons de moïdre aage l'un apres l'aultre, deſquelz feirent telz criz & ceremonies que deuant. Duquel preſent ainſi faict par le dict ſeigneur fut par noſtre cappitaine

remercié. Lors Taignoagny diſt au cappitai
ne que la fille eſtoit la propre fille de la ſeur
dudict ſeigneur, & l'ung des garſons frere de
luy qui parloit, Et qu'on les luy donnoit ſur
l'intention qu'il n'allaſt point à Hochelaga.
A quoy luy reſpondiſt noſtre cappitaine, que
ſi on les luy auoit donnez ſur ceſte intẽtion,
que on les reprint, & que pour riens ne laiſ
ſeroit y aller par ce qu'il auoit cõmãdemẽt de
ce faire. Sur les quelles parolles Dom agaya
compaignon dudict Taignoagny, dict audict
cappitaine que ledict ſeigneur luy auoit dõ
né les dictz enfans par bonne amour, & en ſi
gne d'aſſeurãce, & qu'il eſtoit cõtẽt aller auec
luy audict Hochelaga, de quoy eurent groſſes
parolles leſdictz Taignoagny & Dom agaya.
Lors apceuſmes que ledict Taignoagny ne
valloit riẽs, & qu'il ne ſongeoit que trahiſon
& malice tãt ꝑ ce que aultres mauuais tours
que luy auõs veu faire. Et ſur ce ledict cappi-
taine feiſt mettre leſditz enfans dedãs les na
uires, & feiſt apporter deux eſpées, vng grand
baſsin d'arain plain, & vng ouuré pour lauer
mains, & en feiſt preſent audict Donnacona,
lequel fort ſ'en cõtẽta & remercia noſtre cap
pitaine, Et cõmãda ledict Donnacona a tous
ſes gẽs chãter & dãſer, & pria ledict Dõnacona
noſtre cappitaine faire tirer vne piece d'ar

tillerie, par ce que lesdictz Taignoagny & Dom agaya luy en auoient faict feste, & aussi que iamais n'en auoiẽt veu, ny ouy. A quoy le cappitaine respondist qu'il le vouloit bien, & commanda que on tirast vne douzaine de barges auec leurs boulletz le trauers du boys qui estoit iouxte lesdictes nauires & gens. Dequoy furent tous si estonnez qu'ilz pensoient que le ciel feust cheu sur eulx, & se prindrent a hucher & hurler si tres fort, que sembloit que enfer y feust vuide, & dauant qu'ilz se retirassent, le dict Taignoagny feist dire par interposés personnes, que les compaignons du gallyon, lequel estoit demouré à la radde, auoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie : dont tous se retirerent à grand haste, ainsi que si les eussions voulu tuer. Ce que ne se trouua verité : car durãt ledict iour ne fut dudict gallyon tiré artillerie.

¶ Comment lesdictz Donnacona, Taignoagny, & aultres songerent une finesse, & feirent habiller trois hommes en guise de diables, faignans estre uenuz de par Cudriagny leur dieu pour nous empescher d'aller audict Hochelaga.

Le lendemain. 18. dudict moys pour nous cuyder touſiours empeſcher d'aller à Hochelaga, ſongerent vne grand fineſſe qui feuſt telle, ilz habillerent trois hommes en la façon de trois diables, leſquelz auoient cornes auſſi lõgues que le bras, & eſtoient veſtus de peaulx de chien noirs & blãcs. Et auoiẽt le viſaige paīct auſſi noir que charbon, & les feirent mettre dedãs vne de leurs barques à noſtre non ſceu; & leur bande vint comme ilz auoient de couſtume au prez de noz nauires, leſquelz ſe tindrent dedans le boys ſans apparoiſtre enuiron deux heures, attendant que l'heure & marée fut venue pour l'arriuée de la dicte barque, à la quelle heure ſortirent tous du boys, & ſe preſẽterẽt deuãt leſdictes nauires ſans eulx approcher ainſi qu'ilz ſouloiẽt faire, & cõmẽce le dict Taignoagny a ſaluer noſtre cappitaine qui luy demanda s'il vouloit le bateau, lequel luy reſpõdiſt que nõ pour l'heure, mais que tãtoſt il entreroit dedãs leſdictes nauires & incõtinẽt arriua ladicte barque ou eſtoiẽt leſdictz trois hõmes appoiſſãt eſtre trois diables ayans de grãdz cornes ſur leurs teſtes, & faiſoit celuy du milieu vng merueilleux ſermõ en venãt : leſquelz paſſerẽt le lõg de noz nauires auec leur dicte barq̃, ſãs aucũemẽt tourner

leur veue vers nous, & allerēt aſſener & dō-
ner en terre avec leur dicte barque, & tout in-
cōtinēt ledict ſeigneur Doñacona & ſes gens
prindrent ladicte barque & leſditz trois hō-
mes, leſquelz s'eſtoient laiſſé cheoir au fondz
d'icelle comme gēs mortz, & porterēt le tout
enſemble dedās le boys qui eſtoit diſtāt d'ūg
gect de pierre, & ne demoura vne ſeulle pſōne
deuant noſdictes nauires que tous ne ſe reti-
raſſent dedās ledict boys, & eulx eſtās audict
boys commēcerēt vne predicatiō & preſche-
ment que nous oyons de noz nauires q̄ dura
enuiron demye heure. Apres laquelle ſortirēt
les dictz Taignoagny & Dom agaya marchās
ver nous, ayans les mains ioinctes, & leurs
chappeaulx ſoubz leurs coddes, faiſans vne
grāde admiratiō. Et cōmēca le dict Taignoa-
gny a dire, & proferer par trois fois *Ieſus*, *Ie-
ſus*, *Ieſus* leuāt les yeulx vers le ciel, puis Dom
agaya commenca a dire *Ieſus Maria*. Iacques
Cartier regardant vers le ciel comme l'aultre.
Le cappitaine voyant leurs mines & cerimo-
nies, leur cōmenca a demander qu'il y auoit,
& que c'eſtoit q̄ eſtoit ſuruenu de nouueau,
Leſquelz reſpondirent qu'il y auoit de piteu-
ſes nouuelles, en diſant, nenny, eſt il bon. Et
ledict cappitaine leur demanda de rechef qu-
c'eſtoit : & ilz repōdirēt, que leur dieu nomé

mé Cudragny auoit parlé à Hochelaga, & que les trois hommes deuant dictz eſtoiēt venus de par luy leur annoncer les nouuelles, qu'il y auoit tant de glaces & de neiges qu'ilz mouroient tous. Desquelles parolles nous prinſmes tous a rire, & leur dire que leur dieu Cudragny n'eſtoit que ung ſot, & qu'il ne ſcauoit qu'il diſoit, & qu'ilz le diſent à ſes meſſagiers, & que Ieſus les garderoit biē de froid s'ilz luy vouloiēt croire. Lors dedict Taignoagny & ſon compaignon, demanderēt audict cappitaine s'il auoit parlé à Ieſus, & il reſpōdiſt que ſes prebſtres y auoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Deſquelles parolles remercierent le dict cappitaine, & ſe retirent dedans le boys dire les nouuelles aux aultres, qui ſortirent dudict boys tout incontinent faignans eſtre ioyeulx deſdictes parolles par ledict cappitaine ainſi dictes. Et pour monſtrer qu'ilz en eſtoient ioyeulx, tout incontinent qu'ilz furent deuant les nauires commencerent d'une commune voix a faire trois criz & hurlemens, qui eſt leur ſigne de ioye, & ſe prindrent a danſer & chanter, comme auoient de couſtume : mais pour reſolution leſdictz Taignoagny & Dom agaya dirent à noſtre dict cappitaine, que le dict ſeigneur Donnacona ne vouloit point que nul d'eulx

allaſt à Hochelaga auec luy. S'il ne bailloit plege qui demouraſt à terre auec ledict Donnacona. Le cappitaine leur reſpondiſt que s'ilz n'eſtoient deliberez y aller de bon couraige qu'ilz demouraſſent, & que par eulx ne laiſſeroit mettre paine y aller.

¶ Comment noſtre cappitaine & tous les gentilz hommes auec cinquante hommes mariniers partirent de la prouince de Canada avec le gallyon, & les deux barques, pour aller à Hochelaga, & de ce que fut ueu entre deux ſur ledict fleuue.

LE lendemain. 19. iour dudict moys de Septembre, nous appareillaſmes & feiſmes voylle auec le dict gallyon & les deux barques, pour aller auec la marée amont ledict fleuue, ou trouuaſmes à veoir des deux coſtez d'icelluy les plus belles & meilleures terres, qu'il ſoit poſſible de veoir. Auſſi viues que l'eaue plaine des beaulx arbres du monde : & tant de vignes chargez de raiſins le long dudict fleuve, qu'il ſemble mieulx qu'elles ayent eſté plantez de main d'homme que aultrement : mais par ce qu'elles ne ſont cultiuez ne taillez, ne ſont

les raiſins ſi groz & ſi doulx que les noſtres : pareillement trouuaſmes beaucoup de maiſons ſur ledict fleuue, leſquelles ſont habitees de gens qui ſont grãde peſcherie de tous poiſſons : leſquelles gens venoient à noz nauires d'auſſi grand amour & priuaulté, que ſi euſſions eſté du pays, Nous apportant force poiſſon, & de ce qu'ilz auoient pour auoir de noſtre marchandiſe tendans les mains au ciel, & faiſans pluſieurs ſignes de ioye. Et nous eſtãs poſez enuiron ving cinq lieues de Canada en vng lieu nommé Ochelay, qui eſt vng deſtroict dudict fleuue fort courant & dangereux, tant de pierres que d'aultres choſes vindrent pluſieurs barques à bort. Et entre aultres, y vint vng grand ſeigneur du pays, lequel faiſoit un grand ſermon en venant & arriuant à bort, monſtrant par ſignes euidens auec les mains & aultres cerimonies, que le dict fleuue eſtoit vng peu plus auant fort dangereux, nous aduertiſſant de nous en donner garde. Et preſenta celuy ſeigneur au cappitaine deux de ſes enfans, deſquelz le cappitaine print vne fille de l'aage d'enuirõ ſept a huict ans, & reffuſant vng garſon de deux ou trois ans, par ce qu'il eſtoit trop petit, Le dict cappitaine feſtoya le dict ſeigneur & ſa bande de ce q̃l peuſt, & luy

donna aucun petit present, puis s'en alla a terre. Et depuis sont venus celuy seigneur & sa femme veoir leur fille iusques à Canada, & apporter aucun present au cappitaine. Depuis le 19 iour iusques au 28, dudict moys nous auons esté nauigans a mont ledict fleuue sans perdre heure ny iour, durand lequel temps auōs veu & trouvé d'aussi beau pays & terres aussi vnyes que l'on sçauroit desirer, plaine comme dict est des beaulx arbres du monde, sçauoir chesnes, hormes, noyers, cedres, pruches, fresnes, buez, saulles, oziers & force vignes. Lesquelles auoient si grand habondance de raisins, que les compaignons en venoient chargez à bort. Il y a semblablement force grues, signes, oultardes, oyes, cannes, alouettes, faisans, perdrix, merles, mauuis, tourtres, chardonnereulx, serins, rossignolz, passes solitaires, & autres oyseaulx, comme en France, & en grand habondance.

Ledict 28. iour de septembre nous arriuasmes en vng grand lac & playne dudict fleuue, large d'enuiron cinq ou six lieues, & douze de long. Et nauigasmes celluy iour amont sans y trouuer partout icelluy q̄ deux brasses de parfond esgallement sans haulser ny baisser. Et nous arriuās a l'ung des boutz dudict lac, ne nous apparoissoit aucun passage

n'y ſortye. Nous ſembloit icelluy eſtre tout
clos ſans aucune riuiere, & ne trouuaſmes
audict bout que braſſe & demye, dont nous
conuint poſer & mettre l'ancre hors, & aller
chercher paſſage auec les barques: & trouuaſ
mes qu'il y a quatre ou cinq riuieres toutes
ſortantes dudict fleuue en icelluy lac, & ve
nant dudict Hochelaga: mais en icelluy ainſi
ſortantes, y a barres & trauerſes faictes par le
cours de l'eaue, ou il n'y auoit pour lors que
vne braſſe: Et leſdictes barres paſſees y a qua
tre ou cinq braſſes, qui eſtoit le tẽps des plus
petites eaues de l'année, ainſi que nous veiſ
mes par les flotz des dictes eaues qu'elles croiſ
ſent de plus de trois braſſes de pic, toutes icel
les riuieres circuyſent & enuironnent cinq
ou ſix belles ylles, qui ſont le bout dudict lac
puis ſe raſſemblent enuiron quinze lieues a
mond toutes en vne. Celuy iour feuſmes a
l'une d'icelles, ou trouuaſmes cinq hommes
qui prenoient des beſtes ſauuaiges: les quelz
vindrent auſſi priuement à noz barques, que
s'ilz nous euſſent veu toute leur vie ſans auoir
peur ne craincte, & noſdictes barques ar
riuez à terre, l'un d'iceulx hommes print no
ſtre cappitaine entre ſes bras, & le porta à ter
re auſſy legierement que ſy feuſt eſté vng en
fant de cinq ans, tant eſtoit icelluy homme

grand & fort. Nous leur trouuaſmes vng grand monceau de raz sauuages : leſquelz viuent en l'aue, & ſont gros comme connyns, & bons à merueilles. Deſquelz feirent preſent à noſtre cappitaine, qui leur donna des couſteaulx, & patenoſtres pour recompence. Nous leur demandaſmes par ſigne, ſi c'eſtoit le chemin de Hochelaga : Ilz nous monſtrerent que ouy, & qu'il y auoit encores trois iournees à y aller.

Comment le cappitaine feiſt accouſtrer les barques pour aller audiƈt Hochelaga, & laiſſerent le gallyon pour la difficulté du paſſaige : & comment nous arriuaſmes audit Hochelaga, & le racueil que le peuple nous feiſt à noſtre arriuee.

LE lendemain noſtre cappitaine voyant qu'il n'eſtoit poſſible pouoyr pour lors paſſer le diƈt gallyon, feiſt aduiƈtailler & accouſtrer les barques, & mettre viƈtuailles pour le plus de temps qu'il feuſt poſſible, & que leſdiƈtes barques en peurent accueillir, & ſe partit auecques icelle accompaigné des gentilz hommes : ſcauoir Claude

du pont grand echanſon de monſeigneur le
Dauphin. Charles de la Pommeraye, Iehan
gouion, Iehan poullet, auec vingt huict ma
riniers, y comprins Mace iallobert & Guil
laume le breton, ayans la charge ſoubz le cap
pitaine des deux autres nauires, pour aller a
mond ledict fleuue, au plus loing qu'il nous
ſeroit poſsible. Et nauigaſmes de temps à gre
iuſques au dixneufieſme iour d'Octobre, que
nous arriuaſmes audict Hochelaga, qui eſt di
ſtant d'ou eſtoit demouré ledict gallyon, de
quarante cinq lieues. Auquel & chemin fai
ſant trouuaſmes pluſieurs gens du pays, leſ
quelz nous apportoient du poiſſon, & aul
tres victuailles, danſans & menans grãd ioye
de noſtre venue. Et pour les atraire & tenir
en amytié auec nous, leur donnait ledict cap
pitaine pour recompence, des couſteaulx,
patenoſtres & aures menues choſes, dequoy
eſtoient fort contens. Et nous arriuez audict
Hochelaga, Se rendirent au deuant de nous
plus de mil perſonnes, tant hommes femmes
que enfans; Leſquelz nous feirent auſſy bon
racueil, que iamais pere feiſt à enfant, me
nant ioye merueilleuſe: Car les hommes en
vne bande danſoyent. Les femmes d'aul-
tre & les enfans de l'autre: & apres ce nous

apporterent force poiſſon, & de leur pain faict de gros mil, qui gettoient dedans noſdictes barques, en ſorte qu'il ſembloit qu'il tumbaſt de l'aer, voyãt ce, noſtredict cappitaine deſcendit à terre auec pluſieurs de ſes gens. Et ſi toſt qu'il fut deſcendu, ſe aſſemblerent tous ſur luy, & ſur tous les autres, en faiſant vne chaire ineſtimable; Et apportoient leurs enfans à braſſees pour les faire toucher audict cappitaine & autres, faiſant vne feſte, qui dura plus de demye heure, Et voyant noſtre cappitaine leur largeſſe & bon recueil, feiſt aſſeoir & renger toutes les femmes, & leur donna des petites patenoſtres d'eſtain & aultres menues choſes : & à partye des hommes des couſteaulx, puis ſe retira à bort des barques pour ſouper & paſſer la nuict : durant laquel le demoura icelluy peuple ſur le bort dudict fleuue a plus pres deſdictes barques, faiſant toute nuict pluſieurs feux & danſes, en diſant à toutes heures Aguyaze, qui eſt leur dire de ſalut & ioye

¶ Comment le cappitaine & les gentilz hommes auec uingt cinq hommes bien armez & en bon ordre, allerent en la uille de Hochelaga & la ſituacion dudict lieu.

LE lendemain au pl' matin le cappitaine ſ'acouſtra & feiſt mettre ſes gens en ordre pour aller veoir la ville & demourant dudict peuple, & vne montaigne qui eſt iacente en leur dicte ville : ou allerent auec le dict cappitaine les gentilz hommes & vingt marinyers, & laiſſa le parſus pour la garde des barques, & print trois hommes de la dicte ville de Hochelaga pour les mener & conduyre audict lieu, & nous eſtans en chemin, le trouuaſmes auſſi battu qu'il ſoit poſſible, & plus belle terre & meilleure qu'on ſcauroit veoir, toute plaine de cheſnes auſſy beaulx qu'il y ayt en foreſt de France : Soubz leſquelz eſtoit toute le terre couuerte de glã. Et nous ayans marché enuiron lieue & demye trouuaſmes ſur le chemin, l'un des principaulx ſeigneurs de la dicte ville, accompaigné de pluſieurs perſonnes : lequel nous feiſt ſigne qu'il ſe failloit repoſer audict lieu pres vng feu qu'ilz auoient faict audict chemin. Ce que feiſmes, lors commenca ledict ſei-

gneur à faire vng fermon & prefchement, cō me cy deuant eft dict eftre leur couftume de faire ioye & congnoiffance, en faifant celluy feigneur chere audict cappitaine & fa com paignie, lequel cappitaine luy donna vne cou ple de haches, & vne couple de coufteaulx, a uec vne croix, qu'il luy feift baifer, & la luy pendit au col : de quoy rendit graces audict cappitaine. Ce faict marchafmes plus oultre : & enuiron demye lieue de là, commēcafmes à trouuer les terres labourees & belles gran-des champaignes plaines de bledz de leur ter-re, qui eft comme mil de brefil, auffy gros ou plus que poix, dequoy viuent ainfi, comme nous faifons de fourment : & au parmy d'i celles champaignes eft fituee la ville de Ho-chelaga, pres & ioignant vne montaigne qui eft à lentour d'icelle, labourée & fort fertile : de deffus laq̄lle on veoit fort loing. Nous nō-mafmes la dicte montaigne le mont Royal. La dicte ville eft toute ronde, & clofe de boys à trois rencqs, en facon d'une piramide, croi-fée par le hault, ayant la rengée du parmy en facon de ligne perpendiculaire : puis rengée de boys couchez de long, bien ioinctz & cou-fus à leur mode : Et eft de haulteurs enuiron deux lances, n'y a en icelle ville q̄ vne porte & entrée, qui ferme à barres. Sur laquelle &

en pluſieurs endroictz de ladicte cloſture, y a manieres de galleries, & eſchelles à y monter qui ſont garnis de roches & chaillouz. Pour la garde & deffence d'icelle, il y a dedans icelle ville, enuiron cinquante maiſons longues d'enuiron cinquante pas ou plus chaſcune, & douze ou quinze pas de large, & toutes faictes de boys couuertes & garnyes de grandes eſcorces & pelleures deſdictz boys auſſy large q̃ tables, bien couſus artificiellemẽt ſelon leur mode : & par dedans icelles y a pluſieurs eſtres & chambres : Et au meilleu d'icelles maiſons y a vne grãde place par terre ou ſont leur feu, y viuent en communaulté, puis ſe retirẽt en leur dictes chambres les hommes auecques leurs femmes & enfans. Pareillement ilz ont grenyers au hault de leurs maiſons, ou ilz mettent leur bled dequoy ſont leur pain, qu'ilz appellent Carraconny, Et le font en la ſorte cy apres : Ilz ont des pilles de boys comme à piller chanure, & baſtent auec pillons de boys le dict bled en pouldre, puis le maſſent en paſte, & en font tourteaulx qu'ilz metent ſur vne pierre large qui eſt chaulde, puis le couurẽt de cailloudz chauldz. Et ainſi cuyſent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potaiges dudict bled & de febues, & poix, deſquelz ilz ont aſſez & auſſy

grosses concombres & aultres fruictz. Ilz ont de grandz vaisseaulx cōme thonnes en leurs maisons ou ilz mettent leur poisson, lequel ilz sechent à la fumée durant l'esté, & en viuent l'yuer : Et de ce font grant amas comme auons veu par experiēce. Tout leur viure est sans aucun goust de sel : Et couchent sur escorces de boys estandues sur la terre auec meschantes peaulx de bestes sauuaiges, dequoy font leur vestemēt & couuerture. La pl' precieuse chose qu'ilz ayēt en ce mōde, est Esurgny, lequel est blanc comme neif, & le prennent audit fleuue en cornibotz en la maniere qui ensuyt. Quand vng homme a desserui mort, ou qu'ilz ont prins aucuns ennemys à la guerre ilz le tuent, puis l'incisent par les fessens, cuysses, & espaulles à grandes taillades puis au lieu ou est ledict Esurgny, auallent ledict corps au fond de l'eaue & le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à mont & treuuent dedās lesdictes taillades & inciseures lesdictz cornibotz, desqlz ilz font manieres de patenostres, & de ce vsent cōme nous faisons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuse chose du monde. Il a vertu d'estancher le sang des nazilles : car nous l'auons experimenté. Tout cedict peuple ne s'adonne que à labourage & pescherie pour viure : Car

des biens de ce monde n'en ſont cõpte, parce qu'ilz n'en ont congnoiſſance, & qu'ilz ne bougent de leur pais, & ne ſont ambulataires cõme ceulx de Canada, & du Saguenay, nonobſtant que leſdictz Canadiens leur ſoyent ſubgectz auec huict ou neuf autres peuples, qui ſont ſur ledict fleuue.

¶ *Comment nous arriuaſmes à ladicte uille, & de la reception que nous y fut faicte, & comment le cappitaine leur feiſt des preſens : & aultres choſes comme ſera ueu en ce chapitre.*

APres que feuſmes arriuez au pres d'icelle ville, ſe rendirent au deuant de nous grand nombre des habitans d'icelle, qui à leur facon de faire nous feirent bon racueil : & par noz guydes & conducteurs feuſmes menez au meilleu d'icelle ville, ou il y a vne place entre les maiſons, ſpacieuſe d'vng gect de pierre en carré ou enuiron : leſquelz nous feirẽt ſigne que nous arreſtions audict lieu. Et tout ſoudain ſ'aſſemblerẽt les filles & femmes de ladicte ville, dont l'une partye eſtoiẽt chargez d'enfans entre leur bras, & qui nous vindrent frotter le viſaige, bras & autres endroictz de deſſus le corps ou ilz pouoient

toucher, pleurant de ioye de nous veoir, en nous faisant la meilleure chere qu'il leur e- stoit posible, nous faisans signes qu'il nous pleust toucher à leursdictz enfans. Apres les- quelles choses les hommes feirent retirer les femmes, & se assirent sur la terre à lentour de nous, comme sy eussions voulu iouer vng mystere. Et tout soudain reuindrēt plusieurs femmes, qui apporterent chascun vne natte carrée en façon de tapisserie : Et les estendi rent sur la terre au milleu de ladicte place, & nous feirēt mettre sur icelles, Apres lesquel- les choses ainsy faictes, fut apportée par neuf ou dix hommes le Roy & seigneur du pays qu'ils appellent en leur langaige Agouhan- na, lequel estoit assis sur une grande peau de Cerf, & le vindrent poser dedans ladicte pla- ce sur lesdictes nattes au pres de nostre cap- pitaine, nous faisant signe que cestoit leur Roy & seigneur. Cestuy Agouhāna estoit de l'aage enuiron cinquāte ans, & n'estoit point myeulx accoustré que les aultres, fors qu'il auoit à lencontre de sa teste, vne maniere de lysiere rouge pour sa couronne, faicte de poil de Herissons. Et estoit celluy seigneur tout percluz de ses mēbres. Apres qu'ilz eust faict son signe de salut audict cappitaine & à ses gens, leurs faisant signes euidens, qu'ilz feus

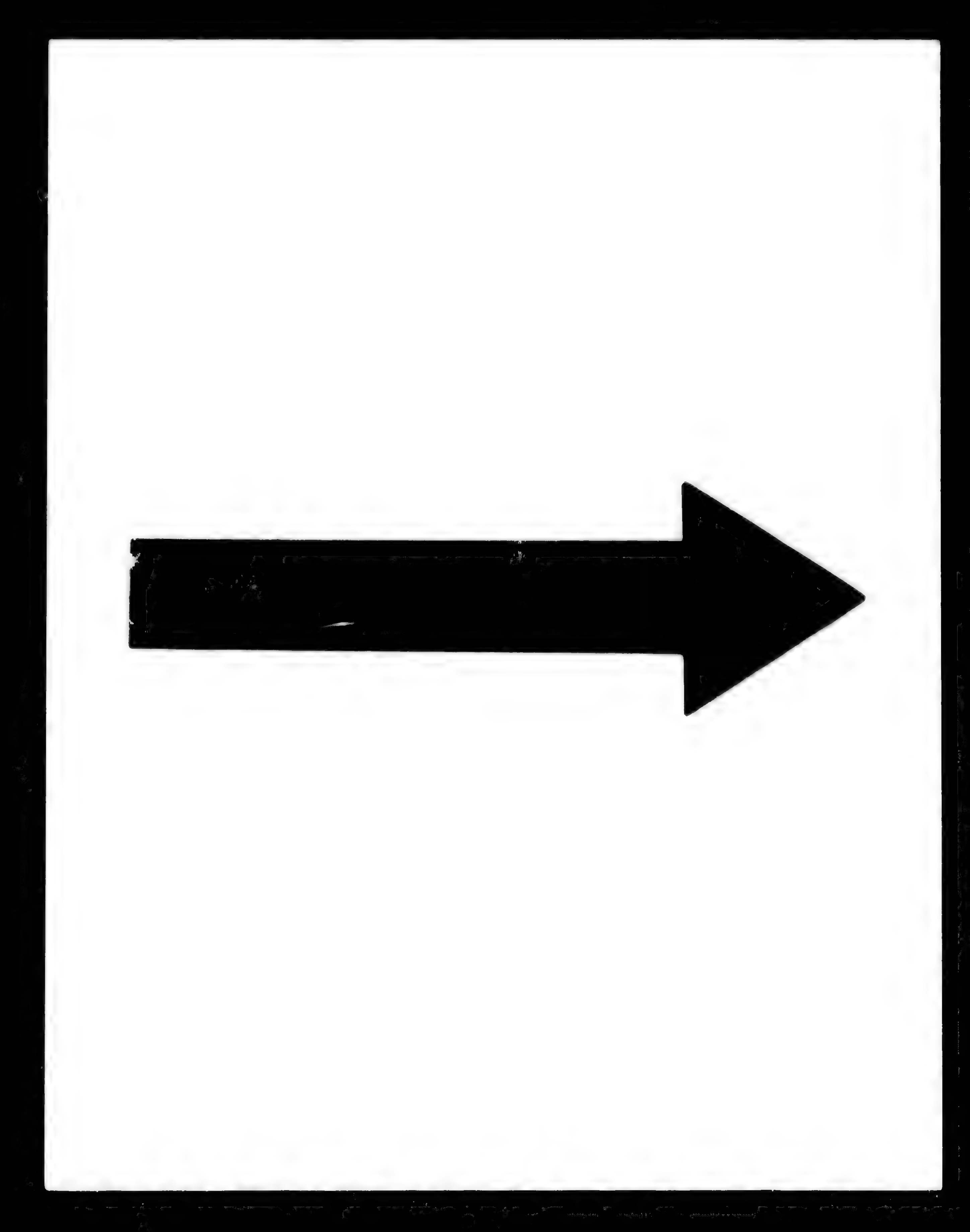
ſent les tres bien venuz : Il montra ſes bras & iambes audict cappitaine, luy faiſant ſigne qu'il luy pleuſt les toucher : lequel cappitaine les frota auecques les mains. Et lors ledict Agouhanna print la lyſiere & couronne qu'il auoit ſur ſa teſte, & la donna a noſtre cappitaine. Et tout incontinent furent amenez audict cappitaine pluſieurs malades, comme aueugles, borgnes, boiſteulx, impotens, & gẽs ſy treſuieulx, que les paupieres des yeulx leur pendoyent iuſques ſur les ioues : les ſeant & couchant au pres de noſtre dict cappitaine, pour les toucher : Tellement qu'il ſembloit que Dieu feuſt la deſcendu pour les guerir.

Noſtre dict cappitaine uoyant la pitié & foy de cedict peuple, diſt l'euangile Sainct Iehã : ſcavoir l'imprincipio, faiſant le ſigne de la croix ſur les poures malades, priant Dieu qu'il leur donnaſt congnoiſſance de noſtre ſaicte foy, & grace de recouurer chreſtiété & bapteſme. Puis le dict cappitaine print vne paires d'heures & tout haultement leut de mot à mot la paſſion de noſtre ſeigneur. Sy que tous les aſſiſtans le peurent ouyr, ou tout ce pauure peuple feirent vne grand ſilence & feurent merueilleuſement bien entendibles, regardans le ciel & faiſans pareilles

cerimonyes qu'ilz nous veoient faire. Apres laquelle feist le cappitaine renger tous les hõmes d'ung coste, les femmes d'ung autre, & les enfans d'aultre, & donna aux principaulx des hachotz, es aultres des couteaulx & es femmes des patenostres, & autres menues besongnes puis gecta parmy la place entre les petis enfans des petites bagues, & agnus dei d'estain, dequoy menerent vne merueilleuse ioye. Ce faict ledict cappitaine cõmanda sonner les trompettes & aultres instrumens de musique : desquelz ledict peuple fut fort resiouy. Apres lesquelles choses nous prinsmes congié d'eulx & no' retirasmes, voyant ce les femmes se mirent au deuant de nous pour nous arrester, & nous apportoient de leurs viures, qu'ilz nous auoient apprestez, Cõme poisson, potages, febues & autres choses pour nous cuyder faire repaistre & disner audict lieu ; & pource que leurs viures n'estoiēt à nostre goust, & qu'il n'y auoit aucune saueur les remerciasmes, leur faisant signe que n'auions besoing de manger.

Apres que nous feusmes yssuz de ladicte ville, plusieurs hommes & femmes nous vindrent cõduyre sur la montaigne cy deuāt dicte, qui est par nous nommée, Mont royal, distant dud' lieu d'ung quart de lieues. Et nous

eſtans ſur icelle montaigne euſmes veue & cõgnoiſſance de plus de trente lieues à lenuiron d'icelle : y a vers le Nort, vne rengée de montaignes, qui ſont Eſt & Onaiſt, giſantes, & autant devers le Su. Entre leſquelles montaignes eſt la terre la plus belle qu'il eſt poſſible de veoir, vnye, plaine, & labourable : & par le meilleu deſdictes terres voyons le dict fleuue oultre le lieu ou eſtoient demourees noz barques : auquel va vng ſault d'aue le plus impetueulx qu'il eſt poſſible de veoir : lequel ne nous fut poſſible paſſer, tant que l'on pouoit regarder grãd, large, & ſpacieulx. qui alloit au Sur Onaiſt : & paſſoit aupres de trois belles montaignes rondes, que nous voyons, & eſtimyons qu'elles eſtoiẽt enuiron quinze lieues de nous : & nous fut dict & mõſtre par ſignes par noſdictz trois hommes du pais qui nous auoiẽt conduict, qu'il y auoit trois telz ſaulx d'aue audict fleuue, comme celuy ou eſtoient noſd' barques. mais nous ne peuſmes entẽdre quelle diſtãce il'y auoit entre l'un & l'autre par faulte de langue : puis nous monſtroiẽt par ſignes que leſdiz ſaulx paſſez. l'on pouuoit nauiguer, plus de trois liues par ledict fleuue. Et oultre nous mõſtroient que le long deſdictes montaignes eſtant vers le Nort, y a vne grande riuiere, qui deſcend de



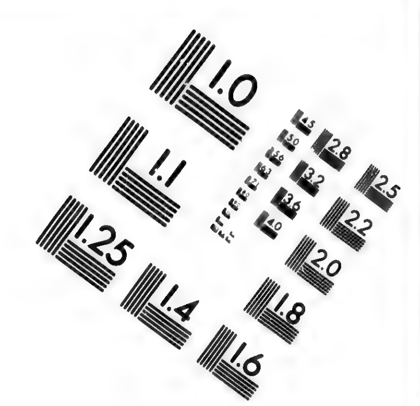
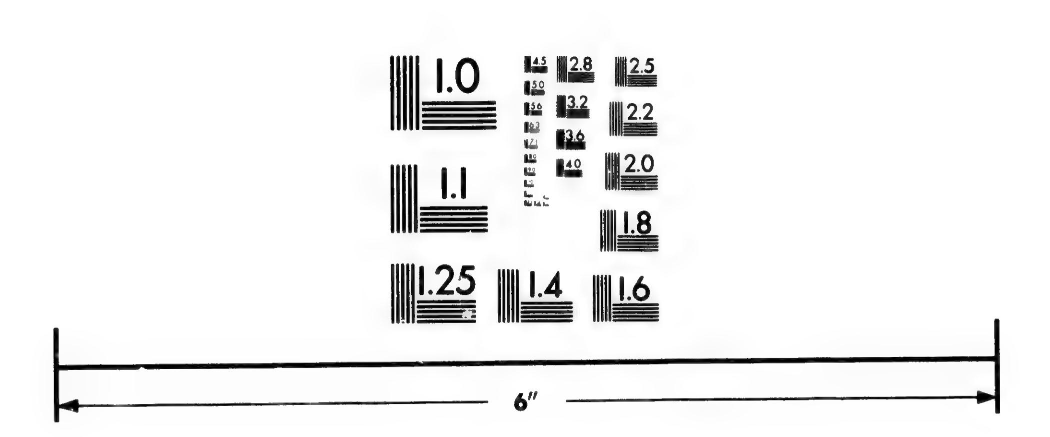


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





l'occident comme ledict fleuue : Nous estimions que c'est la riuiere qui passe par le royaulme du Saguenay, & sans que leur feissions aucune demande & signes, prindrent la chaine du sifflet du cappitaine qui estoit d'argent, & vng manche de poignard, lequel estoit de laton iaulne comme or : lequel pendoit au costé de l'ung de noz compaignons marinyers, & montrerent que cela venoit d'amond ledict fleuue, & qu'il y a des Agouionda, qui est à dire mauuaises gens : lesquelz sont armez iusques sur les doigtz, nous monstrãt la facon de leur armeures, qui sont de cordes & de boys, lassez & tissues ensemble, nous donnant à entẽdre que lesdictz Agouionda menoient la guerre continuelle, les vngs contre les autres : mais par deffaulte de langue ne peusmes auoir congnoissance combien il y auoit iusques audict pays. Nostre cappitaine leur monstra du cuyure rouge, qu'ilz appellent caignetdaze, leur monstrant vers ledict lieu, demandant par signe s'il venoit de là & ilz commencerent à secourre la teste disant que non. Et monstrerent qu'il venoit du Saguenay, qui est au contraire du precedent : Apres lesquelles choses ainsi veues & entendues, nous retirasmes à noz barques, qui ne fut sans auoir conduicte de grand nõ-

bre dudict peuple. Dont partie d'eulx quand veoyent noz gens las, les chargeoient ſur eulx cõme ſur cheuaulx, & les portoient: Et nous arriuez à noſdictes barques feiſmes voylle pour retourner à noſtre gallyon, pour doubte qu'il n'euſt aucun encombrier. Lequel partement ne feuſt ſans grand regret dudict peuple: Car tant qu'ilz nous peurent ſuyure aual ledict fleuue, ilz nous ſuyuirent, & tant feiſmes que nos arriuaſmes à noſtredict gallyon le lundy quatrieſme iour d'octobre.

Le Mardy. 5. iour dudict moys, nous feiſmes voylle & appareillaſmes auec noſtre dict gallyon, & barques pour retourner à la prouince de Canada au port de ſaincte Croix, ou eſtoient demourez noſd. nauires. Et le 7. iour nous vinſmes poſer le trauers d'une riuière qui vient deuers le Nort, ſortant audict fleuue: à l'entrée de laquelle y a quatre petites yſles plaines d'arbres: nous nõmaſmes icelle riuiere la riuiere du Fouez. Et pource q̃ l'une d'icelles yſles ſ'auãce audict fleuue, & la veoit on de loing, feiſt le cappitaine plãter vne belle grande croix ſur la poincte d'icelle, & commanda appreſter les barques pour aller auec marée, dedãs icelle, pour veoir la nature d'icelle: ce qu'il fut faict, & nagerent celuy iour amond lad. riuiere. Et parce qu'elle fut trou-

uée de nulle experience n'y perfonde, retournerent & appareillafmes pour aller aual.

¶ *Comment nous arriuafmes audict hable de fainćte Croix, & l'ordre cõme nous trouuafmes noz nauires, & comme le feigneur du pays ueint ueoir noftre cappitaine, & comme le dict cappitaine l'alla ueoir, & partie de leur couftume en particulier.*

LE lundy vnziefme iour d'Octobre nous arriuafmes audicthable fainćte Croix ou eftoient noz nauires, & trouuafmes que les maiftres & mariniers qui eftoient demourez, auoiẽt faict vng fort dauant lefdictes nauires, tout cloz de groffes pieces de boys, plantez debout ioignans les vnes & autres : & tout à lentour garny d'artillerie, & bien en ordre pour foy deffendre cõtre toute la puiffance du pais. Et tout incontinent que le feigneur du pais fut aduerty de noftre venue, veint le lendemain douziefme iour dudict moys, accompaigne de Taignoagny, Dom agaya & plufieurs autres : lefquelz feirent une merueilleufe fefte à noftre cappitaine, faignans auoir grand ioye de noftre venue : lequel leur feift affez bon racueil. toutes foys qu'ilz ne l'auoiẽt pas defferui. Ledict

Donnacona pria noſtre cappitaine de aller le lendemain veoir Canada, Ce que luy promiſt le dict cappitaine. Et le lẽdemain, 13. iour du dict moys, ledict cappitaine auecques ſes gentilz hommes accompaigne de cinquante compaignons bien en ordre, allerẽt veoir ledict Donnacona & ſon peuple, qui eſt diſtãt dou eſtoient leſdictes nauires d'une lieue : & ſe nõme leur demourãce Stadacone, Et nous arriuez audict lieu, vindrent les habitans au deuant de nous loing de leurs maiſons d'ung geċt de pierre ou mieulx. Et la ſe rẽgerent, & aſſirẽt à leur mode, & facon de faire : les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout chantant & danſant ſans ceſſe, Et apres qu'ilz s'entre furent ſaluez & faict chere les vngs aux aultres, ledict cappitaine donna aux hommes des couſteaulx & autres choſes de peu de valleur, & feiſt paſſer toutes les femmes & filles par deuant luy, & leur donna à chaſcun vne bague de eſtain. Dequoy remercierent le dict cappitaine, lequel fut par ledict Donnacona & Taignoaguy mené veoir leurs maiſons, les quelles eſtoiẽt biẽ eſtaurez de viures ſelõ leur ſorte. pour paſſer leur yues, & nous fut par ledict Donnacona monſtré les peaulx de cinq teſtes d'homme, eſtandues ſur du boys, cõme paulx de ꝑchemin. Lequel Dõnacona nous

dist que c'estoient des Trudamans deuers le Su, que leur menoiēt continuellemēt la guerre, & nous fut dict qu'il y a eu deux ans passez que les dictz Trudamans les vindrent assaillir iusques dedās ledict fleuue, à vne ysle qui est le trauers du Saguenay, ou ilz estoiēt a passer la nuict tendās aller à Honguedo leur mener guerre, auec enuiron deux cens p̃sonnes tant hommes femmes qu'enfans. Lesquelz furent surprins en dormant dedans vng fort, qu'ilz auoiēt faict, ou misrent lesdictz Trudamans le feu tout à l'entour & comme ilz sortoient les tuerent tous, reserué cinq qui eschapperent. De laquelle destrousse se plaignoiēt encores fort, nous monstrant qu'ilz en auroiēt vēgeance. Apres lesquelles choses, nous reterasmes à noz nauires.

¶ *De la facon de uiure du peuple de la dicte terre, & de certaines conditions creance & facon de faire qu'ilz ont.*

CEdict peuple n'a aucune creāce de Dieu, car ilz croient a vng qu'ilz appellent Cudragny, & disent qu'ilz parlent souuent à eulx, & leur dict le temps qu'il doibt faire. Ilz disent aussi quand il se cou-

rouce à eulx, qu'il leur gecte de la terre aux yeulx. Ilz croyent aussi que quãd ilz trespassent, qu'ilz vont es estoilles, puis viennent baissans en lorrizon comme les dictes estoilles. Et s'envont en beaulx champs, vers plains de beaulx arbres, fleurs, & fruictz sumptueux. Apres qu'ilz nous eurẽt dõné le tout a entẽdre, nous leur auons remonstré leur erreur, & dict que leur Cudragny est vng mauuais esperit, qui les abuse & dict qu'il n'est que vng Dieu, q̃ est au ciel, leq̃l nous dõne toutes choses necessaires, & est createur de toutes choses & q̃ cestuy debuõs croire seulemẽt, & qu'il fault estre baptisez, ou aller en enfer, & leur feust remonstré plusieurs aultres choses de nostre foy. Ce que facilemẽt ilz ont creu, & appellé leur Cudragny, Agouionda, tellemẽt q̃ plusieurs fois ont prié nostre cappitaine les faire baptiser, & y sont venuz ledict seigneur Taignoagny, Dom agaya, & tout le peuple de leur ville pour le cuyder estre: mais par ce que ne scauiõs leur intẽtiõ & couraige, & qu'il n'y auoit q̃ leur remõstrãt la foy pour lors, feust prins excuse vers eulx. Et dict à Taignoagny & Dom agaya, qu'ilz leur feissẽt entẽdre q̃ retourneryõs vng aultre voyage, & apporterõs des prestres & du cresme, leur dõnãt a entẽdre pour excuse, q̃ lon ne peult baptiser sãs ledict

cresme, Ce qui croient, par ce que plusieurs enfans ont veu baptiser en Bretaigne. Et de la promesse que leur fust faicte de retourner furent tresioyeulx.

Cedict peuple vit en cõmunaulté de biens assez de la sorte des Brisilãs, & sont vestus de peaulx de bestes sauuaiges, & assez pouremẽt. L'yuer ilz sõt chaulsez de chausses & soulliez qu'ilz font de peaulx : & l'esté võt nudz piedz. Ilz gardẽt l'ordre de mariage, fors qu'ilz prẽnẽt deux ou trois femmes, & depuis que leur mary est mort iamais ne se remariẽt, ains fõt le dueil de la dicte mort toute leur vie, & se taignẽt le visaige de charbon pellé, & de gresse espez comme l'espesseur du doz d'ung cousteau, & a cela congnoist on que elles sont veufues.

Ilz ont vne aultre coustume fort mauuaise de leurs filles, car depuis qu'elles sont d'aage d'aller à l'hõme, elles sont toutes mises en vne maison de bordeau, habãdonnées à tout le monde qui en veult, iusques à ce que elles ayent trouué leur party. Et tout ce auõs veu par experience, car nous auons veu les maisons plaines des dictes filles, cõme est vne eschole de garsons en France. Et d'auantaige le hazard selõ leur mode tient esdictes maisons ou ilz iouent tout ce qu'ilz ont iusques à la

couuerture de leur nature.

Ilz ne ſont point de grand trauail, & labourent leur terre auec petis boys, comme de la grandeur d'une demye eſpée, ou ilz ſont leur bled, qu'ilz appellent Oſizy. Lequel eſt gros cõme poix, & de ce meſme en croiſt aſſez au breſil. Pareillemẽt ilz on grand quantité de gros melons, concombres, & courges, poix, & febues, & de toutes couleurs, non de la ſorte des noſtres. Ilz ont auſſi une herbe de quoy ilz font grand amaſtz l'eſté durand pour l'yuer. Laquelle ilz eſtiment fort & en vſent les hommes ſeulement en facon que enſuit. Ilz la font ſeicher au ſoleil, & la portẽt à leur col envne petite peau de beſte eu lieu de ſac, auec vng cornet de pierre ou de boys : puis à toute heure font pouldre de ladicte herbe, & la mettẽt en l'ung des boutz dudict cornet, puis mettent vng charbon de feu deſſus, & ſuſſent par l'autre bout, tant qu'ilz s'emplẽt le corps de fumée, tellement qu'elle leur ſort par la bouche, & par les nazilles, cõe par vng tuyau de cheminée : & diſent que cela les tient ſains & chauldement, & ne vont iamais ſans auoir ſeſdictes choſes. Nous auons eſprouué ladicte fumée, apres laquelle auoir mis dedãs noſtre bouche, ſemble y auoir mis de la pouldre de poyure tãt eſt chaulde. Les femmes dudict

pays trauaillent ſans comparaiſon plus que les hommes, tant à la peſcherie de quoy font grand faict, qu'au labeur & aultres choſes Et ſont tāt hommes femmes qu'enfans plus durs que beſtes au froid. Car de la plus grand froidure que ayons veu, laquelle eſtoit merueilleuſe & aſpre venoient par deſſus les glaces & neiges tous les iours à noz nauires, la pluſpart d'eulx tous nudz, qui eſt choſe fort a croire qui ne la veu. Ilz prennent durand leſdictes glaces & neiges, grand quantité de beſtes ſauuaiges comme dains, cerfz, hours, lieures, martres, regnardz & aultres. Ilz mengent leur chair toute creue, apres auoir eſté ſeichée à la fumée, & pareillement leur poiſſon. A ce que nous auons veu & peu entendre de cedit peuple, me ſēble qu'il ſeroit aiſé à dompter. Dieu par ſa ſaincte miſéricorde y vueille mettre ſon regard. Amen.

¶ *De la grādeur & parfōdeur dudict fleuue, & des beſtes, oyſeaulx, poiſſons, & aultres choſes que y auons veu, & la ſituation des lieux.*



Edict fleuue commence paſſé l'yſle d'aſſumptiō le trauers des haultes mōtaignes de Hōguedo & des

ſept yſles. Et y a de diſtance en trauerſe enuiron trente cinq ou quarante lieues, & y a au parmy plus de deux cens braſſes de parfond le plus ſeur a nauiger eſt du coſté deuers le Su & deuers le Nort, ſcauoir es dictes ſept yſles y a d'vng coſté & d'aultre enuiron ſept lieues loing deſdictes yſles deux groſſes riuieres qui deſcendent des montz de Saguegnay, leſquelles font pluſieurs barcqs à la mer fort dãgereux. A l'entrée deſdictes riuieres auons veu pluſieurs ballaynes & cheuaulz de mer.

Le trauers deſdictes ſept yſles, y a une petite riuiere q̃ va trois ou quatre lieues à la terre par deſſus des mareſtz : en laquelle y a vng merueilleux nombre de tous oyſeaulx de riuiere : depuis le commẽcement dudict fleuue iuſq̃s à Hochelaga, y a trois cẽs lieues & plus, & eſt le commencement d'icelluy à la riuiere q̃ viẽt du Saguenay : laq̃lle ſort dentre haultes mõtaignes, & entre dedãs ledict fleuue au parauãt q̃ arriue à la p̃uince de Canada, de la bãde deuers le Nort, Et eſt icelle riuiere fort parfõde, eſtroicte, & fort dãgereuſe a nauiger.

Apres ladicte riuiere eſt la prouince de Canada, ou il y a pluſieurs peuples par villages nõ cloz. Il y a auſſi es enuirõs dudict Canada dedãs le dict fleuue pluſieurs yſles tãt grãdes q̃ petites, & entre autres en y a vne qui cõtient

plus de dix lieues de long : laquelle eſt plaine de beaulx arbres & haultz. Et auſſi en icelle y a force vignes. Il y a paſſaige des deux coſtez d'icelle. Le meilleur & plus ſeur eſt du coſté deuers le Su. Et au bort d'icelle yſle vers l'Onaiſt, y a vng affoug d'eaues, lequel eſt fort beau & delectable pour mettre nauires, ou il y a vng deſtroict dudict fleuue fort courant & parfond : mais il n'a de long que enuiron vng tiers de lieue : le trauers duquel y a une terre double de bonne haulteur toute labourée, auſſi bonne terre comme iamais hõme veiſt & la eſt la ville & demourance de Donnacona, & de noz deux hommes qui auoient eſté prins le premier voyage, laquelle demourãce ſe nõme Stadacone, & auparauãt que arriuer audict lieu, y a quatre peuples de demourance, ſcauoir Araſte, Starnatau, Tailla, q̃ eſt ſur vne mõtaigne, & Scitadin, puis le dict lieu de Stadacone, ſoubz laquelle haulte terre vers le Nort, eſt la riuiere & hable de ſaicte croix auquel lieu auõs eſté depuis le. 15. iour de Septẽbre, iuſques au. 6. iour de May. 1536. Auquel lieu les nauires demeurerent a ſec, cõme cy deuãt eſt dict paſſé ledict lieu & la demourance & peuple de Tequenondahi, qui eſt ſur vne mõtaigne & la ville de Hochelay, Lequel Hochelay eſt vng plain pays.

Toute la terre des deux costez dudict fleuue iusques à Hochelaga & oultre, est aussi belle terre & unye que iamais homme regarda. Il y a aucunes montaignes assez loing dudict fleuue que on veoit par sus lesdictes terres, desquelles il descēd plusieurs riuieres qui entrent dedans ledict fleuue. Toute ceste dicte terre est couuerte & plaine de boys de plusieurs sortes & force vignes, excepté à lentour des peuples, laq̄lle ilz ont desertée pour faire leur demourance & labour. Il y a grand nombre de cerfz. dains, hours, & aultres bestes. Il y a force liepures, connins, martres, regnardz, loueres, byeures, escureux, ratz, Lesquelz sont gros à merueilles, & aultres sauuaigiens. Ilz s'acoustrent des peaulx des bestes, par ce qu'ilz n'ont nulz accoustremens. Il y a aussi grand nombre d'oyseaulx, scauoir grues, signes, oltardes, oyes sauuages. blanches, & grises, cannes, cannardz, merles, mauuis, teurtres, ramiers, chardonneaulx, turnis, serins, linotes, rousignolz, passes solitaires & autres oyseaulx comme en France. Aussi comme par cy deuant es chapitres precedētz est faicte mention, ledict fleuue est le plus habondant de poissons & de toutes sortes qu'il soit memoire auoir iamais veu ny ouy : car depuis le commencement iusques à la fin y

trouuerrez selon les saisons la plusspart des sortes & espesses de poissõs de la mer & eaue doulce, vous trouuerrez iusques audict Canada force ballaynes, marsouyns, cheuaulx de mer, adhothuys qui est une sorte de poisson, duquel iamais n'auyons veu ny ouy parler. Ilz sont gros comme marsouyns, blancs comme neigne, & ont le corps & la teste come lepuriers, lesquelz se tiennẽt entre la mer & l'eaue doulce qui cõmence entre la riuiere du Saguenay & Canada.

¶ *Chapitre d'aucuns enseignemens que ceulx du pays nous ont donnez depuis estre reuenuz de Hochelaga*

DEpuis estre reuenuz de Hochelaga auec le gallyõ, & les barques, auõs conuersé allé & venu auec les peuples plus prochains de noz nauires en doulceur & amityé, fors que parfors auyõs quelques differẽdz auec aucuns mauuais garsons, dont les aultres estoient fort marris & courroucez, & auons entendu par le seigneur Dõnacona & aultres, que la riuiere deuant dicte est nommée la riuiere du Saguenay, & va iusques audict Saguenay, q̃ est plus loing du cõ

mencement de plus d'une lieue de chemin vers l'Onaist, Noronaist, & que passe huict ou neuf iournées, elle n'est plus parfonde que par basteaulx : mais que le droict & bon chemin dudict Saguenay est par le fleuue iusques à Hochelaga, a une riuiere qui descend dudict Saguenay, & entre audict fleuue, & que de la sont vne lieue a y aller, & nous ont faict entendre que les gens sont vestuz & habillez comme nous, & de draps, & qu'il y a force villes & peuples, & bonnes gens & qu'ilz ont grand quantité d'or & cuyure rouge, & que le tout de la terre depuis ladicte premiere riuiere iusques à Hochelaga & Saguenay, est vne ysle, laquelle est circuite & environnée dudict fleuue, & de riuieres. Et que passé ledict Saguenay va ladicte riuiere entrent en deux ou trois grandz lacz d'eaue, puis que on trouve vne mer doulce, de laquelle n'est mētiō auoir veu le bout, a ce qu'ilz ont oy p̄ ceux du Saguenay : car il nous ont dict ny auoir esté, oultre nous ont dōné a entēdre q̄ au lieu ou nous auiōns laissé nostre gallyon quād feusmes a Hochelaga, y a vne riuiere q̄ vavers le Suronaist, ou sēblablement sont vne lune a aller iusques a vne terre où il y a iamais glaces, ny neiges, mais que

en ceſte dicte terre y a guerres continuelles les vngs auec les aultres. Et que en icelle terre y a oranges, almandes, noix, pommes, & aultres ſortes de fruictz & en grand habondance. Et nous ont dict les hommes & femmes d'icelle terre eſtre veſtuz & accouſtrez de peaulx comme eulx. Apres leur auoir demandé s'il y auoit de l'or & cuyure, nous ont dict que non. L'eſtime à leur dire ledict lieu eſtre vers la floride, à ce qu'ilz monſtrent par leurs ſignes & marches.

¶ *D'une groſſe maladie qui a eſté au peuple de Stadacone, de laquelle pour les auoir frequentez en auons eſté imbouez, tellement qu'il es mort de noz gens iuſques au nombre de uingt cinq.*

AV moys de Decembre feuſmes aduertis que la mortalité ſ'eſtoit miſe au peuple de Stadacone, tellement que ia en eſtoient mors par leur confeſsion plus de cinquante. Au moyen de quoy leur deffendiſmes noſtre fort, & ne venir entour nous : mais nonobſtant les auoir chaſſez commenca la maladie entour nous d'une merueilleuſe ſorte, & la plus incongneue : car les vngs perdoient la ſubſtance, & de leur deue-

noient les iãbes grosses & enflez & les nerfz retirez & noirciz comme charbon, & à aucũs toutes semées de gouttes de sang cõme pour pre : puis montoit ladicte maladie aux hanches, cuisses & espaulles, aux bras & au col. Et a tout uenoit la bouche si infecte & pourrye par les gensyues, que tout la chair en tũboit iusques à la racine des dentz, lesquelles tumboient pres que toutes. Et tellement se esprit la dicte maladie à noz trois nauires, que à la my Feburier de cent dix hõmes que nous estions il n'y en auoit pas dix sains, en sorte que l'ung ne pouoit secourir l'aultre qui estoit chose piteuse à veoir, consideré le lieu ou nous estions. Car les gens du pays venoiẽt tous le iours deuant nostre fort, qui peu de gens veoyent, & ia y en auoit huict de mors & plus de cinquante, en qui on ne esperoit plus de vie.

Nostre cappitaine voyant la pitié & maladie ainsi esmeue, feist mettre le monde en prieres & oraisons & feist porter vng ymage en remembrance de la Vierge Marie contre vng arbre distãt de nostre fort d'ũg traict d'arc les trauers des neiges & giaces. Et ordonna que le dimẽche en suyuant l'on diroit audict lieu la messe. Et q̃ tous ceulx qui pourroient cheminer tãt sains que malades yroiẽt

à la proceſſion chantant les ſept pſeaulmes de Dauid, auec la letanie, en priãt ladicte vierge qu'il luy pleuſt prier ſon cher enfãt qu'il euſt pitié de nous. La meſſe dicte & celebrée deuant ledict ymage, ſe feiſt le cappitaine pelerin à noſtre dame de Roquemado promettãt y aller ſi Dieu luy donnoit grace de retourner en France. Celuy iour treſpaſſa Philippes Rougemont natif d'Amboiſe, de l'aage de enuiron vingt deux ans.

Et pour ce que la maladie nous eſtoit incõgneue, feiſt le cappitaine ouurir le corps pour veoir ſi aurions congnoiſſance d'icelle pour preſeruer ſi poſſible eſtoit, le perſus. Et feuſt trouué qu'il auoit le coeur blanc & fletry enuironé de plus d'ung pot d'eaue rouſſe cõme dacte, le foye beau, mais auoit le poulmon tout noircy & mortifié, & ſ'eſtoit retiré tout ſon ſang au deſſus de ſon coeur. Car quand il fut ouuert ſortiſt au deſſus du coeur grãd habõdãce de ſang noir infect. Pareillement auoit la ratte par deuers l'eſchine vng peu entamée enuirõ deux doidz, cõe ſi elle euct eſté frotée ſur vne pierre rude. Apres cela veu, luy feuſt ouuerte & inciſe vne cuiſſe, laq̃lle eſtoit fort noyre par dehors, mais dedans la chair fut trouuée aſſez belle. Ce faict, fut inhumé à mieulx que lon peuſt. Dieu par ſa ſaincte gra-

ce pardonne à ſon âme, & à tous treſpaſſez, Amen.

Et depuis de iour en aultre s'eſt tellement continuée ladicte maladie, que telle heure a eſte, que par tous les trois nauires ny auoit pas trois hommes ſains, de ſorte qu'en l'ung deſdictz nauires n'y auoit hōme qui euſt peu deſcendre ſoubz le tillac pour tirer à boire, tant pour luy que pour ſon compaignon. Et pour l'heure y en auoit ia pluſieurs de mortz. Leſquelz il nous conuint mettre par foibleſſe ſoubz les neiges : car il ne nous eſtoit poſſible de pouoir pour lors ouurir la terre qui eſtoit gellée tant eſtions foibles, & auyons peu de puiſſance. Et ſi eſtions en vne crainte merueilleuſe des gens du pays qu'ilz ne ſe apperceuſſent de noſtre pitié & foibleſſe. Et pour couurir ladicte maladie lors qu'ilz venoient pres noſtre fort noſtre cappitaine que Dieu a touſiours preſerué, debout ſortoit au deuant d'eulx auec deux ou trois hommes, tāt ſains que malades. Leſquelz faiſoit ſortir apres luy. Et lors qu'il les voyoit hors du fort, faiſoit ſēblāt les vouloir battre en criāt & leur gectāt baſtōs apres eulx, les enuoyāt à bort mōſtrāt par ſignes eſdictz ſauuages qu'il faiſoit beſōgner toꝰ ſes gēs dedās les

nauires les vngs à callefestrer, les autres à faire du pain & autres besongnes, & qu'il ne estoit pas bon qu'ilz vinsent dormir dehors. Ce qu'ilz croyent. Et faisoit ledict cappitaine battre & mener bruict esdictz malades dedans les nauires auec bastons & cailloutz faignans callefestrer. Et pour lors estiõs si espris de ladicte maladie, q̃ auions quasi perdu l'esperance de iamais retourner en Frãce si Dieu par sa bonté infinie & misericorde ne nous eust regardé en pitié, & donné congnoissance d'vng remede contre toutes maladies le plus excellent qui fut iamais veu ny trouué sur la terre, ainsi qu'il sera faict mention en ce chapitre.

¶ *Le nombre du temps que nous auons esté au hable saincte Croix & prises dedans les glaces & neiges, & le nombre des gens decedez depuis le commencement de la maladie iusques à la mi Mars.*

Depuis la my Nouembre iusques au quinziesme iour d'Apuril, auons esté continuellement enfermez dedans les glaces, lesquelles auoient plus de deux brasses d'espesseur. Et dessus la

terre auoit la haulteur de quatre piedz de neiges & plus, tellement qu'elle eſtoit plus haulte que les bortz de noz nauires: leſquel les ont duré iuſques audict tẽps, en ſorte que noz breuuages eſtoiẽt tous gellez dedans les fuſtailles. Et par dedãs noſdictes nauires tant de bas que de hault, eſtoit la glace contre les bortz a quatre doigtz d'eſpeſſeur. Et eſtoit tout le dict fleuue, par autant que l'eaue doulce en contient iuſques au deſſus dudict Hochelaga gellé: durant lequel temps nous decedda iuſques au nombre de vingt cinq perſonnes des principaulx & bons cõpaignons que nous euſſiõs: Et pour l'heure y en auoit plus de cinquante, en qui on eſperoit plus de vie & le parſus tous malades que nul n'en eſtoit exempté, excepté trois ou quatre: Mais dieu par ſa ſaincte grace nous regarda en pitié: & nous enuoya la congnoiſſance & remede de noſtre guariſon & ſanté, de la ſorte & maniere qu'il ſera deuiſé en ce chapitre

¶ L. *Comment par la grace de dieu nous euſmes congnoiſſance de la ſorte d'ung arbre, par lequel nous auõs eſté guaritz apres auoir uſé dudict arbre, & la facon d'en uſer*

VNg iour noſtre cappitaine voyāt la maladie ſi eſmeue & ſes gens ſi fort eſprins d'icelle, eſtant ſor ty dehors du fort, Et ſoy prome nant ſur la glace, apperceuſt ve nir vne bende de gens de Stadacone, en la quelle eſtoit Dom agaya, lequel le cappitai ne auoit veu dix ou douze iours auparauant fort malade de ladicte maladie que auoiēt ſes gens. Car il auoit l'une des iambes par le ge noul auſſy groſſe qu'vng enfant de deux ans. Et tout les nerfz d'icelle retirez : les dētz per dues & gaſtees, & les genſiues pourries & in fectées

Le cappitaine voyant ledict Dom agaya ſain & deliberé, feuſt ioyeulx eſperāt par luy ſcauoir comme il eſtoit guary : Affin de donner ordre & ſecours à ſes gens. Lors qu'ilz fu rent arriuez pres le fort, le cappitaine luy de māda cōme il s'eſtoit guary de ſa maladie : lequel Dom agaya reſpondit qu'il auoit le ius & le marcq des fueilles d'ung arbre dont il s'eſtoit guary, & que c'eſtoit le ſingulier remede pour maladie. Ledict cappitaine luy demāda s'il y en auoit point la entour, & qu'il luy en monſtraſt pour guarir ſon ſeruiteur qui auoit prins ladicte maladie audict Canada, durāt qu'il demouroit auec Donnacona,

ne luy voulant declarer le nombre des compaignons qui eſtoient malades. Lors ledict Dom Agaya envoya deux femmes pour en querir: leſquelles en apporterent neuf ou dix rameaulx, & nous mõſtrerent cõme il failloit peller l'eſcorce & les fueilles dudict boys, & mettre tout boullir en eaue, puis en boire de deux iours l'un, & mettre le marcq ſur les iãbes enflees & malades, & que de toute maladie ledict arbre gueriſſoit, ilz appellent ledict arbre en leur langaige Ameda.

Toſt apres le cappitaine feiſt faire du breuuage pour faire boire es malades, deſquelz n'y auoit nul d'eulx qui voulſiſt eſſayer ledict bruuage, ſynon ung ou deux qui ſe miſrent en aduenture d'icelluy aſſayer. Tout incontinent qu'ilz en eurent beu, ilz eurent l'aduantage qui ſe trouua eſtre vng vray & euident myracle. Car de toutes maladies de quoy ilz eſtoiẽt entachez, apres en auoir beu deux ou trois foys, recouurerent ſanté & guariſon: Tellement que tel y auoit deſdictz compaignons qui auoit la groſſe verolle cinq ou ſix ans au parauant ladicte maladie: a eſté par icelle medecine curé nectement. Apres ce auoir veu & congneu, y a eu telle preſſe ladicte medecine, que on ſi vouloit tuer, à qui premier en auroit. De ſorte que

vng arbre aussi gros & aussi grand que chesne qui soit en France, a esté employé en six iours : lequel a faict telle operation, que si tous les medecins de Louuain & de Montpellyer y eussent esté auec toutes les drogues de Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant faict en vng an, que le dict arbre a faict en six iours : Car il nous a tellement prouffite, que tous ceulx qui en ont voullu vser, ont recouuert santé & guarison la grace à dieu.

¶ *Comment le seigneur Donacona accompaigné de Taignoagny & plusieurs aultres faignans aller a la chasse aux Cerf & aux Dains, furent deux moys sans retourner. Et à leur retour amenerent grand nombre de gens, que n'auions accoustumé de ueoir.*

DVrant le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz nauires, se partirent Doñacona, Taignoagny, & plusieurs autres, faignans aller prendre des Cerfz & Dains : Lesquelz ilz nomment en leur langaige Aiounesta & Asquenoudo, parce que les neiges estoient & que les glaces estoient ia rompues dedans le cours du fleuue, tellement qu'ilz pouoient

nauiguer par icelluy. Et nous fut par Dom Agaya & aultres dict, qu'ilz ne feroient que enuiron quinze iours, ce que croyons, mais furent deux moys sans retourner. Au moyen dequoy eufmes fufpicion qu'ilz ne feuffent aller amaffer grand nombre de gens pour nous faire defplaifir, parce qu'ilz nous veoiét fi affoibliz, nonobftant que auons mys fi bon ordre à noftre faict, que fi toute la puiffance de leur terre y euft efté, ilz euffent fceu faire autre chofe que nous regarder. Et pendent le temps qu'ilz eftoient dehors, venoient tous les iours force gens a noz nauires, comme ilz auoyent de couftume, nous apportant de la chair frefche de Cerfz & Dains, poiffons fraiz de toutes fortes : Lefquelz ilz nous vendoient fort cher, ou autrement myeulx aymoient l'emporter, parce qu'ilz auoyent neceffité de viures pour lors, à caufe de l'yuer qui auoit efté long.

¶ *Comment Doñacona reuint à Stadacona auec grãd nombre de gens, & feift ledict Doñacona du malade de peur de uenir ueoir le cappitaine, cuydant que ledict cappitaine allaft uers luy.*

E vingt & vngiesme iour dudict moys d'Auril, Dom Agaya vint à bort accōpagné de plusieurs gens lesquelz estoiēt beaulx & puissans. Et n'auions accoustumé de les veoir : lesquelz dient, q̄ que le seigneur Donnacona seroit le lendemain venu : & qu'il apporteroit force cher de cerfz & autre venaison. Et le lendemain vingt deuxisme iour dudict moys, vint le dict Donnacona, lequel admena en sa cōpaignie grand nombre de gens audict Stadacone, ne scauiōs à quelle occasion, n'y pourquoy : mais on dict à vng prouerbe, qui de tout se garde de aucuns eschappe. Ce que nous estoit de necessité : Car nous estions si affoibliz tant de maladie que de gens mors, qu'il nous a fal lu laisser vng de noz nauires audict lieu de saincte Croix. Le cappitaine estant aduerty de leur venue, & qu'ilz auoient admené tant de gens : & aussy que Dom Agaya le vint dire au cappitaine, sans vouloir passer la riuiere qui seroit entre nos & ledict Stadaconé : ains feist difficulté de passer, Ce que n'auoit acoustumé de faire, qui nous donna doubte de trahison. Voyāt ce, le cappitaine enuoya son seruiteur accompaigné de Iehan poullet, lesquelz estoient plus que nulz aultres aymez dudict peuple du pais, pour veoir que estoit

audict lieu, & qu'ilz faisoient, faignans les dictz poullet & seruiteur estre aller veoir ledict Donnacona, parce qu'ilz auoiēt esté longuemēt auec luy à leur ville, lesquelz luy porterent aucun petit present. Et lors que ledict Donnacona fut aduerty de leur venue. feist le malade & se couche : Apres allerent en la maison de Taignoagny pour le veoir, ou par tout trouuerent les maisons si plaines de gēs, que on si pouoit remuer : lesquelz on n'auoit accoustumé de veoir, & ne voulut permettre ledict Taignoagny que ledict seruiteur allast es aultres maisons : ains les conuoya vers les nauires la moytié du chemin, & leur dict que si le cappitaine luy vouloit faire ce plaisir de prendre vng seigneur du pays nommé Agouña, lequel luy auoit faict desplaisir, & l'emmener en France qu'il seroit tenu à luy : Et feroit tout ce que vouldroit ledit cappitaine, & que ledict seruiteur retournast le lendemain dire la responce.

Quand le cappitaine fut aduerty du grand nombre de gens qui estoyent audict lieu, ne scauoit à quelle fin, se deslibera leur iouer finesse. Et prendre leur seigneur Taignoagny, Dom Agaya & des principaulx. Aussi qu'il estoit bien desliberé de mener le dict seigneur en France pour cōpter & dire au Roy

ce qu'il auoit veu es pais Accidentaulx, des merueilles du monde. Car il nous a certiffié auoir esté à la terre de Saguenay, en laq̃lle y a infini or, rubis & aultres richesses. Et y sont les hom̃es blancs comme en France & accoutrez de dras de laynes. Plus dict auoir veu autre pays, ou les gens ne mengent poinct, & ne ont point de fondemẽt, & ne digerent point ains font seulement eaue par la verge. Plus dict auoir esté en autre pais de Picquemyans & autres pais, ou les gens n'ont que vne iambe. Et autres merueilles lõgues à racompter. Ledict seigneur est homme ancien, & ne cessa iamais d'aller par pais, depuis sa congnoissance, tant par fleuues, riuieres que par terre.

Apres que lesdictz Poullet & seruiteur eurent faict leur message, & dist au cappitaine ce que ledict Taignoagny lui mandoit, renuoya ledict cappitaine son dict seruiteur le lendemain dire audict Taignoagny qu'il le vint veoir, & luy dire ce qu'il vouloit, & qu'il luy feroit bonne chere & partie de son vouloir. Ledict Taignoagny luy mãda qu'il viendroit le lendemain, & qu'il admeneroit le seigneur Doñacona & celuy qui luy auoit faict desplaisir, ce que ne feist : Ains fut deux iours sans venir, pendant lequel tẽmps ne veint personne es nauires dudict Stadacone comme

auoient de couſtume, mais nous ſuyoient comme ſi les euſſions voulu tuer. Lors apperceuſmes leur mauuaiſtié, Et parce qu'ilz furent aduertiz que ceulx de Sicadin alloient & venoient entour nous, & que leur auions habandonné le fond du nauire que laiſſions pour auoir les viel cloud, vindrẽt dudict Stadaconé le tiers iour enſuyuãt de l'autre bort de la riuiere, & paſſerent la plus grand partie d'eulx en petis baſteaulx ſans difficulté : mais ledict Donnacona n'y voulut paſſer. Et furent Taignoagny & Dom Agaya plus d'une heure à parlementer enſemble, auãt que vouloir paſſer. En fin ilz paſſerent & vindrent parler audict cappitaine, & pria ledict Taignoagny ledict cappitaine vouloir prendre & emmener ledict hõme en France. Ce que reffuſa ledict cappitaine : diſant que le Roy ſon maiſtre luy auoit deffendu de non emmener homme ni femme en France : mais bien deux ou trois petis enfans pour apprendre le langaige, mais que voluntiers l'emmeneroit en terre neufue, & qu'il le mettroit en yne yſle. Ces parolles diſoit ledict cappitaine pour les aſſeurer, & acelle fin d'amener ledict ſeigneur Dõnacona, lequel eſtoit demeuré dela l'eaue deſquelles parolles fut fort ioyeulx led' Taignoagny, eſperant ne retourner iamais en

France, & promiſt audict cappitaine de retourner le lendemain qui eſtoit le iour saincte Croix, & admener ledict ſeigneur Donnacona & tout le peuple dudict lieu.

¶ *Comment le iour ſaincte Croix, le cappitaine feiſt planter une croix dedans noſtre fort, & comment ledict ſeigneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & leur bende uindrent, & de la prinſe dudict ſeigneur.*

LE troiſieſme iour de May, iour & feſte ſaincte Croix. pour la ſolempnité de la feſte : le cappitaine feiſt planter vne belle croix de la haulteur d'enuiron trente cinq piedz, ſoubz le croiſillon de laquelle y auoit vng eſcuſſon en boſſe des armes de Frãce : & ſur icelluy eſtoit eſcript en lettre attique *Franciscus primus Dei gratia Francorum rex regnat.* Et celluy iour enuiron mydi vindrent pluſieurs gens de Stadacone, tant hommes, femmes, que enfans, qui nous dirent que leur ſeigneur Dõnacona, Taignoagny, Dom Agaya et aultres, qui eſtoient en ſa compaignie venoient, dequoy feuſmes ioyeulx, eſpe

rant nous en saisir : lesquelz vindrent enuiron deux heures apres mydi. Et lors qu'ilz furent arriuez deuant noz nauires, nostre cappitai ne alla saluer ledict seigneur Donnacona, le quel pareillement luy feist grande chere, mais auoit tousiours l'oeil au boys, et vne craincte merueilleuse. Tost apres arriva Taignoagny, lequel deist audict seigneur Donnacona, qu'il n'entrast point dedans le fort. Lors fut par l'ung de leurs gens, apporté du feu hors du fort, & allumé par ledict seigneur. Nostre cappitaine le pria de venir boyre & manger dedans les nauires, comme auoit de coustume. Et semblablement en prya ledict Taignoagny, lequel dist que tantost il entreroit : Ce qu'ilz feirent & entrerent dedans ledict fort : Mais au parauant auoit esté notre cappitaine aduerty par Dom Agaya, que ledict Taignoagny auoit mal parlé, & qu'il auoit dict au seigneur Donnacona qu'il n'entrast point dedans les nauires. Nostre dict cappitaine voyant ce, sortist hors du parc ou il estoit, & veit q̄ les femmes s'en fuyoient par l'aduertissemēt dudict Taignoagny : & qu'il ne demouroit q̄ les hommes : les quelz estoient en grād nōbre. Et lors cōmanda led' cappitaine à ses gens prēdre ledict seigneur Dōnacona, Taignoagny, Dom Agaya,

& de deux autres des principaulx qu'il monſtra, puis que on feiſt retirer les autres. Toſt apres ledict ſeigneur entra dedans le fort auec le dict cappitaine : mais tout ſoudain ledict Taignoagny veint pour le faire ſortir.

Noſtre cappitaine voyant qu'il n'y auoit autre ordre, ſe print à cryer que on les print · Auquel cry ſortirent les gens dudict cappitaine : leſquelz prinſdrent ledict ſeigneur & ceulx que l'on auoit delliberé prendre. Leſdictz Canadians voyant la prinſe, commencerent à fuyr & courir, comme brebis deuant le loup : les vngs le trauers la riuière, les autres parmy le boys ſerchant chaſcun ſon aduantage. Ladicte prinſe faicte des deſſuſdictz & que les autres ſe furent retirez, furēt mys en ſeure garde.

¶ *Comment les Canadians uindrent la nuict deuant les nauires, ſercher leurs gens : durant laquelle ilz hurloyent & cryoiēt comme Loups, & le parlement & concluſion qu'ilz feirent le lendemain, & des preſens qu'ils feirint à noſtre cappitaine.*

LA nuict veneue vindrent deuant noz nauires, la riuiere entre deux grand nombre du peuple dudict Donnacona huchant & hurlāt toute la nuict

comme Loups cryant ſans ceſſe : Agouhanna penſent parler à luy, ce que ne permiſt le cappitaine pour l'heure, n'y lendemain iuſques enuiron mydi : parquoy nous faiſoient ſigne que les auions tuez & penduz. Et enuiron l'heure de mydi : retournerent de rechef en auſſi grand nombre qu'auions veu de voyage pour vng coup : eulx tenans cachez dedans le boys, fors aucuns d'eulx qui cryoient & appelloient à haulte voix ledict Donnacona. Lors commanda le cappitaine faire monter ledict Donnacona hault pour parler a eulx. Et luy diſt le cappitaine qu'il feiſt bõne chere, & que apres avoir parlé au Roy de France & compté ce qu'il auoit veu au Saguenay & aultres qu'il reuiendroit dedans dix ou douze lunes : & que le Roy luy feroit vng grand preſent : de quoy feuſt fort ioyeulx ledict Dõnacona, & le diſt es autres en parlant à eulx leſquelz en feirent trois merueilleux crys, en ſigne de ioye. Et à l'heure feirent ledict peuple & Dõnacona entre eulx pluſieurs predications & preſchemẽs : leſquelz il n'eſt poſſible d'entendre par faulte de lãgue : noſtre cappitaine diſt audict Dõnacona qu'ilz viſſent ſeuremẽt de l'autre bort pour mieulx parler enſemble, & qu'il les aſſeuroit, ce que leur diſt ledict Donnacona : & ſur ce vindrent vne

barquée des principaulx à bort deſdictes nauires. Leſquelz de rechief commencerent pluſieurs preſchemens, donnant louange audict cappitaine; & luy feirẽt preſent de vingt quatre colliers de Eſurgny, qui eſt la plus grand richeſſe qu'ilz ayent en ce monde : Car ilz l'eſtiment plus que or & argent.

Apres qu'ilz eurent aſſez parlementé & deuiſe les vngs auec les aultres, & veu qu'il n'y auoit remede audict ſeigneur d'eſchapper & qu'il failloit qu'il veint en France, il commanda que on luy apportaſt le lendemain viures pour menger par la mer. Noſtre cappitaine feiſt preſent audict Donnacona de deux paiſles d'arain, & de huict hachotz, & aultres menues beſongnes cõme couſteaulx, & patenoſtres. Dequoy fut fort ioyeulx en ſon ſemblant : Et les enuoya à ſes femmes & enfans : Pareillement donna ledict cappitaine à ceulx qui eſtoyent venuz parler audict Donnacona, aucuns petis preſens; Dequoy remercierent fort ledict cappitaine. A tant ſe retyrerent & s'en allerent à leurs logis.

¶ Comment le lendemain cinquiesme iour de May, ledict peuple retourna parler à leur seigneur, & comment il uint quatre femmes a bort luy apporter des uiures.

LE cinquiesme iour dudict moys au plus matin, ledict peuple retourna en grand nombre, pour parler à leur seigneur, & enuoyerent vne barque, qu'ilz appellent en leur langaige Casnouy, en laquelle ilz estoient quatre femmes, sans y auoir aucuns homes, pour doubte qu'ilz auoient qu'on ne les retint : lesquelles apporterent force viures, scauoir gros mil (qui est le bled duquel ilz viuent) chair, poisson, & aultres prouisions à leur mode. Lesquelles estre arriuees es nauires, le cappitaine leur feist bon recueil, & pria Donnacona audict cappitaine qu'il dist ausdictes femmes, que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il admeneroit ledict Donnacona a Canada : Ce disoit à celle fin de les contenter : Ce que feist ledict cappitaine, dont lesdictes femmes feirent grãd semblant de ioye, en montrant par signes & parolles audict cappitaine, mais qu'il retournast & admenast ledict Donnacona qu'ilz luy feroiẽt plusieurs

presens. Lors chascune dicelles donna audict cappitaine vng collier desurgny, puis s'en allerent de l'autre bort de la riuiere ou estoit le peuple dudict Stadacone, & se retirerent prenant congié dudict seigneur.

Le samedy sixiesme iour dud moys, nous appareillasmes du haure saicte Croix, & vinsmes à l'ysle es Couldres, ou auons esté iusques au seziesme dudict moys, laissant amortir les eaues, lesquelles estoient trop courantes & dangereuses pour aualler ledict fleuue : & attendans bon temps. Pendent lequel tẽps vindrent plusieurs barques des peuples subiectz audict Donnacona lesquelz venoient de la riuiere du Saguenay : Et lors que par Dom Agaya furent aduertiz de la prinse de eulx, & la facon & maniere comme on menoit Donnacona en France, furẽt bien estonnez, mais ne laisserent à venir le long des nauires, parler audict Donnacona, qui leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il auoit bon traictement auec le cappitaine & compaignons, dequoy à une voix remercierẽt ledict cappitaine, & dõnerent audict Donnacona trois pacquetz de peaulx de byeures & loups marins auec vng grãd cousteau de cuyure rouge, qui viẽt du Saguenay & autres choses. Sẽblablemẽt dõnerẽt audict

cappitaine vng collier Defurgny, pour lefquelz prefens leur feift ledict cappitaine dōner dix ou douze hachotz, defquelz furent fort contens & ioyeulx, & en remercierent ledict cappitaine.

Le lendemain. 16. iour dudict moys de May nous appareillafmes de ladicte ylle es couldres, & veinfmes pofer a une ylle qui eft a environ quinze lieues de ladicte ylle es couldres, laquelle eft grāde d'enuiron cinq lieues de long, & la paffafmes celluy iour pour paffer la nuict, efperant le lendemain paffer les dāgier du Saguenay, lefquelz font grandz. Le foir feufmes à ladicte ylle, ou trouuafmes grand nōbre de lieures, defquelz eufmes quātité : & par ce la nōmafmes l'ylle es lieures. Et la nuict le vent vint cōtraire & en tourmēte tellemēt qu'il cōuint relacher à l'ylle es couldres dont eftions partis, par ce qu'il n'y auoit autre paffage entre lefdictes ylles. Et y feufmes iufques au. 21. dudict moys que le vent vint bon, & tāt feifmes par noz iournées que paffafmes iufques a Honguedo, lequel paffage n'auoit par cy deuant efté defcouuert. Et feifmes courir le trauers du Cap de Prato, qui eft le commēcemēt de l'abbaye de Challeur. Et pource que le vent eftoit bon & cōuenable, feifmes porter le iour & la nuict. Et le

lendemain vinsmes querir au cap l'Isle de Bryon. Ce que ne voulions faire pour l'abbregé de nostre chemin. Et sont les deux terres gisantes Suest & Norouest vng quart de l'Est & de l'Ouest. Il y a entre eulx 50 lieues. Ladicte ysle est en 47 degrez ½ de latitude.

Le ieudi 26 iour dudict moys, iour & feste de l'Ascension nostre Seigneur, nous trauersasmes à vne terre & sable de basses araynes, qui demeurent au Surouest de ladicte ysle de Bryon enuiron huict lieues. Par dessus lesquelles y a de grosses terres plaines d'arbres, & y a vne mer enclose dont n'auons veu aucune entree ny ouuerture pour entrer en icelle. Et le vendredy 27 par ce que le vent changeoit à la coste, retournasmes à ladicte ysle de Bryon, où feusmes iusques au premier iour de Iuing, & vinsmes querir vne terre haulte qui demeure au Suest de ladicte ysle, qui nous apparoissoit estre vne ysle, & la rengeasmes enuiron deux lieues & demye, faisant lequel chemin eusmes congnoissance de trois haultes ysles qui demeurent vers les Araynes. Apres lesquelles choses congneues, retournasmes au cap de ladicte terre qui se faict à deux ou trois caps haultz à merueilles, & grand parfond d'eaue & la maree si courante, qu'il n'est possible de plus

Nous arriuasmes cedict iour au cap de Lorraine, qui est en 46 degrez ½ au Su, duquel cap y a une basse terre, & semblant d'entrée de riuiere: mais il n'y a hable qui vaille. Par sus lesquelles terres vers le Su, veismes ung autre cap de terre que nous nommasmes le cap de Sainct Paul, qui est en 47 degrez ¼.

Le dimenche 4. iour dudict moys, iour & feste de la Penthecouste, eusmes congnoissance de la coste d'Est Suest de terre neufue, qui estoit à enuiron vingt deux lieues du cap, & pource que le vent estoit contraire, feusmes à ung hable que nous nommasmes le hable de sainct esperit, iusques au mardi que appareillasmes dudict hable, & rengeasmes ladicte coste iusques aux ysles Saict Pierre, lequel chemin faisant trouuasmes le long de ladicte coste plusieurs ysles & basses fort dangereuses estans en la routte d'Est, Suest & Ouest, Norouest à une, vingt trois lieues à la mer. Nous feusmes esdictes ysles Sainct Pierre, où trouuasmes plusieurs nauires, tant de France que de Bretaigne, depuis le iour Sainct Barnabé unziesme iour de Iuing, iusques au 16. iour dudict moys que appareillasmes des dictes ylles Sainct Pierre & vinsmes au Cap de Raze & entrasmes dedans ung hable nommé Rougnoze, où prinsmes

cances & boys pour remonter la mer & la luttasmes l'une de noz barques & appareillasmes dudict hable le lundi 19 iour dudict moys. Et avec bon temps avons navigué par la mer, tellement que le 6 iour de Juillet 1536 sommes arrivez au hable de Sainct Malo la grace du createur. Lequel prions faisant fin à nostre navigation, nous donner sa grace, & paradis à la fin. Amen.

¶ *Ensuyt le langage des pays & Royaulmes de Hochelaga & Canada, aultrement appellee par nous la nouvelle France.*

Premier leur nombre de compter.

Segada	1
Tigneny	2
Asche	3
Honnacon	4
Ouiscon	5
Indahir	6
Ayaga	7
Addegue	8
Madellon	9
Assem	10

¶ *Ensuyt les noms des parties du corps de l'hôme.*

La teste	Aggouzy

Le front	Hegueniaſcon
Les yeulx	Hegata
Les oreilles	Ahontaſcon
La bouche	Eſcahe
Les dentz	Eſgougay
La langue	Oſnache
La gorge	Agonhon
Le menton	Hebehim
Le viſage	Hegouaſcon
Les cheueulx	Aganiſcon
Les braz	Aiayaſcon
Les eſſelles	Hetnanda
Les couſtez	Aiſſonne
L'eſtomach	Aggruaſcon
Le ventre	Eheheneda
Les cuiſſes	Hetnegradaſcon
Le genoul	Agochinegodaſcon
Les iambes	Agouguenehonde
Les piedz	Onchidaſcon
Les mainz	Aignoaſcon
Les doidz	Agenoga
Les ongles	Agedaſcon
Le vit	Aynoaſcon
Vng con	Chaſtaigne
Vng homme	Aguehan
Vne femme	Agrueſte
Vng garſon	Addegeſta
Vne fille	Agnyaqueſta

Vng petit enfant	Ixatla
Vne robbe	Cabata
Vng propoinct	Cotoza
Des chauſſes	Henondoua
Des ſoullyers	Atha
Des chemiſes	Anigoua
Vng bonnet	Caſtrua
Ilz appellẽt leur bled	Oſizy
Pain	Carraconny
Eaue	Ame
Chair	Quahouaſcon
Poiſſon	Queion
Prunes	Honneſta
Figues	Abſconda
Raiſins	Ozaha
Noix	Quaheya
Vne poulle	Sahomgahoa
Vne lamproye	Zyſto
Vng ſaulmon	Ondaccon
Vne ballaine	Ainnehonne
Vne anguille	Eſgueny
Vng eſcureul	Caiognem
Vne couleuure	Vndeguezy
Des tortues	Heuleuxime
Ilz appellẽt le boys	Conda
Feuilles de boys	Hoga
Ilz appellẽt leur dieu	Cudragny
Doñez moy a boyre	Quazahoa quea

Doñez moy a defiuner	Quazahoa quafcahoa
Doñez moy a fouper	Quazahoa quatfream
Allõs nous coucher	Cafigno Agnydahoa
Bon iour	Aignaz
Allons iouer	Cafigno Caudy
Venez parler a moy	Afigni quaddadia
Regardez moy	Quatgathoma
Taifez vous	Aifla
Allons au bafteau	Quafigno Cafnouy
Doñez moy vng coufteau	Quazahoa agoheda
Vng hachot	Addogne
Vng hare	Ahena
Vng fleche	Quahetam
Allons a la chaffe	Quafigno donaffent
Vng Cerf	Aionnefta

De dains ilz dient que fe font moutons & les appellent Afquenondo

Vng liepure	Sourhamda
Vng chien	Agayo
Des ouyayes	Sadeguenda
Le chemin	Adde

Ilz appellent la graine de concõbres ou mellons Cafconda

Quand ilz veullent dire demain ilz dient Achide

Le ciel	Quenhia
La terre	Damga
Le foleil	Yfnay

La lune	Aſſomaha
Les eſtoilles	Siguehoham
Le vent	Cahoha
La mer	Agogaſy
Les vagues de la mer	Coda
Vne yſle	Cohena
Vne montaigne	Ogacha
La glace	Honneſca
La neige	Caniſa
Froid	Athau
Chault	Odazan
Feu	Aziſta
Fumee	Quea
Vne maiſon	Canocha
Ilz appellẽt leurs febues	Sahe
Ilz appellent vne ville	Canada
Mon pere	Addathy
Ma mere	Adanahoe
Mon frere	Addagnin
Ma ſeur	Adhoaſſeue

Ceulx de Canada diſent qu'il fault vne lune a nauiger depuis Hochelaga, iuſques à vne terre ou ſe prend la canelle & le giroffle

Ilz appellẽt la canelle	Adhotathny
Le giroffle	Canonotha

¶ Fin.

NOTES

VARIANTES, CORRECTIONS

ET ADDITIONS

Nous avons déclaré, dans l'introduction placée en tête de ce petit volume, que l'édition originale de 1545, dont il offre une reproduction ſcrupuleuſement fidèle, eſt loin de repréſenter un texte irréprochable ſous le rapport de la correction typographique; elle n'eſt pas non plus à l'abri de tout reproche d'inexactitude au point de vue d'une rigoureuſe conformité aux textes manuſcrits encore exiſtants de la relation de Cartier; & nous avons annoncé que l'éditeur d'aujourd'hui avait réſolu de porter remède aux défaillances de l'ancien éditeur, en ajoutant à la réimpreſſion actuelle un appendice deſtiné à corriger ces fautes, & à ſignaler les variantes des mss : ces variantes acquièrent en certains cas une étendue qui leur donne l'importance d'addi-

tions confidérables, puifqu'elles fourniffent jufqu'à deux chapitres entiers reftés en lacune dans l'édition de 1545, & par conféquent dans les verfions de Ramufio & de Hakluyt auxquelles elle a fervi de type.

Ainfi que nous l'avons dit, les mss font au nombre de trois, tous d'une écriture contemporaine de la rédaction même, & tellement femblable d'un exemplaire à l'autre, qu'au premier abord on pourrait les croire tous de la même main. Il y a cependant quelques différences, & il eft permis de croire que ce font trois expeditions groffoyées fucceffivement d'après une feule & même minute, à laquelle il pouvait être fait quelque légère addition pour en former un enfemble plus complet & mieux difpofé.

Celui des trois mss qui nous paraît réunir divers caractères d'antériorité à l'égard des deux autres, porte, dans le claffement actuel des mss français de la Bibliothèque impériale, le nº 5653; primitivement il avait été numéroté MDXIII; il reçut enfuite le nº 611 dans la Bibliothèque royale de Fontainebleau, & fut inferit plus tard fous le nº 10272 dans celle de Paris. Il eft couvert d'une reliure ancienne nouvellement reftaurée, en bafane brun clair, décorée en or, fur les plats, des armes & du chiffre du roi Charles IX. Nous le défignerons fpécialement déformais, pour abréger, par la lettre *A*.

Le fecond ms. portant aujourd'hui le nº 5589, avait primitivement été numéroté *huit cents trente trois*; il fut claffé à Fontainebleau fous le nº 672, puis à Paris fous le nº 10025. Il eft relié en ancien maroquin rouge plein, à filets dorés & médaillon ovale aux armes royales fur les plats. Nous le défignerons par la lettre *B*.

Le troifième, fous le nº 5644 dans l'ordre actuel,

provient de la bibliothèque de Philibert de la Mare; il portait, dans le claffement de ce fonds, le n° 373, & il fut inferit au Catalogue des mss du roi fous le n° 10265-3. Il eft couvert d'une demi-reliure moderne à dos de maroquin rouge du Levant, avec papier d'Annonay marbré fur les plats. Nous lui affecterons fpécialement la lettre *C*.

Tous les trois font écrits fur papier femblable, de format *couronne* in-folio, les volumes ne différant entre eux de grandeur que par la rognure; le premier compte 59 feuillets remplis, le fecond 66, le dernier 62. Le premier n'offre aucun des intitulés de chapitres qui fe trouvent dans les deux autres auffi bien que dans l'imprimé; il ne contient pas non plus l'épître au Roi qui se lit dans les autres; & il commence *en belle page* par un titre général, qui fe retrouve dans le ms *B* au verfo du premier feuillet, fur lequel il n'eft écrit rien autre chofe. Ce titre général manque au ms *C*, mais on peut admettre qu'il y était joint dans l'origine, comme au ms *B*, au verfo d'un feuillet de garde qui aura difparu, ou bien que l'adjonction en aura été négligée. Ce titre eft très différent de celui de l'édition imprimée, lequel a évidemment été fuppléé par l'éditeur d'alors fi le ms dont il difpofait en était dépourvu, ou fubftitué par lui à l'intitulé original, qui a pu lui paraître d'une rédaction par trop lourdement folennelle pour éveiller la curiofité du public.

Le voici en effet tel que le donnent nos manufcrits :

« Seconde navigation faicte par le commande-
« ment & voulloir du tres chreftien roy François
« premier de ce nom au parachevement de la def-
« couverte des terres occidentalles eftantes foubz
« le climat & paralleles des terres & royaulme dudict

« feigneur & par luy precedantement ja commen
« cées à faire defcouvrir. Icelle navigation faicte
« par Jacques Cartier natif de Sainct Malo de lifle
« en Bretaigne, pillote dudict feigneur, en lan mil
« cinq cens trente fix. »

Nous fommes difposé à penfer que le ms *A* n'eft autre que l'expédition originale deftinée au roi, foit que Cartier lui-même ait été admis à la lui préfenter, comme le donnerait à croire Lefcarbot, foit qu'elle ait dû paffer par les mains de l'amiral de Brion : l'épître qui fe lit en tête des autres exemplaires, & fait corps avec eux, devait naturellement, dans une préfentation ou un envoi officiel, être mife féparément fous les yeux du fouverain, & voilà comment elle n'eft pas jointe à la relation, qu'elle accompagnait fans doute, mais dont elle devait être matériellement détachée. C'eft dans les tranfcriptions ultérieures seulement que l'épître aura été réunie à la relation, & les chapitres de celle-ci pourvus d'intitulés auxquels on n'avait pas d'abord fongé.

A ces additions près, le ms *B* reproduit fidèlement le ms *A* ; & le ms *C* leur eft auffi prefque entièrement conforme : dans les cas cependant où quelque différence peut être remarquée, c'eft le ms *C* que femblerait refléter plus particulièrement la rédaction fuivie par l'éditeur de 1545, auffi bien que celle dont a fait ufage Lefcarbot. Quant aux éditions de Ternaux & de la Société littéraire & hiftorique de Québec, elles ont été faites, l'une d'après les mss *B* & *C*, l'autre fur l'enfemble des trois mss combinés avec les extraits de Lefcarbot. Comme, pour certains mots, furtout pour les noms propres, la lecture des mss peut offrir quelque incertitude, il nous a femblé utile de comparer entre elles les leçons diverfes auxquelles fe font arrêtés les édi

teurs fucceffifs, & nous avons en conféquence, pour la défignation éventuelle de ces publications, affecté fpécialement la lettre *L* aux extraits de Lefcarbot, la lettre *T* à l'édition de Ternaux, & la lettre *Q* à l'édition donnée par la Société de Québec.

Il nous a paru oifeux de noter fcrupuleufement une à une toutes les nuances d'orthographe dans les mots de la langue ufuelle, toutes les inverfions des mots d'une même phrafe, tous ces petits riens qui euffent rendu le relevé des variantes auffi étendu que le livre même : peut-être quelques lecteurs trouveront-ils que nous aurions dû élaguer encore davantage. Quant aux noms propres, au contraire, ainfi qu'aux expreffions peu ufitées, nous avons cru que notre fcrupule ne pourrait être trop grand ; toutefois, même à cet égard, il nous paraît fuffifant de dire ici une fois pour toutes, que le nom du voyageur lui-même, toujours imprimé *Quartier* par Lefcarbot, & à fon exemple par la Société littéraire & hiftorique de Québec, eft conftamment écrit *Cartier* dans nos mss.

C'eft à M. François De Witt que le nouvel éditeur a confié la tâche de relever les variantes que l'on trouvera confignées ci-après. L'indication comparative que nous avons donnée plus haut, du contenu de chaque ms & de fes lacunes, nous difpenfe d'y revenir en détail dans le recenfement qui va fuivre. Comme l'accord général des trois mss conduirait à une répétition prefque perpétuelle, dans ce relevé, des trois letrres *A B C* réunies, nous y avons fubftitué, comme un équivalent, l'indication unique *mss*, laquelle à la rigueur ferait même fuperflue quand il s'agit feulement de la correction de fimples *coquilles* typographiques : parmi celle-ci il en eft une tellement conftante, qu'elle peut être fignalée

en bloc par une annotation générale : il s'agit de toutes les défignations des points de la rofe des vents où figure le mot *oueſt*, plus fouvent écrit *ouaiſt* dans nos mss, & que le typographe de 1545 a conftamment imprimé *Onaiſt* & *Ornaiſt*.

Nos renvois s'expliquent ainfi qu'il fuit : un premier chiffre rappelle d'abord le feuillet de notre texte imprimé, & l'une des minufcules italiques *a* ou *b*, qui l'accompagne, fpécifie le recto ou le verfo de ce feuillet ; le nouveau chiffre qui vient enfuite défigne, fuivant que le nombre eft fimple ou double, la ligne ou les lignes auxquelles il faut fe reporter : puis eft répété le mot ou la férie de mots du texte fur lefquels porte la variante ou la correction, laquelle eft placée vis-à-vis après un tiret féparatif. Toute obfervation ou annotation de notre fait eft foigneufement renfermée entre parenthèfes.

Voici donc, par le menu, le réfultat de notre recenfion :

2 *a* 11-12 *declination* — declinaifon, *B C*.
. . 13-14 *es autres* — aux aultres, *B C*.
. *b* 3 *eſgalleté* — egalite, *B C*.
. . 4 *ſuffit qu'il ayſt* — fuffift qu'il eft, *B* ; fuffit quil y eft, *C*.
. . 9-10 *quelques genres ou eſpèces* — quelque genre ou efpèce, *B C*.
. . 12 *leur nature* — leurs natures, *B*.
. . . *par la vie* — pour la vie, *B*.
. . 18 *ilz dient* — ilz ont dict, *B* ; ilz en dient, *C*.
. . 19 *afferment* — affermé, *B*.
. . . *trois inhabitées* — troys inhabitables, *B*.
3 *a* 1 *ſolſtices* — (ajoutez :) pour la grant challeur & reverbération du fouleil, *B*.

3 *a* 2 *zenit des teſtes des habitans d'icelle* — zenitt de la dicte zone, *B*.
. . 9 *penſent... treuuent* — penſoient... treuuoient, *B C*.
. . 10 *ou* — la ou, *B C*.
. . 11 *d'icelluy* — dicelles, *B C*
. . 12 *aueuturer* — auenturer.
. . 15-16 *ie dictz* — je diray, *B*.
. . 18 *ung mot* — ung brief mot, *B C*
. *b* 7 *d'eulz* — de ſoy, *C*.
. . 7-8 *à l'aduanture* — en laduanture, *B C*.
. . 11 *ſaincte ſoy* — tres ſaincte foy, *B C*.
. . 12 *des* — deſdictz, *B C*.
. . 14 *le allegue* — lay allegué, *B C*
. . . *par ce* — pour ce, *B*.
. . 16 *reconce* — recouce, *B*; reture, *C*.
. . 17 *faict* — faiſant, *B*.
4 *a* 2 *duquel* — de quoy, *B*.
. . 3 *à mon foible* — en mon ſimple, *B*.
. . 4 *plaiſt* — pleuſt, *B*.
. . 6 *eſtans & habitans ſoubz* — eſtantes & habitantes ſur, *B C*.
. . 9 *ayt* — aient eu, *B C*.
. . 12 *ſaincte* — tres ſaincte, *B C*.
. . 13 *à la* — en la, *B C*.
. . 17 *à l'occident* — en loccident, *B C*.
. *b* 1 *ſaincte* — tres ſaincte, *B C*.
. . 3-4 *eclipſes* — eclipſer, *B*.
. . 4-5 *ſoubdainement* — ſemblablement, *C*.
. . 5 *monſter ſa clerté* — monſtrer ſa clarte, *B C*.
. . 8-9 *apoſtatz & imitateurs de Mahomet* — (ces mots ne ſe trouvent pas dans le ms *B*).
. . 9-10 *de iour en autre* — de jour en jour, *B*.
. . 10 *C opprimer* — obnubiller, *B*.

4 *b* 12 *donnent* — donnoient, *BC*.

. . 18 *paoures* — princes, *B*, poures, *C*.

5 *a* 19 *innumerable* — la innumerable, *BC*.

. *b* 2 *descend* — decourt, *BC*.

. . 3 *permy* — parmy, *BC*.

. . 8 *nostre dicte saincte* — nostre dicte tres saincte, *B*; nostre tres saincte, *C*.

. . 11 *cestuy present petit liure* — ce present liure, *C*.

. . 11-12 *toutes choses* — toutes les choses, *B*.

. . 16-17 *&c terres* — (le ms *B* ajoute:) les rottes dangiers & gisement dicelles terres.

6 *a* 3 *en l'an* — oudict an, *A*.

. . 16 *avec trois* — avec lesdictz trois, *mss*.

. . 17 *environ* — de environ, *mss*.

. . 18 *le* — ledict, *mss*.

. . 19 *frosmond* — Fromont, *mss*.

. . 21 *Montreueil* — Montreul, *mss*; Montreal, *LT*; Monteevelles, *Q*.

. 22-23 Iehan poullet — (ce nom ne se trouve dans aucun des trois mss non plus que dans *L*. C'est une évidente interpolation, qui se reproduit en divers endroits de la narration, & qui demeure toujours exclusivement restreinte au texte imprimé de 1545).

. . 23 *Le second* — au second, *mss*.

. . 25 *environ* — de environ, *mss*.

. . 27 *tiers* — tiers & plus petit, *mss*.

. *b* 1 *l'Emerillon* — l'Hemerillon, *mss*.

. . 2-3 *le breton* — Lebreton, *AC*; le Breton, *B*.

. . 4 *20* — vingt sixiesmes, *mss*.

. . 7 *contraire* — contraires, *mss*.

. . . *que* — que jamais, *mss*.

. . 8 *la mer* — ladicte mer, *mss*.

6 *b* 15 (Ici commence un nouvel alinéa dans les trois mss.)
. . 21 *quelle* — Laquelle, *C.*
7 *a* 1 *du* — de, *mss.*
. . . *labbaye* — la baye, *mss.*
. . 3 *debuoyns* — deuyons, *mss.*
. . 12 *Ornaist Surnaist* — Ouaist Surouaist, *mss.*
. . 17 *Et* — lesquelles, *mss.*
. . 18 *ladicte* — de la dicte, *mss.*
. . 28 *grande voye* — grandes bayes, *mss.*
. *b* 2 *marthe* — martre, *mss.*
. . 6 *Onaist* — Ouest, *mss.*
. . 6-7 *yles saincte Marthe* — ysles sainct Guillaume & aultres ysles qui demeurent à ouaist surouaist des ysles saincte Martre, *mss.*
. . 11 *le trauers* — jusques le trauuers, *mss.*
. . 13 *duquel* — duquel cap, *mss.*
. . 16 *marthe* — martre, *mss.*
8 *a* 4 *Nor onaist* — Norouaist.
. . . *environ* — à environ, *mss.*
. . 6 *Et parce* — Et pour ce, *mss.*
. . 9 *feusmes charcher* — allasmes fercher, *mss.*
. . 15 *une croix* — une grande croix, *mss.*
. . 19 *& se fault* — Il se fault, *C.*
. . 23 *plusieurs bons hables* — plusieurs hables, *mss.*
. . 25 *vii* — viij[e], *mss.*
. . 27 *deca* — du su, *mss.*
. *b* 1 *Susur Onaist* — Su Surouaist.
. . 4 *de Su* — du Su, *mss.*
. . 8 *passaige... ventz... sçauoit* — posaige.. temps... pourroit, *mss.*
. . 15 *Le douziesme* — le xiij[e], *mss.*
. . 19 *de Sur Onaist* — du Suouaist.

8 *b* 26 *l'an precedent a Canada* — le premier voyage a Canada *AB*. l'an preccedant, C.
. . 27 *dudict* — de la dudict, *AB*
. . . *cōmenceroit* — commancoit, *mss.*
9 *a* 11 *donc* — dont, *mss.*
. . 14-15 *Onaiſt ſur Onaiſt* — Oueſt Surroueſt, *mss.*
. . 19 *mardy* — mardy midi, *mss.*
. . 23 *devers* — de devers, *mss.*
. . 24 *haultes ... giſant* — baſſes ... giſantes, *mss.*
. . 25-26 *Onaiſt ung cart de Sur Onaiſt* — Ouaiſt un quart du Surouaiſt, *mss.*
. . 28 *habitable* — habitée *mss.*
. *b* 6 *grāt Silenne* — grand fleuve de Silenne, *mss.*
. . 7-8 *eſtroiſſent* — eſtroiſſiſſant, *mss.*
. . 8 *puis q̃* — & puiſque, *mss.*
. . 9 *doulce* — doulce audict fleuve, *mss.*
. . 10 *n'auroit* — nauoit eſte, *mss.*
. . 15 *le reſte de la dicte terre & coſte* — la reſte & coſte, *AB*.
. . 16 *veoir* — a veoir, *mss.*
. . 24-24 *noſtre* — le dict, *AB*.
. . 27 *Sur Ornaiſt* — Surouaiſt, *mss.*
10 *a* 2 *de Su* — du Su, *mss.*
. . 17 *lieue d'elle* — lieue de terre elle, *mss.*
. . 24 *ſauuaiges* — hommes, *mss.*
. . 27 21 — (*T* a lu xxme).
. *b* 9 *bonne radde* — bonnes raddes, *mss.*
. . . *& vingt* — a vingt, *mss.*
. . 10 *de ſablon* — & ſablon, *mss.*
. . 12 *bruynnes... faiſoiēt* — bruymes... faiſoit, *mss.*
13 *xxiiiie iour dudict moys* — (ajoutez :) que

nous appareillasmes. Et avons efte par la mer chemyn faifant jufques au vingt neufiefme dudict moys, *mss.*

10 *b* 22 *font* — fonne, *mss.*

. . 26 *Su Sur Onaift* — Su Surouaift, *mss*

. . 28 *marie* — marée, *mss.*

11 *a* 1 *les nommafmes* — le nommafmes, *mss.*

. . 2 *entrafmes* — arrivafmes, C.

. . 5 *Beft* — left, *mss.*

. . 15 *l'Onaift, Sur, Onaift* — louaift Surouaift, *mss.*

. . 16 *du fleuve* — dudict fleuve, *mss.*

. . 18 *de Saguenay* — du Saguenay, *mss.*

. . 19-20 *fauuages* — hommes, *mss.*

. . 22 *& nonobftāt* — ce nonobftant, *mss.*

. . 25-26 *qui... arbre* — que... tel arbre, *mss*

. *b* 2 *barques des fauuages lefquelz venoient vers nous en grand peur* — barques de Canada qui eftoient la venues pour faire pefcherye de loups marins & aultres poiffons. Et nous eftans pofez dedans ladicte riviere vint deux defdictes barques vers noz navires, lefquelles venoient en une paour, *mss.*

. . 4 *recueillit* — reffortit, *AB;* fortit, C.

. . 7-8 *feurement* — feurement a bort, *mss.*

. . 12 *mares* — marée, *mss.*

. . 15 *deux braffes* — deux & trois braffes, *mss.*

. . 17 *de ce puantes* — decepuantes, *mss* (*L* & *Q* ont tranfcrit décevantes).

. 23 *Sur Onaift* — Surouaift, *mss.*

. . 26 *l'obbe* — lebbe, *mss.*

12 *a* 1-2 *paffames* — pofafmes, *mss.*

. 3 *matin* — au matin, *mss.*

8 *marfouyns* — merhoux *mss* (*L* a lu mo-

roux, *T* morhoux, & *Q* morrues)

11 *b* 8 *Eſtre* — eſtocq, *mss* (*L*, *T* & *Q* liſent uniformément eſtoc).

. . 12 *ladicte riviere* — ledict fleuue, *mss.*

12 *a* 14 *fors* — fort *mss.*

. . 16 *fleuve* — fleuue ny pays, *mss.*

. . 25 *Adhothuys* — adhothuys cy devant eſcriptes, *AB*; (dictes, *C*).

. *b* 20 *leur ſaiſon* — les ſaiſons, de quoy ſera faict cy apres mention, *mss.*

. . . *encre* — ancre, *mss.*

. . 22-23 *ſauuaiges* — hommes, *C.*

. . 25 *vouloient* — voullurent, *C.*

. . 28 *Taignoagny* — (*L* & *Q* ont lu Taiguragny).

13 *a* 2 *demener ioye* — faire grand chere, *mss.*

. . 3 *parler* — partie, *mss.*

. . 9-10 *du pays* — dudict pays, *mss.*

. . 11 *chaire* — chière, *mss.*

. . 22 *deux* — deulx deſdictes barques, *C.*

. . 28 *eſte* — eſt, *mss.*

. *b* 2 *&* — & Dom Agaya, *AB.*

. . 6 *qu'il leur* — qui leur, *mss.*

. . 7 *fut* — fut ledict ſeigneur, *AB*; fut icelluy, *C.*

. . 10 *Lors noſtre* — Et lors ledit, *AB*; Et lors noſtre dict, *C.*

. . 19 *ledict Agouhanna* — ledict ſeigneur, *C.*

. . 20 *Et feiſt* — Et pareillement feiſt, *mss.*

. . . *ledict* — noſtre, *C.*

. . 21 *ſes barques* — noz barques, *mss.*

. . 22 *auant* — amont, *mss.*

. 26 *bort d'icelles* — bout d'icelle, *mss.*

. . 27 *aſſeurg* — affourq, *mss* (*T* a lu aſfourq & *Q* affourc).

14 *a* 4 *lediĉt lieu* — la diĉte riuiere, *C*.
. . 12 *noyers, yfz* — noyers, pruniers, yfs, *mss*.
. . 15 *beau* — bon, *mss*.
. . 19 *lediĉt* — noſtre diĉt, *C*.
. . 25 *enfans* - - (omis dans le ms *C*).
. *b* 5 *voirre* — verre, *mss*.
. . 9 *ioye* — feſte, *C*.
. . . *benne* — venue, *mss*.
. . 17 *Hinanda*. — commanda, *mss*.
. . 23 *fors beaulx arbres* — fort beaulx arbres comme chaiſnes, hourmes, pins, ſeddres & aultres boys, *mss*.
. . 26 *par ce* — pour ce, *mss*.
15 *a* 1 *Bacchus* — Baſcuz, *C*.
. . 2-3 *terre a veoir, mais eſt* — terre & unye, *AB*, terre & unye mais elle eſt, *C*.
. . 6 *faiĉte* — faiĉt, *mss*.
. . 9 *le* 14 — le lendemain 14, *mss*.
. . . *dudiĉt moys* — de ſep embre, *C*.
. . 16 *noz* — les, *mss*.
. . 22 *deffiance d'eux* — deffiance, *mss*.
. . . *Le* — noſtre diĉt, *C*.
. . 26 *lors* — & alors, *mss*.
. . 27 *Le lendemain 15 lediĉt cappitaine feuſt à terre avec pluſieurs* — & le lendemain 15e dudiĉt mois le cappitaine accomgné de pluſieurs de ſes gens fut a terre, *AB*.
. . 28 *ballifes* — ballifes, *mss*.
15 *b* 2 *lieu ſe* — lieu trouvaſmes & ſe, *mss*.
. . 3 *pluſieurs* — grand nombre de, *AB*.
. . 3-4 *entre aultre* — entre aultres, *AB*.
. . 7 *d'ung* — dudiĉt, *mss*.
. . . *ſans ce que aucun* — ſans quaucun, *mss*.
. . 14 *aultres* — aultres de leur bande, *C*.

15 *b* 20 *a quoy leur reſpondit* — a quoy reſpondit, *mss.*

. 21 *leur* — ſa, *mss.*

. . 21 22 *laiſſeront* — laisseroit, *mss.*

24 *le dict* — leſdicts, *mss.*

. 26 *Lors* — & lors, *AB.*

. 28 *Et avãt* — car avant, *mss.*

16 *a* 3 *Donnacona* — Donnacona enſemblement, *AB*; Donnacona tous enſemble, C.

7 *& le lendemain* — Le lendemain (commençant un nouvel alinéa dans les mss).

. . 11 12 *au dict Hochelaga* — a Hochelaga, *mss.*

15 *Domagaya &* — Dom Agaya avec, *mss.*

16 *que petis enfans* — que enffans, *mss.*

. 19 *feſtoyez* — feſtoiez & receuz ſelon leur eſtat, *mss.*

22-23 *ne vouloit* — ne vouloit point, *mss.*

. 23 *allaſt* — allaſt avecques luy comme il auoit promis, *mss.*

b 1 *voulant* — voulloit, *mss.*

. 3 4 *ne feroient que aller & venir ſeulement audict* — ne feroient ſeulement que aller veoyr, *mss.*

. 7 *Et le lendemain* — (ces mots commencent un nouvel alinéa dans les mss).

. 13 *leſdictes* — noz dictes, *mss.*

. . 18-19 *une harengue* — une grande harengue, *mss.*

19-20 *de dix à douze ans* — de dix ans, *mss.*

. 23 *criz & hurlemens* — criz, *mss.*

17 *a* 1 *Lors* — Et lors, *mss.*

3 *dudict ſeigneur* — dudict ſeigneur Donnacona, *mss*

17 *a* 9 *laisseroit y aller* — laisseroit essayer aller audict Hochelaga, *mss.*

. . 14 *aller* — de aller, *AB.*

. . 19 *par ce* — pour, *mss.*

. . 23 *bassin d'arain plain* — bassin plain, *C.*

. . 27 *ledict Donacona nostre cappitaine* — ledict cappitaine, *mss.*

. *b* 7 *navires & gens* — navires, *mss.*

. . 11 *& dauant* — Et auparavant, *mss.*

. . 14-15 *lequel estoit demeuré à* — lesquelz estoient en, *mss.*

. . 17 *grand haste ainsi que si les eussions voulu* — si grand haste qu'il sembloit que les voulussions, *AB.*

18 *a* 3 *à Hochelaga* — audict Hochelaga, *C.*

. . 4-5 *ilz habillerent* — ilz firent habiller, *mss.*

. . 11 *& leur bande vint* — & puis vindrent avec leur bande, *BC.*

. . 12 *lesquelz* — &, *C.*

. . 16 *tous du boys* — tous, *AB.*

. . 17 *lesdictes* — nosdictes, *AB.*

. . 18-19 *commence* — commenca, *AB.*

. . 20 *vouloit* — vouloit avoir, *mss.*

. . 21 *lequel luy respondit* — a quoi luy respondit ledict Taignoagny, *AB;* lequel respondit, *C.*

. . 24 *Appoissāt* — apparessant, *mss.*

. *b* 7 *distant* — distant desdictes navires, *AB.*

. . 10-11 *estans audict boys* — estans retirez, *mss.*

. . 14 *Dom Agaya* — Dom Agaya dudict boys, *mss.*

. . 27 *qu-* — que.

19 *a* 1 *Cudragny* — Cudouagny, *mss* (c'est ainsi que lisent aussi *LTQ*).

. . 4 *auoit* — auroit *mss.*

19 *a* 5 *mouroient* — mourroient, *mss.*
. . 7 *Cudragny* — Cudouagny, *mss.*
. . 10 *Lors* — Et lors, *AB.*
. 14 *Deſquelles parolles* — De quoy, *mss.*
. . 15 *remercierent* — remercierent fort, *AB.*
. . *ſe retirent* — s'en retournèrent, *mss.*
. 25 *pour* — par, *AB.*
. *b* 1 *à Hochelaga* — audict Hochelaga, *C.*
. . 3 *le cappitaine* — a quoy, *mss.*
. . 5 *par* — pour, *mss.*
. 14 *ſeptembre* — (ajoutez :) comme dict eſt, *mss.*
. . 15-16 *avec ledict gallion* — avec le gallion, *mss.*
. . 20 *viues* — unies, *mss.*
. . 21 *beaulx* — plus beaulx, *mss.*
. . 23 *ayent* — y ayent, *AB.*
20 *a* 1 *les raiſins* — leurs raiſins, *C.*
2 *beaucoup* — grant nombre, *mss.*
. . 3 *ſur ledict* — ſur la rive dudict, *mss.*
. 4 *tous poiſſons* — tous bons poiſſons ſelon les ſaiſons, *mss.*
. . 12 *Ochelay* — Achelaiy, *AB;* Achelayy, *C;* Achelaci, *L;* Achelacy, *TQ.*
. . 15 *vindrent* — la vindrent, *mss.*
. . 17 *faiſoit* — fit, *mss.*
. . 21 *auant* — amont, *mss.*
. . 24 *enfans* — (ajoutez :) a don, *mss.*
. . 25 *ſept à huict* — huict a neuf, *mss.*
. . . *reffuſant* — reffuſa, *mss.*
. *b* 1 *present* — (ajoutez :) duquel remercia ledict ſeigneur ledict cappitaine, *mss.*
. . 2 *celuy* — ledict, *A.*
. . 5 *le 19* — celluy 19, *B;* ledict 19, *C.*
. 10 *des beaulx* — des plus beaulx, *mss.*
. 11 *noyers* — (ajoutez :) pins, *mss.*

20 b — 12 *briez, ſandres* — boulx, fauldres, *mss.* boulles, faules, *Q.*
13 *vignes* — (ajoutez :) qui eſt le meilleur, *AB.*
15 *chargez* — tous chargez, *mss.*
ſeulement — pareillement, *mss.*
18 *ſerins, rouſſignolz* — ſerins, linottes roſſignolz & autres, *mss.*
21 *Ledict* 18 — Ledict xxviij[e], *mss.*
24 *amont* — amont le dict lac, *mss.*

21 a — 5 *les* — noz, *mss.*
8 *icelluy* — icelles, *mss.*
11 *braſſé* — (ajoutez :) de profond, *mss.*
13-14 *vinſmes* — viſmes, *mss.*
15 *trois* — deux, *mss.*
Toutes icelles — (Ces mots commencent un nouvel alinéa dans *AB*).
18-19 *à mond* — amont, *mss.*
27 *auſſy legierement que ſy ſeuſt eſté* — auſſi qu'il euſt faict, *AB.*

b — 2 *mouceau* — monceau.
2-3 *leſquels viuent* — qui vont, *mss.*
4 *bons à merueilles* — (ajoutez :) a menger, *AB.*
13 *laiſſerent* — laiſſa, *BC.*
16 *Le lendemain.* — (*L* & *Q* ajoutent :) vingt neufième de ſeptembre.
19 *pouoyr* — de pouoyr, *mss.*
24 *icelle* — icelles, *mss.*
25 *des* — de partie des, *mss.*

22 a — 1 *du pont* — du Pont Briand, *mss.*
3 (Le nom de Jehan Poullet ne ſe trouve dans aucun des trois mss.)
4 *iallobert* — Jalobert, *AB.*
5-6 *ſoubz le cappitaine des deux autres navires*

foubz ledict Cartier, *AB*: foubz ledict cappitaine, C.

22 *a* 9 *dixneufiefme* — deuxiefme, *mss*.

. . 11 *d'ou* — du lieu ou, *mss*.

. . 12 *quarante cinq* — environ quarante cinq, *mss*.

. . . *Auquel* — Durant lequel temps, *AB*; Auquel temps, C.

. . 19 *aures menues chofes* — aultres menues hardes, *AB*.

. . 26 *Les femmes d'aultre, & les enfans de l'autre* — & les femmes de leur part & les enffans d'aultre, *mss*.

. . 27 *& apres ce* — Lefquels, *AB*; Et, C.

. *b* 2 *qui* — lequel ilz, *AB*; quilz, C.

. . 8 *chaire* — chere, *mss*.

. . . *apportoient leurs* — apportoient les femmes leurs, *AB*.

. . 12 *bon recueil* — bon vouloir, *AB*.

. . 14 *des petites* — certaines, *mss*.

. . 16 *des barques* — defdictes barques, *mss*.

. . 19 *a plus pres* — au plus pres, *mss*.

23 *a* 2 *hommes* — mariniers, B.

. . 4 *& la* — & de la, B.

. . 10 *en* — a, *mss*.

. . 16-18 *poffible, & plus belle terre & meilleure qu'on fcauroit veoir, toute* — poffible de veoir & la plus belle terre & meilleure, *AB*; poffible & des plus belles terres du monde, C.

. . 23 *ville* — (ajoutez:) de Hochelaga, *mss*.

. . 27 *ce que feifmes, lors* — Et lors, *AB*.

. . . *ledict feigneur* — ledict Agohanna, C.

. *b* 7 *croix* — (ajoutez:) & remembrance de crucifix, *mss*.

23 *b* 16 *fituée* — fituée & affize, *mss.*
. . 25 *de long* — du long, *C.*
. . 26 *de haulteurs* — de la haulteur, *mss.*
. . 27 *n'y a* — & ny a, *C.*
24 *a* 3 *chailloux. Pour* — cailloux pour, *mss.*
. . 9 *large* — larges, *mss.*
. . 11 *eftres* — aiftres, *mss*; aires, *LQ*
. . 13 *place* — falle, *mss.*
. . 14 *y viuent* — & viuent, *mss.*
. . 15 *leur* — leurs, *mss.*
. . 22 *le maffent* — la maffent, *mss.*
. . 23 *tourteaulx* — des tourteaulx, *AB.*
. *b* 1 *groffes* — de groffes, *mss.*
. . . *Ilz ont* — Ilz ont auffy, *mss.*
. . 3 *poiffon* — (ajoutez :) fcauoir anguilles & aultres, *AB.*
. . 9-10 *peaulx de beftes fauuaiges, de quoy font leur veftement & couuerture* — couuertures de peaulx de quoy font leurs veftemens, fcauoir louiers, bieures, martres, regnards, chatz fauuaiges, dyns, cerfs & aultres fauuaiges. Mais la plus grand partie deulx font quafi tous nuds, *mss*: (pour louiers, *L* a lu loires, *T* loveres, *Q* loirs; & pour bievres, qui fignifie lapins, *T* a lu chievres).
. . 11-12 *Efurgny* — Enogny, *A*; Efnogny, *BC*; (*L* & *Q* ont lu Efurgny, *T* Efvogny).
. . 17 *feffens* — feffes, *mss.*
. . 18 *au lieu* — es lieux, *mss.*
. . . *Efurgny* — Enogny, *mss.*
25 *a* 1 *n en font* — ne font, *mss.*
. . 3 *ne font* — ne font, *mss.*

25 *a* 11 *choses* — (ajoutez :) que ledict cappitaine leur fist, *BC*.

13 *Apres que* — Ainsi comme, *mss*.

. 20 *place* — grand place, *C*.

. 22 *audict lieu* — (ajoutez :) ce que fismes, *mss*.

. 23-24 *les filles & femmes* — toutes les femmes & filles, *mss*.

. 26 *frotter* — baiser, *A*.

. *b* 3 *nous* — en nous, *mss*.

. . 4 *à leurs dictz* — leurs dictz, *AB*

. 8 *soudain* — incontinent, *mss*.

. . 9 *chascun* — chascune, *mss*.

. 15 *Agouhanna* — Agohanna, *AB*.

. . 18 *au pres* — pres, *AB*.

. 23 *lencontre* — lentour, *mss*.

. . 26 *percluz* — percluz & malade, *mss*.

. . 28 *leurs* — en leur, *mss*.

26 *a* 2 *luy faisant signe* — le priant, *AB*; luy disant, *C*.

. . 3 *qu'il luy pleust les* — les vouloir, *AB*.

. . . *toucher* — (ajoutez :) comme sil luy eust demande garison & sante, *mss*.

. . . *lequel cappitaine les frota* — Et lors le cappitaine commenca a luy frotter les bras & jambes, *mss*.

. 21 *saincte foy* — (ajoutez :) & de la passion de nostre Saulueur, *mss*.

. . 23 *paires* — paire, *mss*.

. 25 *le* — la, *mss*.

b 21 *aucune saueur* — goust de sel, *mss*.

. 23 *manger* — repaistre, *mss*.

27 *a* 2 *y a* — dont il y a, *mss*.

6 *qu'il est* — qu'il soit, *mss*

10 *auquel va* — ou il y a, *mss*.

27 a 11 *qu'il est* — quil soit, *mss.*

. . 12 *passer* — de passer. Et voyons icelluy fleuue, *mss.*

. . 16 *enuiron* — a enuiron, *mss.*

. . 18-19 *qui nous auoient conduict* — qui étoient presens, *C.*

. . 23 *par faute de langue* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)

. . 25 *liues* — lieues, *mss.*

. b 3 *royaulme* — royaulme & prouince, *mss.*

. . 7 *estoit* — est, *mss.*

. . 8 *noz compaignons mariniers* — noz mariniers, *mss.*

. . 10 *y a* — y auoit, *mss.*

. . 10-11 *Agouionda*-Agojuda, *mss*; (*T* lit Agoinda.)

. . 12 *sont* — estoient, *mss.*

. . 22 *demandant* — & demandant, *A.*

. . 24 *Et monstrerent* — & monstrant, *mss.*

28 a 26 *icelle* — icelle riuiere, *mss.*

. . . *la nature* — le profond & nature, *mss.*

. . 27 *ce qu'il* — ce que, *mss.*

. . 28 *Et* — mays, *mss.*

. b 3 *audict hable* — au hable, *B.*

. . 6 *veint* — vint, *BC.*

. . 10 *audict hable* — au hable, *AC.*

. . 16 *& autres* — aux aultres, *mss.*

. . 18 *toute la puissance du pays* — tout le pays, *mss.*

. . 22 *autres : lesquelz feirent une merueilleuse feste a nostre cappitaine, faignans auoir grand ioye de nostre venue : lequel* — aultres pour veoir ledict cappitaine & luy firent une merueilleuse feste, faignans estre joyeulx de sa venue, lequel pareillement, *mss.*

28 *b* 26 *Ledict* — Ledict feigneur, *AB*.
29 *a* 1 *aller* — l'aller, *mss*.
. 2 *Canada* — a Canada, *mss*.
. 8 *dou... lefdictes... d'une lieue* — du lieu ou... noz... demye lieue, *mss*.
. 14 *femmes* — femmes & filles, *C*.
. . 20 *chafcun* — chafcune, *mss*.
. . 25 *yues* — yuer, *mss*.
. . . *& nous fut* — & fut, *AB*.
. . 26 *monftré* — monftré audict cappitaine, *AB*.
. . 27 *d'homme* — d'hommes, *mss*.
. *b* 1, 4, 11 *Trudamans* — Toudamans, *mss*; Tondamans, *T*.
. . 1 *deuers* — de deuers, *mss*.
. . 3 *& nous fut dict* — Oultre nous fut dict, *A*.
. . 7 *Honguedo* — Hongnedo, *L*.
. . 16-17 *reterafmes* — retirafmes, *mss*.
. . 22 *Dieu* — — Dieu qui vaille, *mss*.
. . . *a ung* — en ung, *mss*.
. . 23 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
. . 24 *qu'ilz parlent* — quil parle, *mss*.
30 *a* 5 *Et s'envont* — puis vont, *AB*.
. . 7 *le tout* — ces chofes, *mss*.
. . 9, 17 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
. . 10 *& dict qu'il* — & quil, *mss*.
. . 13 *ceftuy* — en ceftuy, *mss*.
. . 17 *Agouionda* — Agojuda, *mss*.
. 23 *remonftrant* — remonftraft, *mss*.
. . 25-26 *retourneryons* — retournerons, *mss*.
b 1 *ce qui* — ce quilz, *mss*.
. . 3 *leur fuft faicte* — fift le cappitaine, *mss*.
. . 4 *tres ioyeulx* — (ajoutez :) & le remercierent, *mss*.

30 *b* 5 *en communauté* — quasi en communauté, *mss.*
. . 6 *sont vestus* — sont tous vestus, *mss.*
. . 9 *qu'ilz sont de peaulx* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
. . 11 *leur* — le, *mss.*
. . 12 *iamais ne* — jamais les femmes ne, *mss.*
. . 14 *pellé* — pille, *mss.*
. . 15 *du doz d'ung cousteau* — dung cousteau, *AB.*
. . 25 *plaines* — aussi plaines, *AB.*
31 *a* 5 *Osizy* — Ozisy, *mss.*
. . 6 *de ce mesme* — de ce mesme bled, *AB*; de semblable bled, *C.*
. . 7 *on* — ont, *mss.*
. . 9 *& de* — de, *mss.*
. . 15 *eu lieu* — en lieu, *mss.*
. . 25 *esprouué* — experimente, *AB.*
. *b* 9 *tous nudz* — quasi tous nudz, *mss.*
. . 9-10 *fort a croire* — increabie, *mss.*
. . 12-13 *hours, lieures, martres, regnardz & aultres* —& ours, desquels nous apportoient, mais bien peu pour ce quilz sont [fort gourmands &, *C*] villains de leurs vivres, *AB.*
. . 17 *me semble* — Il me semble, *AB.*
. . 18 *à dompter* — (ajoutez :) en telle facon & maniere que lon vouldroit, *AB.*
. . 20 (Entre le chapitre qui vient de finir & celui qui commence au bas de la même page, l'édition de 1545, reproduite dans ce volume, offre une lacune de deux chapitres contenus dans les trois manuscrits de la Bibliothèque impériale; ils pourraient être

immediatement inferes ici mais il fera plus commode pour le lecteur de les trouver à la fin de cet appendice, en dehors de la recension du détail qui nous occupe en ce moment.)

[illegible] 10 *fleune* — fleuve en general. *BC*

[illegible] 4 *le plus feur* — le plus parfond & le plus feur. *ms*

8 *de Saguegnay* — du Saguenay. *ms*

9 *barcqs* — bancqs. *ms*

11 *plusieurs* — grand nombre de. *AB*

13 *à la terre* — en la terre. *ms*

5 *bort* — bout. *ms*

6 *affoug* — affourq. *ms*

9 *long* — large. *ms*

12 *comme jamais homme veist* — qu'il soit possible de veoir. *AB*

13 *de Donnacona* — du seigneur Donnacona. *AB*.

18 *Arasle, Starnatau* — Ajoasle, Starnatan. *ms*

19 *Seitadin* — Satadin. *LEQ*

24 *demeurerent* — demeurent. *ms*

25-28 *& la demourance & peuple de Tequenondahi, qui est sur une montagne & la ville de Hochelay. Lequel Hochelay est ung plain pays* — est la demourance du peuple de Tequenonday & de Hochelay. Lequel Tequenonday est sus une montagne & laultre en ung plain pays. *ms*

33 .. 12-13 *bestes* — (ajoutez:) Nous y avons veu les pas d'une beste qui n'a que deux pieds, laquelle nous avons suyvie

longuement pardeffus le fable & vaze laquelle a les pieds en celle facon & grands dune paulme & plus, *mss*

11 a 16-17 *des beftes* — dicelles beftes, *AB*

17 *nulz* — nulz aultres, *AB*

21 *turnis* — tarins, *mss*

27 *memoire* — memoire d'homme, *mss*

b 11 *Canada.* — (ajoutez, à la ligne :) Item trouuerez en jung, jullet & aoust force macquereaulx, mulletz, bars fartres, groffe anguilles, & aultres poiffons. Avant leur faifon paffee y trouverez lepelan auffi bon que en la riuiere de Saine. Puis au renouveau y a force lamproys & faulmons. Paffe ledict Canada y a force brochetz, truytes, carpes, braumes & aultres poiffons deaue doulce. Et de toutes fes fortes de poiffons faict ledict peuple de chafcun felong leur faifon groffe pefcherie pour leur fubftance & victuaille, *mss*

15 *revenuz* — arrivez, *mss.*

18 *plus prochains* — les plus prochains, *At.*

19 *parfors* — parfois, *mss.*

22-23 *Donnacona* — (ajoutez :) Taignoagny Dom Agaya, *mss*

25 *plus loing* — loing, *mss.*

34 a 5 *chemin dudict* — chemin, & plus feur eft par ledict, *mss*

6 *à Hochelaga* — au deffus de Hochelaga, *mss*

18 *entrent* — entrant, *mss.*

19 *lacz d'eaue* — (ajoutez :) fort larges *mss*

34 *a*	26	*aller* — (ajoutez :) avec leurs barques depuis Saincte Croix, *mss*.
. .	27	*il y a* — il ny a, *mss*.
. *b*	3	*pommes* — prunes, *mss*.
. .	5	*& femmes* — & habitans, *mss*.
. .	8	*s'il y auoit* — sil y a, *mss*.
. .	9	*L'eſtime* — Je eſtime, *mss*.
. .	11	*marches* — merches, *mss*.
. .	12	*maladie* — maladie & mortalite, *B C*.
. .	14	*imbouez* — enlevez, *mss;* infectés, *Q*.
. .	22	*& ne* — & de ne, *mss*.
. .	26	*& de leur* — & leur, *mss*.
35 *a*	6	*tout* — tous, *mss*.
. .	17	*veoyent* — veyoient debout, *mss*.
. *b*	4	*La meſſe dicte & celebree* — Ladicte meſſe dicte & chantee, *mss*.
. .	6	*Dame de* — Dame qui ſe faict de prier a, *mss*.
. .	10	*vingt deux ans* — vingt ans, *mss*.
. .	11	*nous eſtoit* — eſtoit, *mss*.
. .	13	*cognoiſſance* — aucune cognoiſſance, *mss*.
. .	21	*infect* — & infect, *mss*.
. .	27-28	*à mieulx* — au mieulx, *mss*.
36 *a*	1	*pardonne* — pardoint, *mss*.
. .	9	*pour ſon compaignon* — pour les aultres, *mss*.
. .	22-33	*faiſoit* — il faiſoit, *mss*.
. .	24	*du fort* — du parcq, *mss*.
. *b*	3	*donner* — chommer, *mss*.
. .	4	*croyent* — croyoient, *mss*.
. .	6	*cailloufz* — cailloudz, *mss*.
. .	17	*& places* — englaſſez, *mss*.
37 *a*	1	*auoit* — y auoit, *mss*.
.	10	*contenoit... dudict* — contient... de, *mss*.

37 *a* 11 *durant lequel temps* — auquel temps, *mss.*
. . 14 *eussions* — (ajoutez :) lesquelz mouroient de la maladie sus dicte, *mss.*
24-25 *guariz apres auoir usé dudict arbre.* — guariz & recouuert tous les malades sante apres en auoir use, *BC.*
37 *b* 4 *dehors du fort* — hors du parc, *C.*
. . 8 *dix* — depuys dix, *mss.*
. . 9 *de ladicte* — de la propre, *mss.*
. . 12 *tout* — tous, *mss.*
. . 16 *deliberé* — guery, *AB;* delibure, *C.*
. . 17 *il estoit* — il festoit, *mss.*
. . 18 *ordre* — aide, *mss.*
. . 21 *qu'il auoit* — que auecq, *mss.*
. . 22 *dont il* — il, *mss.*
. . 23 *c'stoit* — cestoit, *mss.*
39 *a* 3 *femmes* — (ajoutez :) avecq le cappitaine, *mss.*
. . 4 *lesquelles* — lesquelz, *mss.*
. . 9-10 *toute maladie* — toutes maladies, *mss.*
. . 11 *Ameda* — Amedda, *mss;* Annedda, *LTQ.*
. . 16-17 *Tout incontinent* — Tost apres, *mss.*
. . 24 *cinq* — puis cinq, *mss.*
. . 27 *ladicte* — sus ladicte, *mss.*
. *b* 1-2 *que chesne qui soit en France* — que je viz jamais arbre, *mss.*
. . 2-3 *en six iours* — en moins de huit jours, *mss.*
. . 11 *Donacona* — Donnacona, *BC.*
. . 12 *aultres* — (ajoutez :) partirent de Stadacone, *BC.*
. . 14 *furent* — lesquelz furent, *BC.*
. . 24 *estoient* — estoient grandes, *mss.*
39 *a* 10 *ilz eussent* — ilz neussent, *mss.*
18 *aymoient l'emporter* — laymoient remporter, *mss.*

39 *a* 23 *du malade* — le malade, *BC*.
25 *vers luy* — le veoyr, *BC*
b 6 *dient* — nous dirent, *mss*
7 *cher* — chaire, *mss*.
21 *au* — audict, *mss*.
22 *feroit* — eftoit, *mss*
24 *qui nous donna doubte* — Au moyen de quoy eufmes fufpection, *mss*.
26 *feruiteur* — (ajoutez :) nomme Charles Guyot lequel eftoit plus que nul aultre ayme du peuple de tout le pays, *mss*.
accompaigné de Iehan poullet — (Ces mots ne fe trouvent dans aucun des trois mss, pas plus que dans *L*.)
28 *que* — qui, *mss*.
40 *a* 1-2 *faignans les dictz poullet & ferviteur* ledict ferviteur faignant, *mss*.
3 *qu'ilz auoient efté* — quil auoit de moure, *mss*.
4 *à leur ville* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
4-5 *lefquelz luy porterent* — lequel luy porta, *mss*.
5 *aucun petit prefent* — aucun prefent, *mss*.
6 *leur venue* — fa venue, *mss*.
7 *fe couche* — fe coucha en difant audict feruiteur quil eftoit fort malade, *mss*
apres allerent — apres alla ledict Charles, *mss*.
9 *trouuerent* — trouua, *mss*.
10 *on fi* — on ne fi, *mss*.
13-14 *les... leur...* — le... luy, *mss*
15 *faire ce plaifir* — faire plaifir, *mss*
20 *& que ledict feruiteur* — & quil, *mss*

40 *a* 21 *dire* — luy dire, *mss.*
26 *Auſſi* — Et auſſi, *mss.*
27-28 *le dict ſeigneur* — (ajoutez :) Donnacona, *mss.*
b 1 *Accidentaulx* — Occidentaulx, *mss.*
10 *Picquemyans* — Picquenyans, *mss;* Picqueniaux, *L;* Picquevions, *T;* Piquemains, *L.*
16-17 *leſdictz Poullet & ſeruiteur eurent faict leur* — ledict ſeruiteur eut faict ſon, *mss.*
21 *vouloit* — vouldroit, *mss.*
41 *a* 4 *Sicadin* — Stadin, *AB;* Sitadin, *C;* Stadin, *LTQ.*
7 *les* — le, *AB.*
14 *Enfin* — Mais en fin, *AB.*
21 *enfans* — garcons, *AB.*
b 4 *dudict lieu* — dudict Stadacone, *mss.*
7 *ledict ſeigneur* — le ſeigneur, *B.*
13 *ſolempnité de la feſte* — ſolempnite & feſte, *mss.*
42 *a* 16 *il entreroit* — ilz y yroient, *AB;* ilz entreroient, *C.*
b 1 *& de deux autres* — & deux aultres, *mss.*
11 *la prinſe* — ladicte prinſe, *mss.*
16 *retirez* — tous retirez, *mss.*
17 *garde* — (ajoutez :) ledict ſeigneur & ſes compaignons, *AB.*
27 *hurlant* — ullant, *AB.*
43 *a* 1 *Agouhanna* — Agohanna! Agohanna! *mss.*
3 *n'y lendemain* — ny le matin, *mss.*
14 *Roy de France* — (ajoutez :) ſon maiſtre, *mss.*
16 *aultres* — aultres lieux, *mss*
24 *d'entendre par faulte de langue* — def-

cripre par faulte de lentendre, *mss.*

43 *a* 25 *viſſent* — vinſſent, *mss.*

. *b* 2 *commencerent* — commencoient a faire, *mss.*

. . 5 *de Eſurgny* — dEnogny, *AB;* dEſnogny, C.

. . 11-12 *commanda* — leur commanda, *AB.*

. . 12 *le lendemain* — (Ces mots ne ſont dans aucun des trois mss.)

. . 15 *paiſles* — pailles, *AB;* bailles, Q.

44 *a* 6 *Le cinquieſme* — Le lendemain cinquieſme, *mss.*

. . 11 *ilz eſtoient* — y eſtoient, *mss.*

. . 17 *eſtre* — apres eſtre, *AB.*

. . 18 *leur* — (Ce mot manque dans les mss.)

. . 26 *mais qu'il* — que mais quil, *AB.*

. *b* 2 *deſurgny* — dEſnogny, *mss.*

. . 3-4 *le peuple* — tout le peuple, *mss.*

. . 7-8 *vinſmes* — (ajoutez :) poſer au bas de liſle dOrleans environ douze lieues de Saincte Croix. Et le dymanche vinſmes, *mss.*

. . 9 *au ſezieſme* — au lundy xvj^{e}, *mss.*

. . 23 *à une voix* — tous a une voix, *mss.*

. . 27 *du Saguenay* — dudict Saguenay, *mss.*

45 *a* 1 *Deſurgny* — deſnogny, *mss.*

. . 5 *ledict cappitaine* — (ajoutez :) puis s'en retournerent.

Le paſſaige eſt plus ſeur & meilleur entre le Nort & ladicte yſle que vers le Su pour le grand nombre des baſſes, bancqs & rochiers qui y ſont & auſſi quil y a petit fondz, *mss.*

. . 16 *par ce* — pour ce, *mss.*

. . 21 *au 21* — au xxj^{e} jour, *mss.*

45 *a* — 23 *Honguedo* — (ajoutez :) entre liſle de lAſſumption & ledict Honguedo, *mss.*

. . — 25 *le trauers* — juſques le trauers, *mss.*

. . — 26 *de l'abbaye* — de la baye, *mss.*

. *b* — 1 *veiſmes* — vinſmes, *mss.*

. . — 2 *ce que ne voulions* — ce que voulions, *mss.*

. . — 2-3 *pour l'abbregé* — pour la barge, *AB.*

. . — 15 *icelle* — icelle mer, *mss.*

. . — 16 *changeoit* — chargeoit, *mss.*

. . — 21 *deux lieues & demye* — vingt deux lieues & demye, *mss.*

. . — 23 *haultes... demeurent* — aultres... demouroient, *mss.*

. . — 24 *Araynes* — (ajoutez :) & pareillement leſdictes Araines eſtre yſle & ladicte terre, qui eſt terre haulte & unye, eſtre terre certaine, ſe rabatant au Norouaiſt, *mss.*

46 *a* — 1 *arrivaſmes celluy iour au* — nommaſmes celui cap, *mss.*

. . — 5 *veiſmes* — demeure, *mss.*

. . — 11 *du cap* — dudict cap, *mss.*

. . — 20 *Onaiſt, Noronaiſt à une, vingt trois lieues* — Oueſt Norouaiſt a 2, 3, & 4 lieues, *mss.*

. . — 28 *Rougnoze* — Rougnouſe, *mss.*

. *b* — 17 *Honnacon* — honnaccon, *C.*

. . — 19 *Indahir* — indaic, *AB*; indaye, *C.*

. . — 23 *aſſem* — aſſen, *mss.*

. . — 25 *aggourzy* — aggourſy, *AB.*

47 *b* — 2 *hegata* — hecgata, *C.*

. . — 6 *oſuache* — Eſnache, *C.*

. . — 13 *couſtez* — coſtes, *AB.*

. . — 14 *aggruaſcon* — aggoaſcon, *mss.*

47 *a* 17 *le genouil* — les genoilz, *AB*.
. . . *agochinegodaſion* — agochinegodaſcon, *mss*.
. 18 *agouguenehonde* — agouguenonde, *C*.
23 *cynoaſcon* — agnaſcon, *mss*.
. . 24 *ung* — le, *mss*.

(Entre les lignes 24 & 25 doivent être ajoutés, d'après les trois mss, trois articles, omis ici & qu'on trouvera réunis avec beaucoup d'autres qui ſont dans le même cas, à la fin du vocabulaire.)

. . 26 *agrueſte* — aggruette, *mss*.
. *b* 3 *propoinct* — pourpoinct, *A*; prepoinct, *BC*.
. . . *coioza* — coja, *AB*.
. . 7 *caſtrua* — caſtona, *mss*.
. 8 *oſizy* — oziſy, *AB*.
. 11 *quahouaſcon* — quahoachon, *mss*.
. 22 *caiognem* — cajognen, *mss*.
. . 24 *heuleuxime* — heuleuzonne, *mss*.
. 26 *hoga* — honga, *mss*.
. . 27 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
48 *a* 2 *quatfream* — quat frean, *mss*.
. 3 . 5 *caſigno* — quaſigno, *mss*.
. . 4 *aignaz* — aigay, *mss*.
. 6 *quaddadia* — quadadia, *mss*.
. 10 *agoheda* — aggoheda, *mss*.
13 *ung... quahetam* — une... quahetan, *mss*.
. 16 *de dains ilz dient que ſe ſont moutons & les appellent* — ung daim, *mss*.
19 *agayo* — aggayo, *AB*.
20 *ouyayes* — oaves, *mss*.
21 *le chemin* — ilz appellent le chemin, *C*.
22 *ou* — &, *AB*.

48 *a* 24-25 (Cet article manque dans le mss *C*.)
. *b* 3 *cahoha* — cahena, *A B;* cahona, *C*.
. . 4 *agogaſy* — agongaſy, *A B*.
. . 11 *odazan* — odayan, *A B;* odaian, *C*.
. . 12 *aziſta* — aſiſta, *mss.*
. . 14 *canocha* — quanocha, *mss.*
. . 18 *adanahoe* — adhanaoe, *C*.
. . 20 *adhoaſſeue* — addaſene, *mss.*
. . 21-23 (Cette phraſe eſt remplacée dans les mss de la manière ſuivante :) Nota que leur ſeigneur nomme Donnacona a eſte a une terre ou ilz ſont une lune a aller auecques leurs barques, depuis Canada a ladicte terre en laquelle il y croiſt force canelle & giroffle, *A B*. — Nota quil fault une lune a nauiguer auecques leurs barques deſpuis Hochelaga pour aller a la terre ou ſe prend ladicte canelle & giroffle, *C*.
. . 24 *la canelle* — ladicte canelle, *A B*

(Nous réuniſſons en une ſeule ſérie, pour former le complément de ce vocabulaire, les articles omis dans l'édition de 1545, & qui ſe rencontrent à diverſes places, ſoit uniformément dans les trois mss, ſoit ſeulement dans le mss *C*, plus riche ſous ce rapport que les deux autres ; leur place eſt indiquée par le double chiffre des lignes entre leſquelles ils ſe trouvent intercalés.)

47 *a* 24-25 La barbe du menton — oſtone, *mss.*
. . La barbe du vit — aggouſſon, *mss*
. . Les coillons — xiſta, *mss*

47 *b* 16-17 Senelles de buiſſon — aeſqueſgoua, *AB*; aeſqueſgoa, *C*.

. . . . . Petites noix — undegonaha, *mss*.

. . 24-25 Des olliues — houocohonda, *mss*.

48 *a* 9-10 Cela ne vault rien — ſahanty quahouquey, *mss*.

. . 13-14 Des plumes — heccon, *mss*.

. . 25-26 Quand ilz veullent dire adieu a quelcun ilz dient — hedgaguehanyga, *mss*.

. . . . . Chanter — theguehoaca, *mss*.

. . . . . Rire — cahezem, *mss*.

. . . . . Pleurer — agguenda, *mss*.

. . . . . Danſcer — thegoaca, *C*.

. *b* [illegible] Eaue doulce — ame, *mss*.

. . [illegible] Grand merſoin — adguyenſce, *C*.

. . . . . Mon amy — agniaſe, *mss*.

. . . . . Courez — thodoathady, *mss*.

. . 13-14 La fumee me fait mal es yeulx — quea quanoague eguta, *mss*.

. . . . . Ung tel eſt mort — camedane, *mss*.

. . 16-17 Nota que leur ſeigneur a nom Donnacona (*T* a lu conſtamment ce nom Donnacoua) & quant ilz le veullent appeler ſeigneur ilz l'appellent Agouhanna, *C*.

. . . . . Quand ilz veullent dire injure a quelcun ilz lappellent Agojuda que eſt a dire mechant & traiſtre — agojuda, *mss*.

. . . . . Villain — aggouſay, *mss*.

. . . . . Ilz appellent lherbe de quoy ilz uſent en leurs cornetz durant lyver — quiecta, *mss*.

. . . . . Herbe commune — hanneda, *C*.

. . . . . Il y a de gros ratz en ledict pays qui ſont gros comme connins leſquelz

ſentent le muſque & les appellent — houtthe, *AB*.

. . . . . Quant une perſonne eſt ſi viel quil ne peult chemyner ilz lappellent — agoudeſta, *mss*.

. . 20-21 Mon couſin — hegay, *mss*.

. . . . . Mon nepueu — ynadin, *mss*.

. . . . . Ma femme — yſaa, *mss*.

. . . . . Mon enffant — aguo, *mss*.

. . . . . Cheminez — quedaque, *C*.

. . . . . Dou venez vous — canada undagneny, *C*.

. . . . . Donnez cela a quelcun — taquenonde, *C*.

. . . . . Gardez moy cecy — ſodanadega meſganiy, *C*.

. . . . . Ou eſt alle ceſtuy — quanehoeſnon, *C*.

. . . . . Fermez la porte — aſnodyan, *C*.

. . . . . Va querir de leaue — ſagethemme, *C*.

. . . . . Va querir quelcun — achedaſcone, *C*.

. . . . . Grand — eſtahezy, *mss*.

. . . . . Petit — eſtahagza, *mss*.

. . . . . Gros — houganda, *mss*.

. . . . . Greſle — houcquehin, *AB*; hocquehin, *C*.

. . . . . Le ſoir — Angau, *C*.

. . . . . La nuyct — Auhena, *C*

. . . . . Le jour — Adeyahon, *C*.

. . . . Quand ilz veullent faire quelque exclamation ilz dyent — aggondec, *AB*.

—

Ici ſe termine la recenſion de détail des variantes offertes par les manuſcrits & les éditions du ſecond voyage de Jacques Cartier au Canada. Nous avons

renvoyé à cette place l'addition à faire, à l'édition de 1545 représentée par le présent volume, des deux chapitres omis dans la copie (si soigneusement enrichie au contraire des faits & gestes de l'important personnage Jehan Poullet!) sur laquelle a été exécutée cette primitive édition.

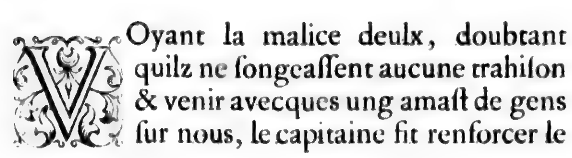
Elle ne présente, en effet, qu'un total de vingt chapitres, à séparer en deux parts de dix chapitres chacune, entre lesquelles doivent justement s'intercaler les deux chapitres oubliés, que voici :

¶ *Comme ledict peuple de jour en jour nous apportoient du poisson & de ce quilz avoyent a noz navires, & comme par l'aduertissement de Taignoagny & Dom Agaya ledict peuple se retira de venyr & cōme il y eut aucun discort entre nous & eulx.*

ET despuis de iour en aultre venoit ledict peuple a noz nauires & apportoient force anguilles & aultres poissons pour avoir de nostre marchandise, de quoy leur estoit baille cousteaulx, allaisnes, patenostres & aultres menues choses dont se contentoient fort; mais nous apperceusmes que les deux meschans que avions apportez leur disoient & donnoient a entendre que ce que nous leur baillons ne valloit riens & quilz auroient aussi tost des hachotz comme des cousteaulx pour ce quilz nous bailloient, nonobstant que le cappitaine leur eust faict

beaucoup de presens & si ne cessoient a toutes heures de demander audict capitaine. Lequel fut adverti par ung seigneur de la ville de Hagonchenda quil se donnast garde de Donnaconna & desdicts deux meschans & quilz estoient agoinda qui est a dire traistres. Et aussi en fut adverty par aucuns dudit Canada, & aussi que nous apperceusmes de leur malice parce quilz voulloient retirer les trois enfans que ledict Donnacona avoit donnez audict cappitaine, & de faict firent fuyr la plus grande des filles du navire. Après laquelle ainsi fuye fist le cappitaine prandre garde es aultres. Et par l'advertissement desdicts Taignoagny & Dom Agaya, se abstenoient & depportoient de venir avec nous quatre ou cinq iours, sinon aulcuns qui venoient en grand paour & crainte.

Commẽt le cappitaine doubtant quilz ne songassent aucune trahison fist renforcer le fort & commẽt ils vindrent parlementer avecques luy & la rendition de la fille qui sen est fuye.



Oyant la malice deulx, doubtant quilz ne songeassent aucune trahison & venir avecques ung amast de gens sur nous, le capitaine fit renforcer le

fort tout a lentour de groz fossez larges & profondz avec porte a pont-leviz & renffort de pans de boys au contraire des premiers. Et fut ordonne pour le guet de la nuyt pour le temps advenir cinquante hommes a quatre quars & a chascun changement desdicts quars les trompettes sonnans ce qui fut faict selong ladicte ordonnance. Et lesdicts Donnacona Taignoagny & Dom Agaya estans advertiz dudict renffort & de la bonne garde & guet que lon faisoit furent courroucez destre en la male grace du cappitaine & envoyerent par plusieurs fois de leurs gens faignant quilz feussent dailleurs pour veoir si on leur feroit desplaisir desquelz on ne tint compte & nen fut faict ny monstre aucun semblant. Et y vindrent lesdicts Donnacona Taignoagny, Dom Agaya & aultres plusieurs fois parler audict cappitaine une riuiere entre d'eulx, demandant audict cappitaine sil estoit marry & pourquoy il nalloit a Canada les veoir. Et ledict capitaine leur respondit quilz nestoient que traistres & meschans ainsi que on luy avoit rapporte, & aussi quil avoit apperceu en plusieurs sortes comme de navoir tins promesse de aller a Hochelaga & de avoir retire la fille que on luy avoit donnee, & aultres mauvais tours quil leur nomma ; mais pour tout ce que silz voulloient

eſtre gens de bien & oublyer leur malle volunte, quil leur pardonnoit & quilz vinſſent ſeurement a bort faire bonne chere comme pardevant. Deſquelles parolles remercierent ledict cappitaine & luy promiſrent quilz luy rendroient la fille qui ſen eſtoit fuye, dedans trois jours. Et le quatrieſme iour de novembre Dom Agaia accompaigne de ſix aultres hommes vindrent a noz navires pour dire audict cappitaine que le ſeigneur Donnacona eſtoit alle par le pays ſercher ladicte fille & que le lendemain elle luy ſeroit par luy amenee. Et oultre dit que Taignoagny eſtoit fort malade & quil prioit le cappitaine luy envoyer ung peu de ſel & de pain, ce que fiſt ledict capitaine, lequel luy manda que ceſtoit Jheſu qui eſtoit marry contre luy pour les maulvais tours quil avoit cuyde jouer.

Et le lendemain ledict Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & pluſieurs aultres vindrent & amenerent ladicte fille, la repreſentant audict cappitaine lequel nen tint compte & dict quil nen voulloit point & qu'ilz la remmenaſſent. A quoy reſpondirent faiſant leur excuſe quilz ne luy avoient pas conſeille ſen aller ains quelle ſen eſtoit allee parce que les paiges lavoient battue ainſi quelle leur avoit dict, & prioient de rechief le cappitaine de la

reprendre, & eulx mefmes la menerent jufques au navire. Apres lesquelles chofes le cappitaine commanda apporter pain & vin & les feftoya, puis prindrent conge les ungs des aultres. Et defpuis font allez & venuz a noz navires & nous a leur demourance en auffi grand amour que pardevant.



ques
ine
ya,
Et
&
our

is

ne
?,

r.

?,
s
é